



Bulletin Officiel

N° 5431 Mercredi 30 Août 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017 2

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 3
BNA 4
ARTES 4

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 5-10

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AMI ASSURANCES 11

AUGMENTATION DE CAPITAL

HANNIBAL LEASE 12-16
ATTIJARI LEASING 17-21
SOTUVER 22-27

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ELECTROSTAR AGO -AGE 28
BANQUE DE L'HABITAT - BH - 29
SRTGN -AGE- 29
SRTGN -AGO- 30

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2017-1 » 37

COURBE DES TAUX

38

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

39-40

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- CEREALIS
- SOTRAPIL
- TUNISIE LEASING
- ONE TECH HOLDING - OTH -
- EURO-CYCLES
- BANQUE DE L'HABITAT - BH -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- ONE TECH HOLDING - OTH -

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2017**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2017**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siege social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I Ben Arous.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que MONBAT, groupe européen spécialisé dans la fabrication et la distribution de batteries, a signé un accord préliminaire non engageant avec les principaux actionnaires de ladite société en date du 16 août 2017 en vue d'une prise de participation majoritaire dans le capital de cette dernière. Cette prise de participation se fait dans le contexte de la revue stratégique décidée par le Conseil d'administration de la société ASSAD, dont l'objectif est d'assurer le développement du groupe Assad et la création de valeur pour ses actionnaires.

La décision d'acquisition de la société ASSAD dépendra des résultats des travaux de due diligence. Le calendrier convenu est fin 2017 pour la finalisation du processus.

Il est à noter que la concrétisation de la transaction restera tributaire de l'accord des organes décisionnels des deux parties ainsi que des autorisations des autorités compétentes.

La société ASSAD s'engage à informer le public, dans les meilleurs délais, de l'issue des négociations.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

Prescription quinquennale

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouria Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont avisés que les dividendes relatifs à l'exercice 2011, mis en paiement le 10 septembre 2012, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du 10 septembre 2017.

En conséquence, le coupon N° 66 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.

2017 - AS - 5218

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La société ARTES informe ses honorables actionnaires et le public qu'elle a conclu définitivement l'acquisition directe et indirecte de 100% du capital social de la société « WALLYS SERVICES –SARL- », Concessionnaire automobile officiel de la marque « LADA » en Tunisie.

« LADA » est une marque du constructeur Russe AVTOVAZ.

AVTOVAZ est le partenaire de l'Alliance RENAULT - NISSAN

AVTOVAZ qui dispose de la plus grande usine automobiles de l'Europe de l'Est, est le leader de l'industrie automobile en Russie, avec plus de 25 Millions véhicules vendus depuis 1970.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2017 - AS - 5219

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD –AMI ASSURANCES-

Société Anonyme au Capital Social de 18.508.784 DT
SIEGE SOCIAL : les Berges du Lac II, Cité Les Pins, 1053 TUNIS - TUNISIE

La Société Assurances Multirisques Ittihad –AMI ASSURANCES - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/06/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **4.627.196 dinars** pour le porter de **18.508.784 dinars** à **23.135.980 dinars** et ce, par l'incorporation d'une partie des réserves et primes liées au capital, autres que les réserves légales.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **4 627 196 actions nouvelles gratuites** au nominal de **Un (1) dinar** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 18 508 784 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour quatre (4) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **11/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Assurances Multirisques Ittihad seront négociables en Bourse en hors cote, droits d'attribution détachés, à partir **du 11/08/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse en hors cote à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **11/08/2017** et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **11/08/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **11/08/2017**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macs.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le **31 Août 2017**.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé
en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; **Tel** : 00 216 71 862 122 ; **Fax** : 00 216 71 861 545

Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Attijari Leasing du **28 avril 2017** a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **2 500 000 DT** pour le porter de **25 000 000 DT** à **27 500 000 DT** et ce par l'émission de **250 000** actions nouvelles de dix **(10)** dinars de nominal chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, majoré d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars exigée intégralement à la souscription, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Ces actions seront souscrites selon la parité d'une **(01)** action nouvelle pour dix **(10)** actions anciennes. A ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements financiers.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'émission

Attijari Leasing procédera à une augmentation de capital de **2 500 000 DT** par souscription en numéraire et par émission de **250 000** actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

Prix de l'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de dix **(10)** dinars l'action majorée d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectuera de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Leasing ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes et ce, **du 25/08/2017 au 11/09/2017 inclus¹**.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Attijari Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de dix **(10)** dinars représentant le nominal de l'action majoré de huit **(08)** dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(03)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **04015101004959352883**, ouvert auprès d'Attijari bank, Agence Les Berges du Lac sise au Rue du Lac d'Annecy, 1053, les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 16H** à Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Attijari Intermédiation), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les **250 000** actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droit attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions Attijari Leasing sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

- Suite -

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les **2 500 000** actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari Leasing inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/08/2017**, droit de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus².

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610463** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610455** durant la période de souscription préférentielle soit du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus³. A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation-intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/08/2017 sous le n°17-0976, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » enregistré par le CMF en date du 23/06/2017 sous le n°17-001 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**La Société Tunisienne de Verrerie
SOTUVER**

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
RC : B061252004; Tel : 72 640 650 ; Fax : 72 640 701

▪ **Décisions à l'origine de l'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03)** actions nouvelles pour **quarante-trois (43)** anciennes.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

▪ **But de l'émission**

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

- Suite -

▪ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

▪ **Prix de l'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017 au 11/09/2017** inclus¹.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

▪ **Souscription publique :**

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017 au 15/09/2017** inclus.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

▪ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en Bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **8003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

▪ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

▪ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

▪ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

▪ **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

- Suite -

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de **5%**. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

▪ **Marché des titres**

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ **Cotation en Bourse des actions anciennes**

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

▪ **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites**

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

▪ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

▪ **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente augmentation de capital visé en date du 14/08/2017 sous le numéro 17-0977 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n° 48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower Bloc C 6^{ème} étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -1082 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

AVIS DE SOCIETES*

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendront le jeudi 31 août 2017 respectivement à 10 heures et à 11 heures, et ce, à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, les berges du Lac-Tunis- à l'effet de délibérer sur les questions portées aux ordres du jour suivants :

I - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Modification des articles 2, 7 et 29 des Statuts ;
- 2- Approbation des nouveaux Statuts mis à jour ;
- 3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

II-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2016 ;
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016 ;
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2016 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016 ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2016 ;
- 8- Ratification de la cooptation des deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 9- Nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis au : Rue 8612, impasse n° : 3, local n° : 9 – Charguia 1 – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 07 septembre 2017 à 10 heures, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social de la banque.
- 2- Ratification d'une affectation.
- 3- Mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2017 - AS - 5212

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

es actionnaires de la société régionale de transport du gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 11h.00 du matin à la salle des réunions à l'hôtel khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions à prendre en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et l'article 45 du statut de la SRTGN.

- Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale .

- Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2017 - AS - 5220

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 10h00 à la salle des réunions à l'hôtel Khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire hors du délai réglementaire.

2. Approbation de la lecture du rapport du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2016 .

3. Approbation de la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 .

4. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2016.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2016.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2016.

7. Désignation des administrateurs au conseil d'administration de la S.R.T.G.N pour les exercices 2017 – 2018 – 2019.

8. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

– Les candidatures au poste d'administrateur représentant les actionnaires privés au conseil d'administration doivent être déposées au bureau d'ordre de la S.R.T.G.N à son siège social à nabeul au plus tard trois jours avant la date de la tenue de l'assemblée.

– Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale Ordinaire.

– Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt obligataire

«AIL 2017-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2017-1**» de 10 000 000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5408 du 28/07/2017), ouvertes le **1^{er} août 2017**, ont été clôturées **le 18 août 2017, pour un montant de 10 000 000 DT.**

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 AOUT 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,222%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,287%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,333%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,379%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,425%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,446%	999,135
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,471%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,517%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,701%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,836%	996,297
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,906%	929,217
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,013%	992,319
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,410%	979,492
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,698%	966,984
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,805%	968,654
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		967,841
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,092%	958,995
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,130%	990,566
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,172%	936,266
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,281%	942,067
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,309%	939,550
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,362%	934,536
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,403%	930,200
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,443%	926,193
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		911,028
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,796%	904,568
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,827%	918,736
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,900%	915,172
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,198%		940,869

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,777	168,793		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,115	114,128		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,687	97,697		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,037	15,038		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,891	109,904		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,544	1,545		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,215	108,275		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,085	41,089		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,602	55,606		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	118,044	118,170		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	114,010	114,195		
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,976	141,482		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	522,210	523,408		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,191	120,224		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	130,980	131,104		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	140,511	140,575		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	122,204	122,391		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	108,565	109,244		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,627	157,245		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,898	95,054		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,729	99,858		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	154,046	154,836		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	135,348	136,037		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	102,525	102,721		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,610	103,665		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,723	21,835		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 290,610	2 295,773		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	121,065	122,055		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,210	152,782		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	165,753	166,906		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,064	17,134		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 322,788	5 324,246		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 292,177	5 294,585		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,651	2,667		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,293	2,302		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,239	1,239		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,107	1,108		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,121	1,124		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,123	1,127		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	117,465	118,207		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,342	119,300		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	1000,000	1000,361		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,375	10,502		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,769	106,775
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,921	101,930
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,883	103,894
49 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,093	101,104
50 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,743	102,756
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,910	105,922
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,246	103,259
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,662	100,671
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,690	102,695
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,024	101,035
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,866	102,878
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,216	102,227
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,441	105,453
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,791	103,801
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,786	102,795
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,419	101,429
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,018	103,027
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,366	101,378
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,616	102,628
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,143	104,152
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,492	101,504
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,636	101,647
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,138	104,147
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,273	101,283

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,480	10,481
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,354	102,366
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,700	102,712
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,712	103,722
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,297	10,298
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,711	59,002
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	103,199	103,576
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,494	17,525
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	294,503	296,930
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,931	29,812
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 341,286	2 342,751
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,487	71,538
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,290	54,271
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,599	105,829
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	92,206	92,622
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,800	10,824
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,564	11,608
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,356	14,415
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,816	12,899
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,949	14,005
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,213	12,248
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	149,471	149,871
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	141,678	141,856
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,310	9,302
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	103,278	103,298
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	86,460	86,867
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	89,566	90,093
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,127	97,063
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	99,310	99,556
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	97,186	96,869
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,441	10,464
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,819	105,698
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	149,479	149,941
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	106,247	107,275
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,570	106,429
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	207,318	208,313
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,336	187,145
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,304	157,695
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,622	22,733
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	144,639	144,095
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,485	125,310
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 211,239	9 100,746
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,896	83,042
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	996,075	996,797
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5 189,664	5 638,997	5 653,918
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5059,681	5058,159
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,388	100,464
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,405	114,478
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 900,860	10 874,500

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « STUSID BANK » en «TUNISIAN SAUDI BANK –TSB- et par l'insertion de la « Société Africaine Distribution Autocar -ADA-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du

					Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Lotfi REKIK.

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir el bouhair, App N° 1 Rue Turkana-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2017	2016	2016
ACTIFS NON COURANTS		Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		75 235	63 820	65 299
Moins : amortissements		-58 702	-50 763	-54 386
<i>S/Total</i>	B.1	16 533	13 057	10 913
Immobilisations corporelles		4 491 680	3 817 210	3 936 469
Moins : amortissements		-2 191 845	-1 882 693	-2 035 967
<i>S/Total</i>	B.2	2 299 835	1 934 517	1 900 502
Immobilisations financières		6 265 614	5 295 781	6 109 014
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>	B.3	6 265 614	5 295 781	6 109 014
Total des actifs immobilisés		8 581 982	7 243 354	8 020 428
Autres Actifs non courants	B.4	453 737	715 752	660 911
Total des actifs non courants		9 035 719	7 959 106	8 681 339
ACTIFS COURANTS				
Stocks	B.5	1 806 405	1 431 018	1 378 070
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>		1 806 405	1 431 018	1 378 070
Clients et comptes rattachés	B.6	5 213 816	4 610 252	5 604 520
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>		5 213 816	4 610 252	5 604 520
Autres actifs courants	B.7	1 663 223	1 541 834	1 649 563
Placements et actifs financiers	B.8	44 959	1 051 250	1 039 779
Liquidités et équivalens de liquidités	B.9	716 531	896 852	283 711
Total des actifs courants		9 444 934	9 531 206	9 955 643
Total des actifs		18 480 653	17 490 312	18 636 982

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir el bouhaira, App N° 1 Rue Turkana-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	Note	2017	2016	2016
		Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		4 888 889	4 888 889	4 888 889
Réserves		3 631 746	2 464 716	2 464 716
Resultats reportés		573 552	285 718	285 718
Autres capitaux propres		4 182 223	4 695 556	4 695 556
Total des capitaux propres avant Rst de l'exercice		13 276 410	12 334 880	12 334 880
Résultat de l'exercice		773 945	526 328	1 458 863
Total des capitaux propres avant affectation	B.10	14 050 355	12 861 208	13 793 743
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B.11	493 979	304 212	213 782
Autres passifs non courants		0	0	0
Provisions		0	0	0
Total des passifs non courants		493 979	304 212	213 782
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	805 569	1 074 241	1 482 166
Autres passifs courants	B.13	682 526	988 773	972 469
Concours banc & passif financiers	B.14	2 448 224	2 261 877	2 178 822
Total des passifs courants		3 936 319	4 324 892	4 633 457
Total des passifs		4 430 298	4 629 104	4 847 239
Total capitaux propres et Passifs		18 480 653	17 490 312	18 636 982

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir el bouhaira, App N° 1 Rue Turkana-Berges du lac

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Note	2017 Au 30/06/2017	2016 Au 30/06/2016	2016 Au 31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	R1	4 786 847	4 191 340	9 907 389
Production immobilisée		0	0	0
Autres produits d'exploitation			0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>4 786 847</u>	<u>4 191 340</u>	<u>9 907 389</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des PF et des encours	2	-428 335	40 192	-26 729
Achats de matières premières consommés	3	3 179 180	2 420 755	5 650 273
Charges de personnel	4	472 522	447 015	981 569
Dotations aux amortissements & aux provisions	5	374 491	383 557	774 217
Autres charges d'exploitation	6	361 671	369 466	686 350
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>3 959 529</u>	<u>3 660 985</u>	<u>8 065 680</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		827 318	530 355	1 841 710
Produits des placements		118 288	154 910	187 222
Charges financières nettes	7	-165 121	-153 375	-292 435
Autres gains ordinaires	8	5 102	2	12 506
Autres pertes ordinaires	9	-11 641	-5 565	-69 293
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		773 945	526 328	1 679 710
Impôt sur les bénéfices	10	0	0	-103 874
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE		773 945	526 328	1 575 836
Gains extraordinaires				
Pertes extraordinaires		0	0	-120 973
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		773 945	526 328	1 454 863

SOCIETE - CERREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Note	2017 Au 30/06/2017	2016 Au 30/06/2016	2016 Au 31/12/16
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		773 945	526 328	1 454 863
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements & provisions	F1	374 491	383 557	774 217
. Variation des stocks	F2	-428 335	40 192	93 140
. Variation des créances	F3	390 704	-424 489	-1 418 758
. Variation des autres actifs	F4	-13 660	-385 978	-493 707
. Variation des fournisseurs	F5	-676 597	28 959	436 884
. Variation des autres passifs	F6	-289 943	207 691	191 386
. Plus-value de cession d'immobilisations	F7	0	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		130 605	376 259	1 038 026
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-565 148	-109 324	-230 061
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-190 500	-350 000	-1 195 233
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		33 900	-4 900	27 100
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants		-7 124	-15 473	-194 395
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		-728 872	-479 697	-1 592 590
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT				
- Encaissement suit à l'émission d'actions	F8	0	0	0
- Dividendes et autres distributions		-513 333	-415 556	-415 556
- Encaissement subvention d'investissement		0	0	0
- Encaissement provenant des emprunts		280 198	0	0
- Remboursement des emprunts	F9	-59 364	-250 921	-290 621
- Flux liés aux opérations de factoring				
- Variation provenant des crédits de gestion		300 000	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		7 501	-666 476	-706 177
VARIATION DE TRESORERIE		-590 766	-769 914	-1 260 740
Trésorerie au début de l'exercice	F10	546 951	1 807 692	1 807 692
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F11	-43 815	1 037 777	546 951

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire constituée en 2003 avec un capital actuel de 4 888 889 dinars. L'unité de production établie à Tebourba produit des snacks salés, chips à partir de bases de pomme de terre et de maïs.

La société a pour objet la production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés et la production des plats surgelés pré cuisinés ou non ainsi que la fabrication de tous produits agroalimentaires.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société CEREALIS ont été arrêtés au 30 juin 2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Construction	4%
- Matériel d'exploitation	10%
- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier équipement de bureau	20%
- Equipement informatique	20%
- Logiciel	33,33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations d'une valeur inférieure à 200 DT qui sont amorties intégralement l'année de leur acquisition sans utilisation de la règle prorata-temporis

Après amortissement des immobilisations corporelles, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été comparée, par groupe d'immobilisations de même nature avec la valeur récupérable (ou à la juste valeur) de ces immobilisations compte tenu de l'activité actuelle de la société CEREALIS. Aucune réduction de valeur n'est à comptabiliser.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en Bourse des Valeurs Mobilière de Tunisie - BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ainsi que les commissions de placement ont été enregistrés parmi les charges à répartir. Ainsi, la société CEREALIS a commencé la résorption des charges reportées se rattachant à l'opération d'introduction en bourse à partir du 1er Janvier 2015 au taux annuel de 33,33%.

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits de la société et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société CEREALIS n'a pas enregistré entre la date d'arrêté de la situation au 30 juin 2017 et la date de publication des états financiers intermédiaires, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Logiciels	59 251	59 251	59 251
Marques et brevets	15 984	4 569	6 047
<i>Sous total</i>	75 235	63 820	65 299
Amortissement logiciel	-58 702	-50 763	-54 386
Total	16 533	13 057	10 913

B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Terrain	276 693	276 693	276 693
Construction	1 053 224	1 053 224	1 053 224
Materiel d'exploitation	2 300 440	1 658 478	1 747 698
Materiel de transport	181 984	181 984	181 984
Agencement, aménagement & installation	323 460	292 457	322 350
Equipement de bureau	73 911	72 551	72 551
Materiels informatiques	80 615	80 470	80 615
Materiel a statut juridique particulier	201 354	201 354	201 354
<i>Sous total</i>	4 491 680	3 817 210	3 936 469
Amortissement constructions	-370 829	-321 984	-346 642
Amortissement materiel d'exploitation	-1 114 638	-920 200	-1 012 630
Amortissement matériel de transport	-180 167	-177 231	-178 713
Amortissement agencement, aménagement & installation	-195 827	-163 913	-180 753
Amortissement équipement de bureau	-67 867	-63 024	-65 801
Amortissement matériels informatiques	-64 359	-56 446	-60 636
Amortissement materiel a statut juridique particulier	-198 158	-179 895	-190 792
<i>Sous total</i>	-2 191 845	-1 882 693	-2 035 967
Total	2 299 835	1 934 517	1 900 502

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	Valeus brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	30/06/2017	31/12/2016	Dotations	Régul/cessions	30/06/2017	
Immobilisations Incorporelles									
Logiciels	59 251,300			59 251,300	51 758,184	2 659,594		54 417,778	4 833,522
Marques et brevets	6 047,300	9 936,500		15 983,800	2 627,430	1 656,753		4 284,183	11 699,617
<i>Sous Total</i>	65 298,600	9 936,500		75 235,100	54 385,614	4 316,347	0,000	58 701,961	16 533,139
Immobilisations Corporelles									
Terrain	276 692,600			276 692,600	0,000			0,000	276 692,600
Construction	1 053 223,873			1 053 223,873	346 641,607	24 187,431		370 829,038	682 394,835
Materiel d'exploitation	1 747 698,090	552 741,465		2 300 439,555	1 012 629,815	102 007,744		1 114 637,559	1 185 801,996
Materiel de transport	181 984,220			181 984,220	178 713,066	1 453,846		180 166,912	1 817,308
Agencement, aménagement & Instal	322 350,267	1 110,000		323 460,267	180 752,715	15 074,762		195 827,477	127 632,790
Equipement de bureau	72 550,639	1 360,246		73 910,885	65 801,417	2 065,346		67 866,763	6 044,122
Materiels informatiques	80 615,191			80 615,191	60 635,958	3 722,883		64 358,841	16 256,350
Materiel à statut juridique particulier	201 353,642			201 353,642	190 792,388	7 365,867		198 158,255	3 195,387
<i>Sous Total</i>	3 936 468,522	555 211,711	0,000	4 491 680,233	2 035 966,966	155 877,879	0,000	2 191 844,845	2 299 835,388
Charges à répartir	1 131 292,036	7 123,795		1 138 415,831	470 381,514	214 297,152		684 678,666	453 737,165
<i>Sous Total</i>	1 131 292,036	7 123,795	0,000	1 138 415,831	470 381,514	214 297,152	0,000	684 678,666	453 737,165
TOTAL	5 133 059,158	572 272,006	0,000	5 705 331,164	2 560 734,094	374 491,378	0,000	2 935 225,472	2 770 105,692

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dépôts et cautionnements versés/imports	107 733	17 900	81 133
Dépôts et cautionnements versés/loyers	7 700	7 700	7 700
<i>Total des dépôts et cautionnements</i>	<i>115 433</i>	<i>25 600</i>	<i>88 833</i>
Sté BOLERIO Sa	4 292 701	3 412 701	4 162 701
<i>Total des Actions</i>	<i>4 292 701</i>	<i>3 412 701</i>	<i>4 162 701</i>
Sté INTERDISTRIBUTION Sarl	1 856 280	1 856 280	1 856 280
MASTER FOOD Sarl	200	200	200
Sté INTER AGRO Sarl	1 000	1 000	1 000
<i>Total des parts sociales</i>	<i>1 857 480</i>	<i>1 857 480</i>	<i>1 857 480</i>
Total	6 265 614	5 295 781	6 109 014

B.4. Autres actifs non courants

Nature	V. Brute 30/06/2017	Résorptions 30/06/2017	VCN au 30/06/2017
Charges à répartir	668 034	214 297	453 737
Total	668 034	214 297	453 737

B.5. Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Stocks d'emballages	576 677	466 429	427 128
Stocks matières premières	895 501	710 232	744 620
Stocks de produits finis	334 227	254 356	206 322
<i>Sous total</i>	<i>1 806 405</i>	<i>1 431 018</i>	<i>1 378 070</i>
Moins : Provisions	0	0	0
Total	1 806 405	1 431 018	1 378 070

B.6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Clients ordinaires	5 219 273	4 615 709	5 609 978
Clients avances et acomptes	-5 457	-5 457	-5 457
<i>Sous total</i>	<i>5 213 816</i>	<i>4 610 252</i>	<i>5 604 520</i>
Moins : Provisions	0	0	0
Total	5 213 816	4 610 252	5 604 520

B.7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Etat Impôts et taxes à reporter	1 503 667	1 087 691	1 286 198
Fournisseurs avances et acomptes	0	55 090	0
Débiteurs divers	19 274	36 897	19 022
Produits à recevoir	100 160	324 710	328 694
Charges constatées d'avances	34 859	32 761	12 108
Prêts aux personnels	5 263	4 685	3 541
Total	1 663 223	1 541 834	1 649 563

B.8. Placements et actifs financiers

Désignation	Nombre de titres	Cours	Solde au 30/06/2017
Actions ONE TECH HOLDING	3 245	9,950	32 288
Actions NEW BODY LINE	710	6,130	4 352
Actions AXIS TRESORERIE SICAV	79	105,257	8 315
Droits d'attribution	20	0,160	3
Total			44 959

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Banque	515 132	852 814	244 486
Chèques à encaisser	150 000	0	11 037
Caisse	51 399	44 038	28 187
Total	716 531	896 852	283 711

B.10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Capital social	4 888 889	4 888 889	4 888 889
Réserves	391 746	304 716	304 716
Autres capitaux propres	4 182 223	4 695 556	4 695 556
Résultats reportés	573 552	285 718	285 718
Réserves pour réinvestissement	3 240 000	2 160 000	2 160 000
Résultat de l'exercice	773 945	526 328	1 458 863
Total	14 050 355	12 861 208	13 793 743

B.11. Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Emprunts bancaires	493 979	292 295	213 782
Emprunts Leasing	0	11 917	0
Emprunts Assortis de particulier	0	0	0
Total	493 979	304 212	213 782

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs effets à payer	444 497	420 800	625 412
Fournisseurs étrangers	63 736	457 889	553 349
Fournisseurs d'exploitation	474 218	195 552	306 395
Fournisseurs avances et acomptes	-176 882	0	-2 989
Total	805 569	1 074 241	1 482 166

B.13. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dividendes à payer	350 000	550 000	374 000
Etats impôts et taxes	166 559	243 244	393 422
Personnels Rémunération dues	47 131	42 120	82 464
Divers charges à payer	58 815	94 186	87 065
CNSS	36 021	35 224	35 519
Divers produits à recevoir	24 000	24 000	0
Total	682 526	988 773	972 469

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 600 000	1 300 000	1 300 000
Echéances à d'un an / Crédits bancaires	39 257	39 257	90 365
Échéances à moins d'un an leasing	3 663	12 296	11 917
Passifs financiers	1 642 919	1 351 552	1 402 283
Découvert bancaires	769 301	893 072	747 325
Chèques à payer	36 004	17 252	29 214
Concours bancaires	805 305	910 325	776 539
Total	2 448 224	2 261 877	2 178 822

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Revenus	4 617 443	4 150 548	9 740 290
Export	169 404	40 792	167 100
Total	4 786 847	4 191 340	9 907 389

R.2. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	3 540 263,862
Achats stockés de matières premières	1 924 998	1 640 582	3 429 055
Achats emballages	378 057	229 861	548 980
Achats stockés packaging	456 557	178 430	800 791
Droit de douane	226 155	162 699	432 105
Frais de transport sur importation	77 563	59 037	193 017
Frais de transit	33 148	26 618	52 732
Electricité & Gaz	49 574	41 570	12 416
Achats d'études et prestations de services	3 668	47 646	23 003
Carburants	10 364	11 367	45 184
Achats non stockés de matières et fournitures	19 096	22 962	23 096
Achats de travaux et petits équipement	0	0	89 894
Total	3 179 180	2 420 771	5 650 273

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	419 156	394 329	873 950
Charges sociales	53 367	52 687	107 619
Indemnité de licenciement	0	0	0
Total	472 522	447 015	981 569

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dotation aux amortissements des Immo. Incorporelles	4 316	2 747	6 370
Dotation aux amortissements des Immo. Corporelles	155 878	144 192	297 466
Dotation aux résorptions des charges à répartir	214 297	236 617	470 382
Total	374 491	383 557	774 217

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	89 794	93 484	161 850
Publicités & relations publiques	42 028	33 644	92 012
Impôts et Taxes	26 775	21 567	55 853
Entretiens et réparations	53 438	67 135	111 102
Frais Postaux & Télécommunications	29 352	32 423	60 658
Locations	31 385	36 271	62 596
Services bancaires et assimilés	48 512	24 857	58 668
Primes d'assurance	14 390	15 232	30 252
Déplacements, Missions et Réceptions	15 095	19 037	33 261
Dons et Subventions	4 751	17 339	5 500
Transports	6 150	8 318	14 598
Total	361 671	369 466	686 350

R.6. Produits des Opérations financières

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
PRODUITS FINANCIERS	28 227	147 457	67 584
GAINS DE CHANGE	5 231	7 454	9 858
PRRDUIT/PARTICIPATION SUR TITRE INTER	84 830		109 780
Total	118 288	154 910	187 222

R.7. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Intérêts sur emprunt	67 407	27 766	122 967
Agios bancaire	43 952	36 581	71 060
Intérêts sur leasing	241	1 071	94 340
Perte de change	53 522	47 621	2 355
Autres charges financières	0	40 336	1 714
Total	165 121	153 375	292 435

R.8. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Gains sur éléments non récurrents	5 102	2	12 506
Total	5 102	2	12 506

R.9. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Pertes sur éléments non récurrents	11 641	5 565	43 043
Jetons de presence	0	0	26 250
Moins values sur cession d'immobilisations	0	0	0
Total	11 641	5 565	69 293

R.10. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Impôts sur les sociétés	0	0	103 874
Total	0	0	103 874

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1. Dotation aux amortissements & provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. Logiciels et concession de marque	4 316
Dot. Amort. Construction	24 187
Dot. Amort. Matériel d'exploitation	102 008
Dot. Amort. Matériel de transport	1 454
Dot. Amort. Agencement, aménagement & installation	15 075
Dot. Amort. Equipement de bureau	2 065
Dot. Amort. Matériels informatiques	3 723
Dot. Amort. Matériel a statut juridique particulier	7 366
Dot. Résorptions charges à répartir	214 297
Total	374 491

F.2. Variation des stocks

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Stocks d'emballages	576 677	427 128	-149 550
Stocks matières premières	895 501	744 620	-150 880
Stocks de produits finis	334 227	206 322	-127 905
Total	1 806 405	1 378 070	-428 335

F.3. Variation des créances

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Clients ordinaires	5 213 816	5 604 520	390 704
Total	5 213 816	5 604 520	390 704

F.4. Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Etat Impôts et taxes à reporter	1 503 667	1 286 198	-217 469
Prêts divers	0	0	0
Débiteurs divers	19 274	19 022	-252
Produits à recevoir	100 160	328 694	228 534
Charges constatées d'avances	34 859	12 108	-22 751
Prêts aux personnels	5 263	3 540	-1 724
Total	1 663 223	1 649 563	-13 660

F.5. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Fournisseurs effets à payer	444 497	625 412	-180 915
Fournisseurs étrangers	63 736	553 349	-489 612
Fournisseurs d'exploitation	474 218	306 395	-184 747
Fournisseurs avances et acomptes	-176 882	-2 989	179 274
Total	805 569	1 482 166	-676 597

F.6. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Dividendes à payer	350 000	374 000	-24 000
Etats impôts et taxes	166 559	393 422	-226 863
Personnels Rémunération dues	47 131	82 464	-35 333
Divers charges à payer	58 815	87 065	-28 250
CNSS	36 021	35 519	503
Divers produits à recevoir	24 000	0	24 000
Total	682 526	972 469	-289 943

F.7. Moins-value de cession d'immobilisations

Désignation	Montant
Valeur brute	0,000
Amortissements cumulés	0,000
VCN	0,000
Mise en rebus	0,000
Moins value	0,000

F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2017
Marques et brevets	9 937
Logiciel	0
Materiel d'exploitation	552 741
Agencement, aménagement & Install	1 110
Equipement de bureau	1 360
Materiels informatiques	0
Total	565 148

F.9. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2017
Participation/Sté BOLERIO Sa	130 000
Participation/Sté Inter Agro	0
Dépôt et Cautionnement	60 500
Total	190 500

Encaissement provenant de la Cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2017
Dépôt et Cautionnement	33 900
Total	33 900

F.10. Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2017
Charges à répartir brutes de l'exercice 2017	7 124
Total	7 124

F.11. Dividendes et autres distributions

Désignation	Montant
Distribution de dividendes	
Total	

F.12. Remboursement des emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Emprunts LEASING	3 663	23 960	-8 255
Emprunt BTKD	39 257	66 661	-51 109
EMP.ET DETTES ASSORTIS COND PART	0	0	0
Total	42 919	102 283	-59 364

F.13. Variation provenant des crédits de gestion

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 600 000	1 300 000	300 000
Total	1 600 000	1 300 000	300 000

F.14. Trésorerie
Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Solde au 31/12/2016
Placement et actifs financiers	1 039 779
Banque	244 486
Chèques à encaisser	11 037
Caisse	28 187
Découvert bancaires	-747 325
Chèques à payer	-29 214
Total	546 951

Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Solde au 30/06/2017
Placements et actifs financiers	44 959
Banque	515 132
Chèques à encaisser	150 000
Caisse	51 399
Découvert bancaires	-769 301
Chèques à payer	-36 004
Total	-43 815

CEREALIS SA

IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA,
APPT N°1, RUE DU LAC
TURKANA, LES BERGES DU LAC,
1053, TUNIS - TUNISIE

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société CEREALIS arrêtés au 30 juin 2017 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers intermédiaires

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 18 480 653 dinars et un résultat bénéficiaire net de 773 945 dinars, relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la société. Le Conseil est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Etendue de l'examen limité

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CEREALIS arrêtée au 30 juin 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période arrêtée à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Tunis, le 29 Aout 2017

Le Commissaire Aux Comptes

LOTFI REKIK

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (le Groupement "FINACO – ABC").

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>juin-2017</u>	<u>juin-2016</u>	<u>déc.-2016</u>
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		307 050	297 223	300 749
Moins : Amortissements		(291 812)	(276 515)	(283 715)
		15 238	20 708	17 034
Immobilisations corporelles		44 836 648	44 446 822	44 701 706
Moins : Amortissements		(35 042 259)	(33 593 970)	(34 294 340)
	4.1	9 794 389	10 852 852	10 407 366
Immobilisations financières		1 112 374	1 319 008	1 276 648
Moins : provisions		(16 836)	(18 609)	(16 836)
	4.2	1 095 538	1 300 399	1 259 812
Total des actifs immobilisés		10 905 165	12 173 959	11 684 212
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		10 905 165	12 173 959	11 684 212
ACTIFS COURANTS				
Stocks		525 873	534 837	560 974
Moins : Provisions		-	-	-
	4.3	525 873	534 837	560 974
Clients et comptes rattachés		8 183 638	9 942 593	6 428 722
Moins : Provisions		-	-	-
	4.4	8 183 638	9 942 593	6 428 722
Autres actifs courants		839 340	779 049	869 935
Moins : Provisions		(247 766)	(247 766)	(247 766)
	4.5	591 574	531 283	622 169
Placements et autres actifs financiers	4.6	22 408 518	20 164 747	21 899 607
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	1 775 633	804 907	1 601 647
Total des actifs courants		33 485 236	31 978 367	31 113 119
TOTAL DES ACTIFS		44 390 401	44 152 326	42 797 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>juin-2017</u>	<u>juin-2016</u>	<u>déc.-2016</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital		20 173 725	19 819 800	19 819 800
Réserves		3 344 569	3 208 058	2 955 189
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés		9 164 878	9 119 040	9 119 040
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 822 682	32 286 408	32 033 539
Résultat de l'exercice		2 372 960	1 774 466	3 475 886
Total des capitaux propres	4.8	35 195 642	34 060 874	35 509 425
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques et charges	4.9	2 076 652	1 725 565	1 867 663
Total des passifs non courants		2 076 652	1 725 565	1 867 663
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	720 985	638 003	868 718
Autres passifs courants	4.11	6 397 122	7 727 884	4 551 525
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	-
Total des passifs courants		7 118 107	8 365 887	5 420 243
Total des passifs		9 194 759	10 091 452	7 287 906
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		44 390 401	44 152 326	42 797 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>juin-2017</u>	<u>juin-2016</u>	<u>déc.-2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	5.1	6 657 698	5 511 991	11 868 228
Autres produits d'exploitation	5.2	592 403	875 821	1 221 798
TOTAL DES PRODUITS D 'EXPLOITATION		7 250 101	6 387 812	13 090 026
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits à livrer		30 119	110 472	79 822
Achats consommés	5.3	358 983	331 206	657 680
Charges de personnel	5.4	2 463 247	2 232 239	4 629 020
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	1 083 758	1 191 496	2 331 959
Autres charges d'exploitation	5.6	471 304	441 352	933 215
TOTAL DES CHARGES D 'EXPLOITATION		4 407 411	4 306 765	8 631 696
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 842 690	2 081 047	4 458 330
Charges financières nettes	5.7	(22 908)	(16 738)	(18 845)
Produits des placements	5.8	846 728	727 749	1 476 004
Autres gains ordinaires	5.9	130 581	119 783	332 027
Autres pertes ordinaires		(120)	(23 037)	(25 051)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 796 971	2 888 804	6 222 465
Impôt sur les bénéfices		(1 424 011)	(1 114 338)	(2 241 387)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 372 960	1 774 466	3 981 078
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
Eléments extraordinaires		-	-	(505 192)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		2 372 960	1 774 466	3 475 886

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>juin-2017</u>	<u>juin-2016</u>	<u>déc.-2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		2 372 960	1 774 466	3 475 886
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions		965 005	1 191 489	2 043 408
* Reprises sur provisions		-	-	(4 024)
Variation des :				
* Stocks		35 101	129 921	103 783
* Créances		(1 754 916)	(2 788 756)	725 115
* Autres actifs courants	6.1	(234 042)	(253 707)	(237 183)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	1 702 743	2 098 019	(448 608)
* Plus ou moins-values de cessions			-	(80 373)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		3 086 851	2 151 342	5 578 004
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		(6 301)	-	(3 526)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(139 821)	(47 699)	(276 459)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	-	80 373
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		200 000	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(53 878)	(47 699)	(199 612)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(2 576 574)	(1 893 777)	(2 318 917)
Affectations au fonds social	6.3	(110 169)	(92 099)	(344 968)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(2 686 743)	(1 985 876)	(2 663 885)
Variation de trésorerie		453 986	117 767	2 714 507
Trésorerie au début de l'exercice		22 601 647	19 887 140	19 887 140
Trésorerie à la clôture de l'exercice		23 055 633	20 004 907	22 601 647

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme. Son capital s'élève à : **20 173 725 dinars**, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipelines. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a réalisé au cours du premier semestre 2017 une augmentation **1 145 707** dinars par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2016, soit une augmentation de l'ordre de **20.79%**

2.2 Position litrage

Le solde de la position litrage a atteint au 30 juin 2017 la somme de **592 403 dinars**, contre **875 821 dinars**, enregistré au 30 juin 2016, soit une diminution de l'ordre de **283 418 dinars**.

2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours du premier semestre 2017 un résultat bénéficiaire de **2 372 960 dinars**, contre un résultat également bénéficiaire au cours du premier semestre 2016 de l'ordre de **1 774 466 dinars**, soit une augmentation de l'ordre de **598 494 dinars** due essentiellement à :

- L'augmentation des revenus 1 145 707 dinars.
- La baisse des autres produits d'exploitation de 283 418 dinars ;
- La baisse des dotations aux amortissements et aux provisions de 107 738 dinars ;
- L'augmentation du montant de l'impôt sur les bénéfices de 309 673 dinars ;
- La hausse des charges du personnel de 231 008 dinars ;
- Et, la progression des revenus provenant des placements de 118 979 dinars.

2.4 Les conventions du droit des servitudes

Pour la construction du pipeline de transport des hydrocarbures reliant la raffinerie de Bizerte aux différents dépôts de stockage situés à la zone pétrolière de Radès, SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains par lesquelles passe le pipeline, des conventions de servitude continue valables durant toute la période d'exploitation de l'ouvrage.

Ces conventions permettent à SOTRAPIL notamment de bénéficier du droit de passage sur les différentes parcelles de terrains concernées. Il est à signaler que les montants convenus avec les propriétaires terriens arrivent à échéance 30 ans à partir de la date de signature des conventions.

De nouveaux accords doivent être conclus entre la SOTRAPIL et lesdits propriétaires terriens pour de nouveaux montants couvrant une nouvelle période.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

En attendant la conclusion de nouveaux accords sur les prix, SOTRAPIL a adopté l'évaluation figurant dans le rapport d'expertise du Ministère du domaine de l'Etat et des affaires foncières comme prix de référence pour son inscription au niveau de ses actifs et le calcul de la dotation aux provisions pour amortissements y afférente.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%		
Matériels de transport	20%		
Installations générales, agencements et aménagements divers divers	10%		
Equipements de bureaux	10%		

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 Stocks

3.3.1 Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 30 juin 2017. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Le solde de la position litrage

Il représente les gains et les pertes découlant de la situation des comptes courants produits des sociétés clientes.

Cette situation est arrêtée à la fin de chaque exercice comptable ou à l'occasion d'un changement des prix des produits pétroliers.

Le solde de ces produits et pertes est comptabilisé dans le compte «autres produits d'exploitation».

NOTES 4 : RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Terrains		625 640	625 640	625 640
Constructions	4-1-1	34 712 293	34 760 161	34 718 383
Installations techniques mat et outillages industriels		4 045 415	3 900 413	3 927 452
Matériels de transport		1 439 760	1 281 193	1 439 760
Equipements de bureaux		1 034 917	988 906	1 019 837
Installations Généra. Agence. et Aménagements divers		554 399	539 539	538 865
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 422 129	2 348 875	2 429 674
Total brut		44 836 648	44 446 822	44 701 706
Amortissements et provisions		(35 042 259)	(33 593 970)	(34 294 340)
Total net		9 794 389	10 852 852	10 407 366

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	30-juin-17	31-déc.-16	Variation
Construction Pipe Bizerte-Rades	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	1 079 743	1 085 832	(6 089)
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Rades	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Rades	35 957	35 957	-
Aménagement des zones dangereuses à Rades	37 355	37 355	-
Travaux de construction des dépôts pour pompes Jet	78 313	78 313	-
Travaux de mise en place d'un poste redresseur	53 960	53 960	-
Autres constructions	2 334 809	2 334 819	-
Total	34 712 293	34 718 383	(6 089)

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Projet Skhira-Grand Sahel (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira-Grand Sahel (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032	348 032
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542	128 542
Renouvellement d'équipement السلامة		-	10 677	-
Renouvellement des contrats de servitudes		12 832	12 832	12 832
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813	23 813
Acquisition d'unité anti-incendie		-	-	91 476
Local de gardiennage		56 696	-	-
Maintenance des pompes n°10 et 1		14 399	-	-
Autres immobilisations en cours		12 836	-	-
Autres projets		866	866	866
Total brut		2 422 129	2 348 875	2 429 674
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel HAYET		(2 172 145)	(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(152 355)	(152 355)
Total net		97 629	24 375	105 174

4-1-2-1. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - HAYET (Région du grand sahel) pour une valeur totale de 1 824 113 dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de 297 622 dinars. Des difficultés sont apparues quant à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est à noter qu'en date du 3 Août 2015, une réunion au sein du ministère de l'industrie concernant les projets restructurant qui peuvent être financés dans le cadre de la coopération Européenne, il a été convenu sur la nécessité d'inclure ce projet dans le cadre du premier plan de développement post révolution 2016-2020 et il y aura des réunions avec tous les intervenants pour étudier les scénarios possibles.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel HAYET d'un montant de 348 032 dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2. Immobilisations financières

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Titres de participations	4-2-1	61 050	61 050	61 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	600 000	800 000	800 000
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	440 959	445 820	405 233
Dépôts et cautionnements		10 365	12 138	10 365
Total brut		1 112 374	1 319 008	1 276 648
Provisions pour dépréciation des prêts accordés au personnel		(16 836)	(18 609)	(16 836)
Total net		1 095 538	1 300 399	1 259 812

4-2-1 Titres de participation

Titres		Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP	(4-2-1-1)	5	Décision de la CAREPP du 12/09/1996	50
Zone franche de ZARZIS		600	Décision de la CAREPP du 12/02/2000	60 000
Société AGIL de gestion et de services (S.A.GE.S)		10	Décision de la Commission technique du 11 Juin 2014	1 000
Total				61 050

4-2-1-1 Le nombre des actions SNDP au 21 Novembre 2016 date de la réunion de la dernière assemblée générale extraordinaire, est de 141 actions. Dont 136 actions gratuites.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	30-juin-17
Obligations ligne BNA Capitaux	240 000
Obligations ligne STB Finance	240 000
Obligations ligne BH	120 000
Total	600 000

4-2-3. Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2016	405 232
Prêts accordés en 2017	196 458
Prêts recouverts en 2017	(7 757)
Prêts à recouvrir en 2017	(152 974)
Solde au 30 Juin 2017	440 959

4-3. Stocks

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	120 566	130 062	125 549
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	400 745	404 692	428 304
Produits à livrer JET		4 562	83	7 121
Total		525 873	534 837	560 974

4-3-1. Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial	125 549
Les entrées du premier semestre	21 534
Les sorties du premier semestre	(26 517)
Stock final au 30 Juin 2017	120 566

4-3-2. Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 30 juin 2017. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales	346 115
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminât	54 630
Stock au 30 Juin 2017	400 745

4-4. Clients et comptes rattachés

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
SHELL		461	461	461
TOTAL Tunisie		674 840	577 540	992 791
OIL LIBYA		681 553	629 973	861 204
STAROIL		280 440	1 599 167	424 667
SNDP		914 060	964 085	2 151 492
VIVO Energie		1079 712	867 260	1 444 257
Clients, factures à établir	4-4-1	4 552 572	5 304 107	553 850
Total Brut		8 183 638	9 942 593	6 428 722

Ces comptes enregistrent :

- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers demeurent non payées jusqu'au 30 juin 2017.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers ;
- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées de certains autres clients au moment de l'opération de pompage.

4-4-1. Clients, factures à établir

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
--	--	------------	------------	------------

Compte courant produit STAROIL	87 107	52 568	177 983
Compte courant produit OIL LIBYA	491 498	1 932 229	4 558
Compte courant produit SNDP	2 676 137	2 789 203	239 704
Compte courant produit TOTAL	403 473	116 118	4 363
Compte courant VIVO Energie	893 380	408 207	108 477
Factures à établir (Transport des produits pétroliers)	977	2 084	6 729
Nouvelle répartition VIVO Energie	-	704	704
Nouvelle répartition TOTAL	-	-	7 985
Nouvelle répartition STAROIL	-	2 994	3 347
Total	4 552 572	5 304 107	553 850

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 30 juin 2017 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées ;
- De la contrepartie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5. Autres actifs courants

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Fournisseurs débiteurs		21 244	19 975	24 651
Personnel, avances et acomptes		80 054	98 848	103 083
Débiteurs divers	4-5-1	544 733	210 979	542 938
Produits à recevoir	4-5-2	53 363	327 260	14 231
Charges constatées d'avance	4-5-3	122 926	117 410	179 822
Crédit de TVA		13 282	550	5 210
Etat, crédit de TFP		3 738	4 027	-
Total brut		839 340	779 049	869 935
Provisions	4-5-4	(247 766)	(247 766)	(247 766)
Total net		591 574	531 283	622 169

4-5-1. Débiteurs divers

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	34 795	69 248	48 213
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 036	128 036	128 036
Ministère de l'énergie		328 647	-	353 538
Ministère de l'industrie et du commerce		49 033	-	
SNDP		20	20	20
ONT		-	11 525	11 525
Autres débiteurs divers		3 811	1 759	1 215
Comptes transitoires		391	391	391
Total		544 733	210 979	542 938

4-5-1-1. Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût de raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client TOTAL Tunisie de Rades à ses dépôts situés à l'aéroport de Tunis Carthage en contrepartie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-2. Produits à recevoir

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	8 248	315 146	-
Remboursement frais des loyers	2 440	1 124	1 828
Agios créditeurs Amen Bank	130	1 920	2 567
Agios créditeurs BH	10 790	6 521	-
Agios créditeurs STB	2 671	1 835	1 099
Remboursement CNAM	1 467	-	1 790
Autres produits à recevoir	-	-	2 342
Produits à recevoir sur emprunts obligataires	19 680	-	-
STAR – Assurance groupe	7 937	714	4 605
Total	53 363	327 260	14 231

4-5-3. Charges constatées d'avance

	<u>30-juin-17</u>
- Taxes sur les véhicules	4 225
- Factures OMMP payées d'avance	43 439
- Factures Software Management	923
- Factures AE TECH payées d'avance	2 388
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	9 026
- Facture OACA	18 709
- Factures de l'intermédiaire en Bourse	5 045
- Facture ARCHIDOC	4 626
- Facture SNDP	13 233
- Facture TOPNET	2 422
- Facture GMG	5 772
- Autres charges constatées d'avance	13 118
Total	122 926

4-5-4. Provisions

	<u>30-juin-17</u>
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les produits à recevoir	112 422
Provisions sur la créance du Ministère de l'équipement	128 036
Total	247 766

4-6. Placements et autres actifs financiers

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
--	------------	------------	------------

Prêts à moins d'un an sur fonds social		152 974	141 168	138 871
Placements courants		21 000 000	19 000 000	21 000 000
Emprunt obligataire		280 000	200 000	200 000
Intérêts courus sur placements à terme	4-6-1	975 544	823 579	560 736
Total		22 408 518	20 164 747	21 899 607

4-6-1 Intérêts de placements

	30-juin-17
Amen Bank (Lafayette)	175 238
Banque Tuniso- Koweitienne (Centre Urbain Nord)	133 664
Banque Nationale Agricole (Khair-Eddine Pacha)	363 575
BT (Centre Urbain Nord)	245 832
BH	56 022
Obligations	1 213
Total	975 544

4-7. Liquidités et équivalents de liquidités

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Comptes courants bancaires	4-7-1	1 775 441	804 459	1 601 536
Caisse		192	448	111
Total		1 775 633	804 907	1 601 647

4-7-1. Comptes courant bancaires

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
BNA (Khair-Eddine Pacha)	22 658	78 435	20 647
BANQUE DE L'HABITAT	236 537	95 608	423 608
STB (cité MAHRAJENE)	184 877	42 364	207 486
BTK (Centre Urbain Nord)	145 937	257 627	322 239
BTK (centrale)	173	226	171
AMEN BANK (Lafayette)	12 844	40 986	10 744
BTK Fonds Social	31 256	152 069	41 791
Banque ZAYTOUNA	1 111 552	82 067	543 905
BIAT (charguiya)	16 786	57 977	16 838
BT (Centre Urbain Nord)	13 021	-	13 972
Autres comptes	(200)	(2 900)	135
Total	1 775 441	804 459	1 601 536

4-8. Capitaux propres

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Capital social	4-8-1	20 173 725	19 819 800	19 819 800

Réserves	4-8-2	3 344 569	3 208 058	2 955 189
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	9 164 878	9 119 040	9 119 040
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 822 682	32 286 408	32 033 539
Résultat net de la période		2 372 960	1 774 466	3 475 886
Capitaux propres avant affectation		35 195 642	34 060 874	35 509 425

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2017 au 30 Juin 2017, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1. Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 25 Mai 2017 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 70 785 actions de valeur nominale de 5 dinars par incorporation de :

La Réserve spéciale de réinvestissement	331 934
Résultats reportés	21 991
Total	353 925

4-8-2 : Réserves

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Réserves légales	1 981 980	1 932 431	1 932 431
Réserves extraordinaires	160 205	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1 1 202 384	1 115 422	862 553
Total	3 344 569	3 208 058	2 955 189

4-8-2-1. Réserves pour fonds social

	30-juin-17	30-juin-16
Fonds social au 1er janvier 2016	862 553	757 521
Ressources de la période	468 499	467 648
- Quote-part résultat de l'exercice	450 000	450 000
- Intérêts des prêts au personnel	6 439	6 254
- Intérêts bancaires capitalisés	524	1 322
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	110	-
- Restitution de primes scolaires	11 426	10 072
Emplois de la période	128 668	109 747
- Restauration	112 028	101 647
- Omra	13 500	3 600
- Dons	2 000	2 000
- Cadeaux et autres frais	500	2 500
- Cadeaux de réussite	640	-
Fonds social au 30 juin 2016	1 202 384	1 115 422

4-8-3 Résultats reportés

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Résultats reportés	9 164 878	9 119 040	9 119 040
	9 164 878	9 119 040	9 119 040

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détail comme suit :

	<u>Montant</u>
Résultat net de l'année 2016	3 475 886
Résultats reportés au 31 décembre 2016	9 119 040
Résultat avant affectation	12 594 926
Réserve légale	(331 934)
Réserves spéciale de réinvestissement	(2 576 574)
Incorporation des résultats reportés au capital social	(450 000)
Dividendes 2016 (650 millimes par action)	(21 991)
Dotations annuelles au fonds social	(49 549)
Résultats reportés au 30 Juin 2017	9 164 878

4-9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par la SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		<u>30-juin-17</u>	<u>30-juin-16</u>	<u>31-déc.-16</u>
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590	58 590
Affaire juridique de Comète et TRAPIL	4-9-1	548 397	506 713	494 110
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	1 469 665	1 160 262	1 314 963
Total		2 076 652	1 725 565	1 867 663

4-9-1. Affaire juridique de Comète et TRAPIL

La provision de Comète - TRAPIL a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement réclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA- Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des trois premières phases du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte.

4-9-2. Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre des exercices postérieurs à 2012 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>30-juin-17</u>	<u>30-juin-16</u>	<u>31-déc.-16</u>
Fournisseurs, achats de biens et services	185 158	233 807	326 597
Fournisseurs, achats d'immobilisations	44 633	30 979	54 107

Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	200 301	192 710	195 706
Fournisseurs, factures non encore parvenues	290 893	180 507	292 308
Total	720 985	638 003	868 718

4-11 Autres passifs courants

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Clients créditeurs	4-11-1	3 964 026	5 737 489	2 469 539
Personnel, œuvres sociales		294 611	271 698	418 333
Personnel, oppositions		(197)	218	1 316
Personnel, charges à payer		563 455	511 175	524 690
Etat, impôts et taxes retenues à la source		96 152	90 309	146 561
Créditeurs divers		37 719	38 509	48 961
Comptes transitoires ou d'attente		24	54	54
Charges à payer	4-11-2	80 909	44 160	74 875
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 612	2 329	2 243
Dividende à distribuer		479 103	430 329	6 443
Etat Impôts sur les bénéficiaires		770 700	451 957	773 894
Etat, TVA à payer		53 326	97 618	52 706
Produits constatés d'avance	4-11-3	54 682	52 039	21 443
Etat taxes à payer		-	-	10 467
Total		6 397 122	7 727 884	4 551 525

4-11 - 1 Clients créditeurs

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Compte courant produit TOTAL Tunisie		573 456	390 937	161 367
Compte courant produit OIL LIBYA		914 345	1 175 375	641 255
Compte courant produit STAROIL		424 659	1 735 045	401 371
Compte courant produit SNDP		1 096 407	2 200 088	776 749
Compte courant produit VIVO ENERGY		951 225	236 044	477 465
Nouvelle répartition OIL LIBYA		-	-	1 644
Nouvelle répartition VIVO ENERGY		-	-	5 754
Nouvelle répartition SNDP		3 934	-	3 934
Nouvelle répartition TOTAL Tunisie		-	-	-
Total		3 964 026	5 737 489	2 469 539

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
--	--	------------	------------	------------

Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	45 000	15 000	30 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	11 250	3 750	7 500
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	13 000	12 000	21 500
Charges à payer TT	5 500	6 648	4 500
Autres charges à payer	6 159	6 762	11 375
Total	80 909	44 160	74 875

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
- Loyer Office National de la Télédiffusion	7 692	7 325	2 442
- Loyer BTK	46 540	44 324	18 996
- Autres produits constatés d'avance	450	390	5
Total	54 682	52 039	21 443

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

5-1. Revenus

		30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Transport par pipeline	5-1-1	6 054 572	4 911 020	10 634 127
Transport par conduites banales	5-1-2	254 311	224 471	484 275
Frais de stockage des produits pétroliers dans la pipeline	5-1-3	48 213	48 213	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	300 602	328 287	653 399
Total		6 657 698	5 511 991	11 868 228

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>(en m³)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2017</u>
Gasoil	457 380	6,923	3 166 443
Pétrole industriel	17 185	6,723	115 538
Gasoil 50	51 065	6,923	353 524
Pétrole domestique	30 759	6,923	212 942
Essence sans plomb	291 314	7,573	2 206 125
Total	847 704		6 054 572

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Volume transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2017</u>
Gasoil	457 380	0,300	137 214
Pétrole industriel	17 185	0,300	5 156
Gasoil 50	51 065	0,300	15 320

Pétrole domestique	30 759	0.300	9 228
Essence sans Plomb	291 314	0,300	87 394
Total	847 704		254 311

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage. La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	<u>Volume Stocké</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2017</u>
Frais de stockage	23 336	2,066	48 213

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	<u>Volume Transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2017</u>
Quantité transportée du 01 janvier 2017 au 30 juin 2017	60 169	4,996	300 602

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>30-juin-17</u>	<u>30-juin-16</u>	<u>31-déc.-16</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	591 503	875 821	1 217 124
Reprise sur provisions		-	-	4 024
Vente cahiers de charges		900	-	650
Total		592 403	875 821	1 221 798

5-2-1 Profits sur position de litrage

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Compte courant SNDP	1 579 730	589 115	1 522 288
Compte courant TOTAL Tunisie	(169 984)	(274 819)	(316 096)
Compte courant STAROIL	(337 552)	(367 492)	(691 186)
Compte courant OIL LIBYA	(422 847)	756 854	409 166
Compte courant VIVO ENERGY	(57844)	172 163	(292 953)
Nouvelle répartition-Total Tunisie	-	-	7 985
Nouvelle répartition- VIVO Energie	-	-	(5 754)
Nouvelle répartition- SNDP	-	-	(3 934)
Nouvelle répartition- OIL LIBYA	-	-	(1 644)
Nouvelle répartition- STAROIL	-	-	3 346
Total	591 503	875 821	1 217 124

5-3 Achats consommés

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Achats stockés	21 534	3 756	10 651
Variation des approvisionnements stockés	4 983	19 449	23 961
Achats non stockés d'énergies	243 883	200 014	429 370
Carburants	54 496	51 577	94 604
Petits outillages	-	2 660	4 260
Electricité	22 563	22 583	47 357
Eau	5 865	6 980	12 317
Fournitures de bureau	5 098	22 283	31 139
Achats divers	561	1 904	4 021
Total	358 983	331 206	657 680

5-4 Charges de personnel

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Salaires	1 774 199	1 612 731	3 259 042
Charges sociales légales	368 542	345 354	786 819
CAVIS	32 613	24 320	71 613
Assurance groupe	223 876	210 570	421 038
Charge liée à une modification comptable	18 172	325	325
Autres charges de personnel	45 845	39 264	90 183
Total	2 463 247	2 232 239	4 629 020

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2017 à 2 463 247 dinars contre 2 232 239 dinars au 30 juin 2016, soit une augmentation de 231 008 dinars.

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Amortissements des immobilisations incorporelles	866 249	97 828	1 918 233
Amortissements des immobilisations corporelles	208 989	200 760	342 859
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	8 097	10 899	18 099
Dotations aux provisions pour amortissements au titre des contrats de servitude	423	8 917	25 143
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	-	92	27 625
Total	1 083 758	1 191 496	2 331 959

5-6 Autres charges d'exploitation

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	62 148	59 193	118 377
Entretiens et réparations	49 652	62 567	75 317
Primes d'assurance	80 253	84 234	164 487
Etudes et divers services extérieurs	107 466	90 300	195 281
Formations	24 970	6 740	48 740
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	47 689	42 026	79 474
Publicités, publications, relations publiques	6 649	8 544	44 558
Transports et déplacements	44 855	47 579	87 622
Frais de P.T.T	23 946	24 985	47 083
Services bancaires et assimilés	3 364	1 572	4 367
Impôts et taxes et versements assimilés	83 923	73 898	167 735
Jetons de présence	18 750	18 750	39 500
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	15 417	6 087	6 984
Transfert des charges	(97 778)	(85 123)	(146 310)
Total	471 304	441 352	933 215

5-7. Charges financières nettes

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Pertes de changes	(24 230)	(16 233)	(15 931)
Gains de changes	1 472	945	907
Autres charges financières	(150)	(1 450)	(3 821)
Total	(22 908)	(16 738)	(18 845)

5-8 Produits des placements

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
--	-------------------	-------------------	-------------------

Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	846 728	727 749	1 473 662
Dividendes perçus	-	-	2 342
Total	846 728	727 749	1 476 004

5-9 Autres gains ordinaires

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Revenus de location des immeubles	117 665	112 062	225 145
Pénalités de retards	3 134	7 210	21 593
Vente de biens (Voitures)	-	-	80 373
Autres gains ordinaires	9 782	511	4 916
Total	130 581	119 783	332 027

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

6-1. Variation des autres actifs

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Variation des autres actifs courants	30 595	31 395	(59 491)
Variation des autres actifs financiers	(228 911)	(263 555)	(198 415)
Décassements des prêts sur fonds social	(35 726)	(21 637)	(20 723)
Total	234 042	(253 797)	(237 183)

6-2. variation des fournisseurs et autres dettes

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(147 733)	(66 655)	164 060
Variation des autres passifs courants	1 845 597	2 150 895	(600 324)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	4 879	13 779	(12 344)
Total	1 702 743	2 098 019	(448 608)

6-3. Affectation au fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée au titre de premier semestre 2017 à 110 169 dinars contre 92 099 dinars au titre de premier semestre 2016.

Note 7. Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	30-juin-17	30-juin-16	31-déc.-16
Engagements donnés	3 518 274	3 654 213	3 504 819
Cautions données	206 670	199 686	206 670
Cautions pour stocks de remplissage	3 311 604	3 454 527	3 298 149
Engagements reçus	934 727	885 873	871 717
Cautions reçues	934 727	885 873	871 717

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 mètres carrés se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

Jusqu'à la date de clôture de la période semestrielle au 30/06/2017, aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert, pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée à cette même date.

ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS/PROVISIONS			VCN		
	31/12/2016	Entrées	Sorties	30/06/2017	31/12/2016	Dotations	Régularisations	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2016
Terrains	625 640	-	-	625 640	-	-	-	-	625 640	625 640
Constructions	34 718 383	112 663	118 753	34 712 293	26 861 775	624 289	118 753	27 367 311	7 344 982	7 856 608
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 927 542	117 963	-	4 045 415	2 866 293	127 766	-	2 994 059	1 051 356	1 061 159
Matériels de transport	1 439 760	-	-	1 439 760	954 208	85 789	-	1 039 997	399 763	485 552
Equipements de bureaux	1 019 837	15 080	-	1 034 917	777 900	24 952	-	802 852	232 065	241 937
Installations, Agencements et Aménagements	538 865	15 534	-	554 399	509 664	3 876	-	513 540	40 859	29 201
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	42 272 032	261 240	118 753	42 414 519	31 969 840	866 672	118 753	32 717 759	9 696 760	10 302 192
Immobilisation en cours	2 429 674	139 622	147 167	2 422 129	2 324 500			2 324 500	97 629	105 174
Total	44 701 706	400 862	265 920	44 836 648	34 294 340	866 672	118 753	35 042 259	9 794 389	10 407 366

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31 Décembre 2016	19 819 800	1 932 431	160 205	139 510	862 553	3 475 886	9 119 040	35 509 425
Affectation du résultat de l'exercice 2016		49 549				(3 475 886)	3 426 337	0
Augmentation du Capital	353 925						(353 925)	
Dividendes à distribuer							(2 576 574)	(2 576 574)
Affectation pour fonds social					450 000		(450 000)	0
Ressources fonds social					18 499			18 499
Emplois fonds social					(128 668)			(128 668)
Résultat de la période (*)						2 372 960		2 372 960
Solde au 30 Juin 2017	20 173 725	1 981 980	160 205	139 510	1 202 384	2 372 960	9 164 878	35 195 642

(*) Le résultat net par action s'élève à 0,588 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2016 au 30 Juin 2016
(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	juin-2017	juin-2016
Revenus	6 657 698	déstockage de production		30 119		
Total	6 657 698	Total		30 119	Production	6 627 579
Production	6 627 579	Achats consommés		26 517		5 401 519
Total	6 627 579	Total		26 517	Marge sur coût matières	6 601 062
Marge sur coût matières	6 601 062	Autres charges externes		817 625		5 376 409
Autres produits d'exploitation	592 403					
Total	7 193 465	Total		817 625	Valeur ajoutée brute	6 375 840
Valeur ajoutée brute	6 375 840	Impôts et taxes		83 923		
		Charges de personnel		2 463 247		
Total	6 375 840	Total		2 547 170	Excédent brut d'exploitation	3 828 670
Excédent brut d'exploitation	3 828 670	Dotations aux amortissements		1 083 758		
Autres gains ordinaires	130 581	Autres pertes ordinaires		120		
Produits de placements	846 728	Charges financières		22 908		
Transfert et reprise de charges	97 778	Impôts sur les bénéfices		1 424 011		
Total	4 903 757	Total		2 530 797	Résultat des activités ordin.	2 372 960
Résultat des activités ordinaires	2 372 960	Effet négatif des modifi. compt		-		
Effet positif des modifi. comptables				-		
Total	2 372 960			2 372 960	Résultat net après modifi. compt	2 372 960
						1 774 466

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
(Exprimé en dinars)

			juin-2017
Désignations	A réintégrer	A déduire	Résultat
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			2 372 960
A réintégrer			2 060 963
Impôts sur les Bénéfices	1 424 011		
Provision pour congés au 30 juin 2016	371 526		
Charges à réintégrer	35 343		
Provisions pour risques et charges	208 989		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Corp.			
Pertes de change	21 094		
A déduire			365 321
Provision pour congés au 31 décembre 2016		363 849	
Reprise sur provisions pour risques et charges		1 472	
Résultat fiscal			4 068 602
Base imposable			4 068 602
Impôts sur les bénéfices			1 424 011
Acomptes Provisionnels versés			(648 304)
Retenues à la source			(5 007)
Impôt à payer au titre du 1er semestre de l'exercice 2017			770 700

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société, arrêtés au 30 juin 2017, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **44 390 401 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **2 372 960 dinars** et une variation positive des flux de trésorerie de **453 986 dinars**.

Le conseil d'administration de la société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en tunisien.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

1. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles reconnues en Tunisie ainsi que les normes internationales d'audit. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'éclaircissement, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, ce qui ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

2. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOTRAPIL au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause, la conclusion de l'examen limité formulée ci-dessus nous voudrions attirer votre attention sur la question suivante :

Dans le cadre de la campagne de renouvellement et de mise à jour de la valeur des indemnités issues des contrats de servitude conclues entre la SOTRAPIL et les propriétaires des parcelles de terrains situées sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers « Bizerte – Rades », la société a reçu en date du 06 mars 2015, le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation, rattachée au ministère des domaines de l'État et des affaires foncières, portant sur l'estimation de la valeur des dites indemnités, fixée à : **6 188 062** dinars.

Toutefois, le conseil d'administration de la société a décidé lors de sa réunion du 07 avril 2016, de suspendre la campagne et de faire plus d'études et d'investigations sur la situation foncière des parcelles situées sur le tracé du pipeline, et ce, par le biais de consultations juridiques au sujet des droits et des obligations de la SOTRAPIL envers les propriétaires terriens.

Ainsi, et en attendant la prise d'une décision finale au sujet de la signature des avenants aux contrats de servitude et la fixation définitive de la valeur des indemnités à déboursier au profit des propriétaires terriens, et à incorporer au niveau de la valeur comptable immobilisée du pipeline, la SOTRAPIL a décidé provisoirement et en se référant au principe de prudence dans l'élaboration des états financiers, de considérer la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours du premier semestre 2017 à : **154 702** dinars, soit une valeur cumulée de : **1 469 665** dinars, au 30 juin 2017.

Tunis, le 10 août 2017

Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING - TL -

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mr Fehmi LAOURINE.

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2017
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc. 2016
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	2 878 570	1 133 555	312 301
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	780 155 979	646 782 980	707 145 287 (*)
Portefeuille titre commercial	5	805 722	534 785	289 311
Portefeuille d'investissements	6	78 271 625	79 311 518	74 101 711 (*)
Valeurs Immobilisés	7	10 127 784	10 687 833	10 210 109 (*)
Autres actifs	8	20 185 601	15 508 079	10 247 583
TOTAL DES ACTIFS		892 425 281	753 958 750	802 306 302
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Concours bancaires	9	6 771 040	2 773 757	10 627 542
Emprunts et dettes rattachées	10	673 857 020	555 455 120	580 860 669
Dettes envers la clientèle	11	16 819 575	14 374 339	15 597 222
Fournisseurs et comptes rattachés	12	57 002 757	47 132 579	53 504 560
Autres passifs	13	9 600 966	9 066 275	10 478 563 (*)
TOTAL DES PASSIFS		764 051 358	628 802 070	671 068 556
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		50 149 394	56 597 068	56 597 068
Résultats reportés		27 088 352	17 013 820	17 013 820
Résultat de la période		6 136 177	6 545 792	12 626 858
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	14	128 373 923	125 156 680	131 237 746
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		892 425 281	753 958 750	802 306 302

(*) Chiffres retraités pour le besoins de la comparabilité (cf-Note 2-11)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 Juin 2017
(Montants exprimés en dinars)

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc. 2016
PASSIFS EVENTUELS	14 000 000	11 850 393	11 188 140
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	14 000 000	10 950 000	11 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK			
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	-	900 393	188 140
ENGAGEMENTS DONNES	42 318 988	43 083 466	24 117 117
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	41 604 749	39 615 227	23 356 278
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	-	2 500 000	-
Engagements sur autres titres	714 239	968 239	760 839
ENGAGEMENTS RECUS	135 955 243	111 886 284	120 267 395
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	8 316 461	7 703 007	6 433 802
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 058	340 048
Intérêt à échoir sur Contrats Actifs	127 298 734	103 843 219	113 493 545
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	-	10 882 931	30 581 835
Engagements sur Titres MLA (Contrat de Portages)	-	882 931	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	10 000 000	30 581 835

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc. 2016
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	35 918 918	29 443 774	63 514 105
Intérêts et charges assimilés	17	(21 360 105)	(17 902 676)	(37 861 837)
Produits des placements	18	6 313 298	6 226 257	8 513 715
Autres Produits d'exploitations	16	895 319	821 332	1 708 000
Produit net		21 767 430	18 588 687	35 873 982
Charges de personnel	19	(5 857 401)	(4 815 987)	(9 606 640)
Autres charges d'exploitation	20	(2 679 360)	(2 633 358)	(5 210 781)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	21	(659 140)	(843 582)	(1 544 290)
Total des charges d'exploitation		(9 195 901)	(8 292 927)	(16 361 711)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		12 571 530	10 295 761	19 512 271
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	22	(4 535 792)	(2 163 574)	(946 875)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	23	(64 239)	124 765	(234 894)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(366 167)	(143 102)	(365 689)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 605 332	8 113 849	17 964 813
Autres gains ordinaires	25	261 662	278 192	463 642
Autres pertes ordinaires	26	(98)	-	(399 170)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 866 896	8 392 041	18 029 285
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	27	(1 730 719)	(1 846 249)	(4 334 167)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		6 136 177	6 545 792	13 747 032
Eléments extraordinaires		-	-	(1 120 174)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 136 177	6 545 792	12 626 858
Résultat par action		0,682	0,727	1,403

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2017	30-juin 2016	Exercice 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	233 957 611	203 634 841	425 907 857
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(274 321 876)	(209 182 309)	(447 725 119)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(9 719 326)	(6 870 275)	(14 402 477)
Intérêts payés	31	(26 324 196)	(21 227 386)	(35 155 033)
Impôts et taxes payés	32	(4 384 757)	(3 210 246)	(4 892 590)
Autres flux de trésorerie	33	3 377 299	3 933 882	8 086 876
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(77 415 245)	(32 921 493)	(68 180 486)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(590 074)	(488 617)	(709 371)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	42 760	20 642	44 056
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(4 940 953)	(3 914 827)	(9 148 122)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	706 800	462 885	12 922 885
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(4 781 467)	(3 919 917)	3 109 447
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	38	(9 008 307)	(8 996 662)	(8 996 662)
Encaissements provenant des emprunts	10	236 768 135	220 312 000	381 430 750
Remboursement d'emprunts	10	(162 640 345)	(150 560 814)	(277 124 978)
Flux liés au financement à court terme	10	23 500 000	(11 000 000)	(26 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		88 619 483	49 754 524	69 309 110
Variation de trésorerie		6 422 771	12 913 114	4 238 071
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	(10 315 241)	(14 553 316)	(14 553 316)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période		(3 892 470)	(1 640 202)	(10 315 241)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1er janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
	<hr/>
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2017 à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing, arrêtés au 30 juin 2017, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-(*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-(*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,

- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2011 à 2015 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2016. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2016}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2015}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.
Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$\text{TPMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$$\text{PCgi} = \text{Engagementsgi 0 et 1} \times \text{TMMgi} \times \text{FSgi} \times \text{TPMgi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Ils sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-9 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-10 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-11 Changements de méthodes de présentation:

Par rapport au 30 juin 2016, les états financiers au 30 juin 2017 traduisent des changements de méthodes de présentation de bilan et l'état de résultat.

Les retraitements opérés sont:

Ancienne Présentation	Nouvelle présentation	Commentaires
Créances de leasing : Encours Financiers Moins : provisions	Créances sur la clientèle, opérations de leasing	Les créances de leasing ont été présentées en net des provisions
Créances de leasing : Impayés Moins : provisions		
Intérêts constatés d'avance		
Portefeuille d'investissement brut Moins : provisions	Portefeuille d'investissements	Présenté en net des provisions
Immobilisations incorporelles Moins : amortissements	Valeurs Immobilisés	les valeurs immobilisées sont présentés net des amortissements
Immobilisations corporelles Moins : amortissements		
Provisions pour passifs et charges	Autres passifs	Les provisions pour passifs et

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Banques	2 865 867	1 120 734	297 480
- Caisses	12 703	12 821	14 821
<u>Total</u>	<u>2 878 570</u>	<u>1 133 555</u>	<u>312 301</u>

NOTE 4 : Créances sur la clientèle, Opérations de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Encours financiers	785 967 655	646 436 601	708 451 213
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 626 880	15 072 785	12 927 837
- Impayés	29 325 183	27 300 780	26 203 266
- Intérêts Constatés d'avance	(4 090 765)	(3 556 616)	(3 768 865)
<u>Total brut</u>	<u>821 828 953</u>	<u>685 253 550</u>	<u>743 813 451</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(18 036 944)	(16 867 338)	(15 009 181)
- Provisions collectives	(2 873 000)	(2 460 000)	(2 873 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(15 572 857)	(14 029 620)	(13 817 253)
- Produits réservés	(5 190 173)	(5 113 612)	(4 968 730)
<u>Total des provisions</u>	<u>(41 672 974)</u>	<u>(38 470 570)</u>	<u>(36 668 164)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>780 155 979</u>	<u>646 782 980</u>	<u>707 145 287</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2016	<u>703 496 869</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	243 167 019
- Relocations	1 341 129
<u>Retraits de la période</u>	
-Remboursement des créances échues	(160 820 949)
-Remboursement des créances anticipées	(6 663 782)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(726 047)
- Relocations	(1 081 886)
<u>Provisions de La période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(5 569 233)
- Dotations additionnelles aux provisions pour dépréciation des encours classées	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	2 541 471
Solde au 30 juin 2017	<u>775 684 591</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Agriculture	41 892 758	33 460 538	37 939 066
Bâtiments TP	130 148 404	93 271 490	113 260 366
Industrie			
Agro-alimentaire	46 596 148	36 900 504	42 512 603
Chimie	18 905 316	15 950 186	16 685 234
Energie	151 707	180 935	126 315
Textile	15 369 852	16 346 119	15 732 809
Mines	222 866	35 402	219 400
Autres industries	106 959 358	97 883 709	104 840 816
Tourisme			
Hôtellerie	1 169 203	1 105 672	1 118 884
Agences de voyage	5 512 307	5 827 317	5 819 449
Location de voiture	51 792 646	39 297 266	39 469 017
Autres Tourisme	11 438 234	9 437 151	10 495 893
Commerce et service			
Commerce	192 593 142	164 063 537	175 415 886
Transport	43 736 207	30 782 322	37 936 689
Audio-visuel	480 702	371 632	423 575
Professions libérales	46 782 476	44 865 605	45 591 438
Autres Services	82 843 210	71 730 001	73 791 610
Total	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Matériel de transport léger	315 431 225	261 917 522	281 622 089
Matériel de transport léger Utilitaire	62 433 712	58 082 838	60 168 177
Matériel de transport lourd	96 888 669	67 852 380	80 774 817
Matériel BTP	111 818 321	82 196 169	96 724 363
Equipement industriel	79 931 412	72 803 990	80 410 782
Equipement informatique	4 762 520	4 111 962	3 975 069
Autres	57 357 645	50 938 369	51 970 939
Sous total	<u>728 623 504</u>	<u>597 903 230</u>	<u>655 646 236</u>
Immeubles de bureaux	27 710 674	27 745 525	29 319 321
Immeubles industriels ou commerciaux	40 260 358	35 860 631	36 413 493
Total	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>895 863 504</u>	<u>731 570 542</u>	<u>802 935 356</u>
A recevoir dans moins d'1an	327 225 713	280 065 334	297 370 929
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	549 090 415	436 011 702	489 322 144
A recevoir dans plus de 5 ans	19 547 376	15 493 506	16 242 283
Produits financiers non acquis	<u>127 298 734</u>	<u>103 183 837</u>	<u>113 493 545</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>768 564 770</u>	<u>628 386 705</u>	<u>689 441 811</u>
A recevoir dans moins d'1an	268 042 723	231 470 308	243 630 957
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	483 345 484	383 554 841	429 568 571
A recevoir dans plus de 5 ans	17 176 563	13 361 556	16 242 283
Créances en cours (2)	<u>10 626 880</u>	<u>15 072 785</u>	<u>12 927 837</u>
Créances échues (3)	<u>1 077 653</u>	<u>1 981 789</u>	<u>1 460 327</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>16 325 233</u>	<u>16 068 107</u>	<u>17 549 075</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	12 728 724	13 149 620	11 618 620
- Intérêts de retard à facturer	-	62 629	-
Montant brut	<u>12 728 724</u>	<u>13 212 249</u>	<u>11 618 620</u>
A déduire :			
- Provisions	(2 285 101)	(2 587 759)	(2 093 594)
- Produits réservés (*)	(1 891 630)	(2 513 336)	(2 163 407)
Montant net	<u>8 551 993</u>	<u>8 111 154</u>	<u>7 361 619</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	16 596 459	14 088 531	14 584 646
Montant brut	<u>16 596 459</u>	<u>14 088 531</u>	<u>14 584 646</u>
A déduire :			
- Provisions	(13 287 756)	(11 441 861)	(11 723 658)
- Produits réservés	(3 296 504)	(2 598 237)	(2 803 283)
Montant net	<u>12 199</u>	<u>48 433</u>	<u>57 705</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>8 562 153</u>	<u>8 157 548</u>	<u>7 417 285</u>

(*) Dont 1 245 079 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

Note 4.5 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	727 991 209	40 221 045	6 053 068	374 434	21 954 781	796 594 536
Impayés	3 412 446	5 712 754	2 089 770	177 327	17 932 886	29 325 183
Avances et acomptes reçus (*)	(7 286 677)	(34 984)			(1 668 119)	(8 989 780)
ENCOURS GLOBAL	724 116 978	45 898 815	8 142 838	551 761	38 219 548	816 929 939
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,99%	0,07%	4,83%	
			5,88%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	41 484 607	120 142	-	-	-	41 604 749
TOTAL ENGAGEMENTS	765 601 585	46 018 957	8 142 838	551 761	38 219 548	858 534 688
Produits réservés			536 048	48 587	3 612 568	4 197 203
Provisions affectées sur les impayés			905 123	125 689	14 289 936	15 320 748
Provisions affectées sur les encours			27 235	125 020	17 877 129	18 029 384
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 468 406	299 296	35 779 633	37 547 335
ENGAGEMENTS NETS	765 601 585	46 018 957	6 674 432	252 465	2 439 915	820 987 353
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			18,03%	54,24%	89,70%	
			77,29%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2017 à 5,88% contre 6,87% au 30 juin 2016 et 5,76% au 31 décembre 2016

(2) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2017 à 77,29 % contre 73,7% au 30 juin 2016 et 75,54% au 31 Décembre 2016.

NOTE 5 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
-Tunisie Sicav	551 478	61 776	35 067
-Amen Trésor Sicav	-	252 209	-
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
<u>Total brut</u>	<u>1 190 198</u>	<u>952 705</u>	<u>673 787</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(384 476)	(417 920)	(384 476)
<u>Total net</u>	<u>805 722</u>	<u>534 785</u>	<u>289 311</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Titres de participation	57 608 272	61 952 754	52 795 719
Titres immobilisés	13 476 715	13 351 715	14 101 715
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	7 571 683	8 454 613
<u>Montant brut</u>	<u>79 539 600</u>	<u>82 876 152</u>	<u>75 352 047</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(310 200)	(3 064 200)	(356 800)
<u>Montant libéré</u>	<u>79 229 400</u>	<u>79 811 952</u>	<u>74 995 247</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(147 665)	(50 000)	(83 426)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(810 110)	(450 434)	(810 110)
<u>Montant net</u>	<u>78 271 625</u>	<u>79 311 518</u>	<u>74 101 711</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2016	52 795 719	52 438 919	356 800
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	46 600	(46 600)
- TLG FINANCE	4 132 560	4 132 560	-
- ALIOS FINANCE	642 893	642 893	-
- Amen Santé	118 900	118 900	
Cessions de la période			
-Clinique El Amen Béja	(81 800)	(81 800)	-
Soldes au 30 Juin 2017	<u>57 608 272</u>	<u>57 298 072</u>	<u>310 200</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2016	14 101 715	14 101 715	-
Cessions de la période			
- Société YASMINE	(625 000)	(625 000)	-
Soldes au 30 Juin 2017	<u>13 476 715</u>	<u>13 476 715</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algeria	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,00	10,45	9 757 418			1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597			2006/2017	4,87%
Total Entreprises liées				39 351 737	-	-		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	10,00	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	26 671	100,00	103,92	2 771 739			1991/92/96/98/2004/2012	26,67%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	10,00	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				3 774 173	-	-		
Autres								
S T I F	40 000	10,00	10,00	400 000			2000/2016	100%
Amen Santé	77 291	10,00	10,00	772 910			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000,00	1 000 000		147 668	2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	11 666	100,00	100,00	1 166 600			2013/2014/2016	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	310 200		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650			2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				14 482 362	310 200	147 668		
Total Titres de participation				57 608 272	310 200	147 668		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,000	10,00	100 000			2008	(*)
* M.B.G	-	100,000	100,00	-			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	100,00	666 700		666 700	2009	(*)
* Société YASMINE	212 500	10,00	10,00	2 125 000			2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	28 750	100,00	100,00	2 875 000			2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	(*)
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	(*)
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	(*)
				13 476 715	-	810 110		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

**TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars)**

7.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur Comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de	Ajustement Inventaire physique	Cessions	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	6 701 347	-	108 556	-	-	6 809 903	5 784 502	221 611	-	-	6 006 113	803 790
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		6 701 347	-	108 556	-	-	6 809 903	5 784 502	221 611	-	-	6 006 113	803 790

7.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux	Valeur brute						Amortissements					Valeur
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de	Ajustement Inventaire physique	Cessions	Fin de période	
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 646 763	-	-	-	-	6 646 763	1 687 528	164 803	-	-	1 852 331	4 794 432
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	693 064	-	373 261	-	190 380	875 945	310 842	55 694	-	147 981	218 555	657 390
Mobilier de bureau	10%	777 242	-	26 782	-	-	804 024	520 376	25 480	-	-	545 856	258 168
Matériel informatique	33%	1 334 404	-	40 878	-	-	1 375 282	1 126 750	56 281	-	-	1 183 031	192 251
Installations générales	10%	2 368 029	-	40 595	-	-	2 408 624	1 116 813	106 129	-	-	1 222 942	1 185 682
TOTAUX		14 086 243	-	481 516	-	190 380	14 377 379	4 792 979	408 387	-	147 981	5 053 385	9 323 994
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		20 787 590	-	590 072	-	190 380	21 187 282	10 577 481	629 998	-	147 981	11 059 498	10 127 784

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
- Frais d'émission des emprunts (*)	1 666 263	1 454 669	1 356 796
- Charges à répartir	87 425	142 174	116 566
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	108 959	7 232	7 232
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	2 704 762	1 994 556	1 537 695
- Personnel, rémunérations dues	-	-	1 814
- Prêts au personnel	2 210 481	1 941 137	1 984 221
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	266 858	261 051	266 858
- Dépôts et cautionnements versés	165 658	81 741	81 741
- Avances et acomptes au personnel	56 132	47 376	63 271
- Crédit de TVA	5 384 470	2 597 423	2 235 720
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	312 798	312 798
- Acomptes provisionnels	1 106 098	910 319	-
- Compte courant Tunisie Factoring	31 743	172 351	-
- Compte courant Tunisie LLD	237 742	37 579	48 277
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- TLG Finance	62 882	50 648	50 648
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	464 053	560 674	550 020
- Produits à recevoir des tiers	5 162 015	4 453 746	1 207 544
- Compte d'attente	421 238	396 296	959 889
- Charges constatées d'avance	545 692	533 053	184 993
Total brut	21 345 683	16 305 237	11 316 497
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(39 636)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(52 374)	(66 013)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(150 000)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(164 197)	(163 475)	(171 094)
Total net	20 185 601	15 508 079	10 247 583

(*) Voir le tableau ci-dessous

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de	Addition	Transfert	Fin de	Début de	Dotation de	Transfert	Fin de	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	5 005 422	607 804	-	5 613 226	3 648 626	298 337	-	3 946 963	1 666 263
TOTAUX		5 005 422	607 804	-	5 613 226	3 648 626	298 337	-	3 946 963	1 666 263

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 9 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Banques, découverts	6 771 040	2 773 757	10 627 542
<u>Total</u>	<u>6 771 040</u>	<u>2 773 757</u>	<u>10 627 542</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
Emprunts			
- Banques locales	162 791 223	143 851 152	143 471 188
- Banques étrangères	220 423 900	138 236 495	167 551 045
- Emprunts obligataires	249 975 140	242 420 240	248 040 240
- Billets de trésorerie	3 000 000	3 000 000	3 000 000
- Certificat de depots	27 500 000	19 000 000	4 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>663 690 263</u>	<u>546 507 887</u>	<u>566 062 473</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	984 130	1 037 977	1 722 318
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	4 060 245	2 165 524	3 135 300
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 017 907	5 644 507	9 931 129
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	104 475	99 225	9 450
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>10 166 757</u>	<u>8 947 233</u>	<u>14 798 197</u>
<u>Total</u>	<u>673 857 020</u>	<u>555 455 120</u>	<u>580 860 669</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 10: EMPRUNS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	143 471 188	133 500 000	114 179 965	162 791 223	68 243 794	94 547 429
* AMEN BANK 2013/2	2 812 500	-	1 875 000	937 500	-	937 500
* AMEN BANK 2015/1	3 617 021	-	638 298	2 978 723	1 702 127	1 276 596
* AMEN BANK 2015/2	7 291 667	-	1 250 000	6 041 667	3 541 667	2 500 000
* AL BARAKA BANK	45 000 000	70 000 000	70 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISIE 2013/3	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 2016/1	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000
* A.B.C TUNISIE 2016/2	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
* ATTIJARI BANK 2013	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2015	5 000 000	-	1 666 667	3 333 333	-	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2016	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* BIAT 2013/1	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* BIAT 2015/1	5 250 000	-	750 000	4 500 000	3 000 000	1 500 000
* BIAT 2015/2	12 000 000	-	1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
* BIAT 2016	18 000 000	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* BTK 2013	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* ZITOUNA BANK	4 000 000	8 000 000	8 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* BH	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* WIFEK BANK	5 000 000	15 000 000	20 000 000	-	-	-
* CITI BANK	-	500 000	500 000	-	-	-
* BT 2017	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
* BIAT 2017/1	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 2017	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	167 551 045	66 268 135	13 395 280	220 423 900	180 705 285	39 718 615
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	12 726 974	-	2 212 645	10 514 329	6 041 427	4 472 902
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	17 739 198	-	1 612 654	16 126 544	12 901 235	3 225 309
* BIRD 2012	7 787 975	-	678 571	7 109 404	5 752 261	1 357 143
* B.A.D	5 165 686	-	424 577	4 741 109	3 891 956	849 153
* BERD 2014	9 943 286	-	1 657 215	8 286 071	4 971 642	3 314 429
* BIRD 2015	6 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-
* SANAD	11 344 278	-	1 890 674	9 453 604	5 672 256	3 781 348
* SANAD 2016	15 443 750	-	-	15 443 750	12 011 778	3 431 972
* SANAD GGF	24 675 000	-	-	24 675 000	19 191 662	5 483 338
* PROPARCO	22 207 000	-	2 467 444	19 739 556	14 804 667	4 934 889
* RESPONSABILITY	22 063 500	-	2 451 500	19 612 000	14 709 000	4 903 000
* BERD 2016	12 300 000	-	-	12 300 000	12 300 000	-
* B.E.I 2017	-	30 581 835	-	30 581 835	30 581 835	-
* RESPONSABILITY MICRO	19 215 700	-	-	19 215 700	17 080 633	2 135 067
* RESPONSABILITY SICAV LUX	-	16 470 600	-	16 470 600	14 640 535	1 830 065
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	311 022 233	199 768 135	127 575 245	383 215 123	248 949 079	134 266 044

NOTE 10: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2011 III	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2012 I	10 964 000	-	6 000 000	4 964 000	2 482 000	2 482 000
* Emprunt obligataire 2012 II	10 140 000	-	4 000 000	6 140 000	2 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	19 032 000	-	-	19 032 000	13 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	16 468 000	-	4 000 000	12 468 000	8 468 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2014 I	23 404 000	-	6 000 000	17 404 000	11 404 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2014 II	25 240 000	-	-	25 240 000	19 240 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2015 I	29 407 240	-	592 760	28 814 480	22 814 480	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	19 385 000	-	615 000	18 770 000	14 770 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2015 II	30 000 000	-	2 227 200	27 772 800	25 545 600	2 227 200
* Emprunt obligataire 2016 I	30 000 000	-	1 630 140	28 369 860	26 739 720	1 630 140
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	20 000 000	-	-	20 000 000	19 220 000	780 000
* Emprunt obligataire 2017 I		37 000 000	-	37 000 000	33 486 000	3 514 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	248 040 240	37 000 000	35 065 100	249 975 140	199 341 800	50 633 340
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CERTIFICATS DE DEPÔTS	4 000 000	111 500 000	88 000 000	27 500 000	-	27 500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	7 000 000	111 500 000	88 000 000	30 500 000	-	30 500 000
TOTAL GENERAL	566 062 473	348 268 135	250 640 345	663 690 263	448 290 879	215 399 384

NOTE 11 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 989 780	7 813 154	8 575 802
- Dépôts et cautionnements reçus	7 829 795	6 561 185	7 021 420
<u>Total</u>	<u>16 819 575</u>	<u>14 374 339</u>	<u>15 597 222</u>

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	12 655	176 715	283 833
- Factures non parvenues	915 739	916 071	834 578
<u>Sous total</u>	<u>928 394</u>	<u>1 092 786</u>	<u>1 118 411</u>
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	5 697 436	3 584 176	3 221 442
- Effets à payer	49 463 632	41 433 311	47 786 336
- Factures non parvenues	478 297	697 234	895 261
- Retenues de garantie	434 998	325 072	483 110
<u>Sous total</u>	<u>56 074 363</u>	<u>46 039 793</u>	<u>52 386 149</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>57 002 757</u>	<u>47 132 579</u>	<u>53 504 560</u>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Personnel, rémunérations dues	174 359	62 338	-
- Personnel, provisions pour congés payés	813 738	669 185	697 849
- Personnel, autres charges à payer	415 467	311 287	785 870
- Etat, retenues sur salaires	430 298	296 985	140 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	875 984	740 394	789 233
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	87 519	21 129	103 808
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 730 717	1 846 249	3 048 652
- Etat, autres impôts et taxes à payer	34 592	22 698	24 728
- Actionnaires, dividendes à payer	13 301	21 608	21 608
- Avances sur titres immobilisés	782 653	322 653	782 653
- C.N.S.S	942 961	648 821	445 531
- Autres comptes créditeurs	1 396 737	1 149 642	1 274 072
- Diverses charges à payer	27 000	348 229	761 027
- Charges à payer sur contrats de portage	-	834 425	-
- Produits constatés d'avance	18 039	86 947	20 838
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	-	51 914	-
- Autres provisions pour risques	1 857 601	1 631 771	1 582 601 (*)
<u>Total</u>	<u>9 600 966</u>	<u>9 066 275</u>	<u>10 478 563</u>

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
- Capital social	(A) 45 000 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale	(B) 4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	15 457 184	14 154 858	14 154 858
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A) 25 425 212	33 175 212	33 175 212
- Boni de fusion	990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés	27 088 352	17 013 820	17 013 820
Total des capitaux propres avant résultat de la période	122 237 746	118 610 888	118 610 888
Résultat de la période	6 136 177	6 545 792	12 626 858
Total des capitaux propres avant affectation	128 373 923	125 156 680	131 237 746

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	6 136 177	6 545 792	12 626 858
Nombre d'actions (2)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C) 0,682	0,727	1,403

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2017 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	43 000 000	39 500 000	4 300 000	990 155	2 000 000	11 161 525	3 776 843	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	2 000 000				(2 000 000)			-		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015			200 000			2 000 000		9 532 782	(11 732 782)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Résultat au 31 Décembre 2015									9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	39 500 000	4 500 000	990 155	-	13 161 525	3 776 843	11 182 994	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016			-			2 018 333		7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 025 000)		1 025 000		-
Résultat au 31 Décembre 2016									12 626 858	12 626 858
Solde au 31 Décembre 2016	45 000 000	33 175 212	4 500 000	990 155	-	14 154 858	3 776 843	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017			-			2 552 326		10 074 532	(12 626 858)	-
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 250 000)		1 250 000		-
Résultat au 30 Juin 2017									6 136 177	6 136 177
Solde au 30 Juin 2017	45 000 000	25 425 212	4 500 000	990 155	-	15 457 184	3 776 843	27 088 352	6 136 177	128 373 923

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
<u>Intérêts conventionnels</u>	35 318 563	29 262 472	61 666 803
<u>Intérêts intercalaires</u>	193 115	167 938	439 610
<u>Intérêts de retard</u>	880 792	908 701	1 906 038
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>36 392 470</u>	<u>30 339 111</u>	<u>64 012 451</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(613 085)	(649 210)	(699 216)
. Intérêts de retard	(488 463)	(677 470)	(757 179)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	410 594	245 340	589 482
. Intérêts de retard antérieurs	217 402	186 003	368 567
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(473 552)</u>	<u>(895 337)</u>	<u>(498 346)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>35 918 918</u>	<u>29 443 774</u>	<u>63 514 105</u>

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	135 391	168 922	284 648
- Commissions d'assurance	451 527	388 294	881 487
- Autres	308 401	264 116	541 864
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>895 319</u>	<u>821 332</u>	<u>1 707 999</u>

NOTE 17 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
- Intérêts des emprunts obligataires	8 970 666	9 024 792	17 877 386
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 644 628	4 353 688	9 043 230
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	6 016 198	3 017 425	8 023 494
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	298 337	262 797	564 688
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>19 929 829</u>	<u>16 658 702</u>	<u>35 508 798</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	920 209	310 251	849 122
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	515 229	833 779	1 794 295
- Pénalités fiscales et sociales	617	67	1 035
- Pertes de change	31 314	5 655	10 003
- Gains de change	(37 093)	(12 934)	(410 092)
- Charges financières sur contrat de portage	-	107 156	83 676
- Autres	-	-	25 000
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 430 276</u>	<u>1 243 974</u>	<u>2 353 039</u>
<u>Total général</u>	<u>21 360 105</u>	<u>17 902 676</u>	<u>37 861 837</u>

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits des participations	6 165 056	6 151 865	6 327 365
- Produits des titres immobilisés	123 174	-	115 510
- Revenus des autres créances immobilisées	21 470	43 705	88 166
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 598	-	1 987
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	30 687	1 980 687
<u>Total</u>	<u>6 313 298</u>	<u>6 226 257</u>	<u>8 513 715</u>

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Salaires et complément de Salaires	4 103 954	3 400 360	6 865 813
- Bonus	250 000	250 000	760 000
- Indemnités représentatives de frais	127 459	128 263	277 437
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 026 166	816 495	1 398 477
- Autres charges sociales	349 822	220 869	304 913
<u>Total</u>	<u>5 857 401</u>	<u>4 815 987</u>	<u>9 606 640</u>

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Achat de matières et fournitures	56 080	53 035	115 543
<u>Total des achats</u>	<u>56 080</u>	<u>53 035</u>	<u>115 543</u>
- Locations	117 132	89 205	213 239
- Charges locatives et de copropriété	59 685	51 641	151 165
- Entretiens et réparations	181 503	142 357	370 993
- Primes d'assurances	38 594	37 415	74 677
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	285 563	256 370	634 572
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>682 477</u>	<u>576 988</u>	<u>1 444 646</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 881	685 852	1 194 516
- Publicités, publications, relations publiques	216 683	235 590	455 463
- Déplacements, missions et réceptions	444 032	440 966	834 586
- Frais postaux et de télécommunications	162 368	155 861	257 298
- Services bancaires et assimilés	252 681	235 397	425 635
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 646 645</u>	<u>1 753 666</u>	<u>3 167 498</u>
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres	15 407	9 848	15 393
<u>Total des charges diverses</u>	<u>54 287</u>	<u>48 728</u>	<u>93 153</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	134 901	110 993	200 724
- T.C.L.	91 147	75 495	157 084
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 823	14 453	32 133
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>239 871</u>	<u>200 941</u>	<u>389 941</u>
<u>Total général</u>	<u>2 679 360</u>	<u>2 633 358</u>	<u>5 210 781</u>

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	221 611	408 956	669 472
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	408 387	401 951	816 535
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	29 142	32 675	58 283
<u>Total</u>	<u>659 140</u>	<u>843 582</u>	<u>1 544 290</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	8 533 457	7 371 388	9 541 351
- Dotations aux provisions collectives	-	-	413 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 997 665)	(5 207 814)	(9 007 476)
- Créances abandonnées	4 534	5 887	194 602
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(4 534)	(5 887)	(194 602)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>4 535 792</u>	<u>2 163 574</u>	<u>946 875</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	64 239	-	83 426
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	3 261
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	307 024	666 700
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	(36 704)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(431 789)	(481 789)
<u>Total</u>	<u>64 239</u>	<u>(124 765)</u>	<u>234 894</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	74 622
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	98 065	-	204 032
- Dotations aux provisions pour risques et charges	275 000	150 000	500 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	(6 898)	(13 795)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(399 170)
<u>Total</u>	<u>366 167</u>	<u>143 102</u>	<u>365 689</u>

NOTE 25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	361	17	54
- Produits sur assistance technique MLA	195 000	215 032	337 298
- Autres produits	66 301	63 143	126 290
<u>Total</u>	<u>261 662</u>	<u>278 192</u>	<u>463 642</u>

NOTE 26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	98	-	399 170
<u>Total</u>	<u>98</u>	<u>-</u>	<u>399 170</u>

NOTE 27 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2017 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 22% du résultat comptable.

NOTE 28 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	26 203 266	24 758 245	24 758 245
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(29 325 183)	(27 300 780)	(26 203 266)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 575 802)	(6 873 548)	(6 873 548)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	8 989 780	7 813 154	8 575 802
- Plus ou moins values sur relocation	(259 243)	(192 375)	(359 672)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(7 021 420)	(6 631 293)	(6 631 293)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	7 829 795	6 561 185	7 021 420
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 789 703)	(3 343 515)	(3 343 515)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 108 804	3 643 563	3 789 703
- TVA collectées	31 063 212	27 325 830	57 579 072
- Loyers encaissés	196 332 627	169 920 800	351 200 918
- Intérêts de retard	880 792	908 701	1 906 038
- Créances virées en Pertes	(4 534)	(5 887)	(194 602)
- Remboursement des valeurs résiduelles	726 047	943 357	-
- Remboursements anticipés	6 663 782	5 938 482	14 397 907
- Produits sur Cessions anticipées	135 391	168 922	284 648
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>233 957 611</u>	<u>203 634 841</u>	<u>425 907 857</u>

NOTE 29 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	52 386 149	30 255 770	30 255 770
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(56 074 363)	(46 039 793)	(52 386 149)
- Fournisseurs, avances en début de période	(1 537 695)	(2 088 540)	(2 088 540)
- Fournisseurs, avances en fin de période	2 704 762	1 994 556	1 537 695
- Investissements pour financement de contrats de leasing	243 167 019	197 086 157	412 908 707
- TVA sur Investissements	33 676 004	27 974 159	57 497 636
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>274 321 876</u>	<u>209 182 309</u>	<u>447 725 119</u>

NOTE 30 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(7 232)	(7 232)	(7 232)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	108 959	7 232	7 232
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(63 271)	(60 968)	(60 968)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	56 132	47 376	63 271
- Charges constatées d'avance en début de période	(184 993)	(787 149)	(787 149)
- Charges constatées d'avance en fin de période	545 692	533 053	184 993
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	1 118 411	1 083 886	1 083 886
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(928 394)	(1 092 786)	(1 118 411)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	(1 814)	(1 814)	(1 814)
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(174 359)	(62 338)	1 814
- Personnel, provisions pour CP en début de période	697 849	672 214	672 214
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(813 738)	(669 185)	(697 849)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	785 870	816 236	816 236
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(415 467)	(311 287)	(785 870)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	140 093	119 905	119 905
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(430 298)	(296 985)	(140 093)
- Etat, retenues sur hon. com et loyers en début de période	789 233	535 945	535 945
- Etat, retenues sur hon. com et loyers en fin de période	(875 984)	(740 394)	(789 233)
- C.N.S.S en début de période	445 531	376 365	376 365
- C.N.S.S en fin de période	(942 961)	(648 821)	(445 531)
- Diverses Charges à payer en début de période	761 027	-	-
- Diverses Charges à payer en fin de période	(27 000)	(348 229)	(761 027)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	-	799 425	799 425
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(834 425)	-
- Prêts accordés au personnel au cours de la période	455 025	268 650	589 847
- Remboursements sur prêts au personnel	(228 764)	(196 320)	(468 629)
- Dépôts et cautionnements versés	83 917	-	-
- TVA, payées sur biens et services	528 972	419 517	787 668
- Charges de personnel	5 857 401	4 815 987	9 606 640
- Autres charges d'exploitation	2 679 360	2 633 358	5 210 781
- Impôts et taxes	(239 871)	(200 941)	(389 941)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>9 719 326</u>	<u>6 870 275</u>	<u>14 402 477</u>

NOTE 31 : INTERETS PAYES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Frais d'émission d'emprunt	607 804	410 904	614 922
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	103 808	51 349	51 349
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(87 519)	(21 129)	(103 808)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	9 931 128	8 475 377	8 475 377
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(5 017 907)	(5 644 507)	(9 931 128)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 722 317	1 845 785	1 845 785
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(984 130)	(1 037 977)	(1 722 317)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	3 135 300	1 766 154	1 766 154
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(4 060 245)	(2 165 524)	(3 135 300)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	9 450	6 300	6 300
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(104 475)	(99 225)	(9 450)
- Charges financières	21 367 002	17 902 676	37 861 837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(298 337)	(262 797)	(564 688)
<u>Intérêts payés</u>	<u>26 324 196</u>	<u>21 227 386</u>	<u>35 155 033</u>

NOTE 32 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	3 048 652	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(624 619)	(935 930)	(3 048 652)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	24 728	21 224	21 224
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(34 592)	(22 698)	(24 728)
- TVA payées	-	2 100 460	2 100 463
- Impôts et taxes	239 871	200 941	389 941
- Impôts sur les bénéfices	1 730 717	1 846 249	5 454 341
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>4 384 757</u>	<u>3 210 246</u>	<u>4 892 590</u>

NOTE 33 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	1 207 544	1 387 261	1 387 261
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(5 162 015)	(4 453 746)	(1 207 544)
- Autres comptes débiteurs en début de période	550 020	499 744	499 744
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(464 053)	(560 674)	(550 020)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	(89)	(3 975)	(3 975)
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(31 743)	(172 351)	89
- TLG en début de période	50 648	47 292	47 292
- TLG en fin de période	(62 882)	(50 648)	(50 648)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	48 277	39 073	39 073
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(237 742)	(37 579)	(48 277)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	959 889	585 534	585 534
- Comptes d'attente en fin de période	(421 238)	(396 296)	(959 889)
- Placements en titres en début de période	173 767	282 342	282 342
- Placements en titres en fin de période	(690 178)	(452 685)	(173 767)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(1 274 072)	(1 055 207)	(1 055 207)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	1 396 737	1 149 642	1 274 072
- Produits des placements	6 313 298	6 226 257	8 513 715
-Plus values sur cession des titres d'investissement	-	(30 687)	(1 980 687)
- Autres produits d'exploitation	759 928	652 410	1 423 351
- Autres gains ordinaires	261 301	278 175	463 588
- Autres pertes ordinaires	(98)	-	(399 170)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>3 377 299</u>	<u>3 933 882</u>	<u>8 086 876</u>

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	108 557	194 876	198 964
- Investissements en Immobilisations corporelles	481 517	293 741	510 407
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>590 074</u>	<u>488 617</u>	<u>709 371</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	42 399	20 625	44 003
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	361	17	53
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>42 760</u>	<u>20 642</u>	<u>44 056</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Titres de participation libérés au cours de la période	4 940 953	1 914 827	4 265 192
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	-	2 000 000	4 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(7 571 683)	(7 571 683)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	7 571 683	8 454 613
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>4 940 953</u>	<u>3 914 827</u>	<u>9 148 122</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	625 000	500 000	1 750 000
- Titres de participations cédés au cours de la période	81 800	69 213	8 869 213
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(782 653)	(459 668)	(459 668)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	782 653	322 653	782 653
- Plus values sur cession de titres de participations	-	30 687	1 980 687
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>706 800</u>	<u>462 885</u>	<u>12 922 885</u>

NOTE 38 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dividendes et tantièmes	9 000 000	9 000 000	9 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	21 608	18 270	18 270
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(13 301)	(21 608)	(21 608)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>9 008 307</u>	<u>8 996 662</u>	<u>8 996 662</u>

NOTE 39 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Banques	2 865 867	1 120 734	297 480
- Caisses	12 703	12 820	14 821
- Banques, découverts	(6 771 040)	(2 773 757)	(10 627 542)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(3 892 470)</u>	<u>(1 640 202)</u>	<u>(10 315 241)</u>

NOTE 40 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 892 425 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 136 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing» au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2017

Les Co-commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness Immeuble Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La Société One Tech Holding, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF et Mr Mourad FRADI (ECC MAZARS).

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

	Notes	2017 Au 30/06/2017	2016 Au 30/06/2016	2016 Au 31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		52 207	46 721	46 721
Moins : amortissements		-46 081	-38 827	-44 164
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>6 126</u>	<u>7 894</u>	<u>2 557</u>
Immobilisations corporelles		8 147 939	1 354 085	8 108 245
Moins : amortissements		-889 161	-491 570	-619 888
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>7 258 778</u>	<u>862 515</u>	<u>7 488 357</u>
Immobilisations financières		194 602 717	195 186 461	195 167 925
Moins : Provisions		-126 540	-438 847	-412 308
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>194 476 177</u>	<u>194 747 614</u>	<u>194 755 617</u>
Total des actifs immobilisés		201 741 081	195 618 023	202 246 531
Autres actifs non courants		0	0	0
Total des actifs non courants		201 741 081	195 618 023	202 246 531
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0	0	0
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 498 853	1 257 325	1 649 307
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	<u>1 498 853</u>	<u>1 257 325</u>	<u>1 649 307</u>
Autres actifs courants		15 476 241	13 991 237	2 582 585
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>	B - 4	<u>15 476 241</u>	<u>13 991 237</u>	<u>2 582 585</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 5	3 988 472	5 012 193	9 745 817
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	382 761	418 803	54 075
Total des actifs courants		21 346 327	20 679 558	14 031 784
Total des actifs		223 087 408	216 297 581	216 278 315

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2017	2016	2016
	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		53 600 000	53 600 000	53 600 000
Réserves légales		5 357 784	3 009 731	3 009 731
Prime d'émission		93 237 653	107 173 653	107 173 653
Resultats reportés		44 493 014	30 129 498	30 129 498
Réserves fonds sociales		120 000	0	0
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		196 808 451	193 912 882	193 912 882
Résultat de l'exercice		19 177 664	17 841 543	16 831 569
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	215 986 115	211 754 425	210 744 451
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B - 8	4 438 495	1 270 179	631 109
Provision pour risques et charges		275 000	275 000	275 000
Total des passifs non courants		4 713 495	1 545 179	906 109
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	383 423	419 853	2 683 912
Autres passifs courants	B - 10	820 170	538 540	632 263
Autres passifs financiers	B - 11	1 184 205	2 039 584	1 311 580
Concours bancaires		0	0	0
Total des passifs courants		2 387 798	2 997 977	4 627 755
Total des passifs		7 101 293	4 543 156	5 533 864
Total capitaux propres et passifs		223 087 408	216 297 581	216 278 315

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	2017 Au 30/06/2017	2016 Au 30/06/2016	2016 Au 31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dividendes	<i>R - 1</i>	20 882 890	19 093 509	19 079 503
Autres produits d'exploitation		37 500	0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>20 920 390</u>	<u>19 093 509</u>	<u>19 079 503</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	53 351	56 955	73 441
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	960 363	534 537	1 210 729
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	335 421	379 927	487 042
Reprise sur provisions		-350 000	0	0
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	820 478	398 863	738 568
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>1 819 613</u>	<u>1 370 282</u>	<u>2 509 780</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 100 777	17 723 227	16 569 723
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	124 335	113 481	174 897
Produits des placements	<i>R - 7</i>	247 828	273 778	477 051
Autres gains ordinaires		0	111	4 259
Autres pertes ordinaires		4 840	2 989	4 464
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		19 219 430	17 880 646	16 871 672
Impôt sur les bénéfices		41 766	39 103	39 103
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		19 177 664	17 841 543	16 832 569
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0	1 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		19 177 664	17 841 543	16 831 569
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		19 177 664	17 841 543	16 831 569
Résultat par action		0,358	0,333	0,314

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

		2017	2016	2016
	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		19 177 664	17 841 543	16 831 569
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements		335 421	379 927	487 042
. Reprise sur provisions		-350 000	0	0
. Variation des créances	F - 1	150 454	-166 145	-558 127
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-12 893 656	-10 531 300	877 352
. Variation des fournisseurs	F - 3	78 229	92 448	-55 211
. Variation des autres passifs	F - 4	205 693	-77 847	15 876
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	5 757 345	6 429 958	1 666 454
. Plus ou moins value actions propres		0	-194	-194
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	34 652	-5 000	1 873
. Autres ajustements		4 845	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>12 500 647</u>	<u>13 963 390</u>	<u>19 266 634</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-2 423 898	-133 026	-4 475 468
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-300 000	-319 308	-353 770
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F - 9	825 710	30 000	76 125
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>-1 898 188</u>	<u>-422 334</u>	<u>-4 753 113</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
- Opération sur actions propres		0	750	750
- Dividendes et autres distributions		-13 936 000	-12 060 000	-12 060 000
- Encaissement provenant des emprunts		4 300 000	0	0
- Remboursement d'emprunts		-637 773	-1 361 088	-2 698 281
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		<u>-10 273 773</u>	<u>-13 420 338</u>	<u>-14 757 531</u>
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRESORERIE				
		328 686	120 718	-244 010
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	F - 10	54 075	298 085	298 085
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	F - 11	382 761	418 803	54 075

SOCIETE ONE TECH HOLDING

Société anonyme au capital de 53 600 000 dinars

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2017**

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constitué suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010. Son capital actuel s'élève à 53 600 000 DT réparti en 53.600.000 actions de 1 Dinar de nominale chacune.

La société a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING ont été arrêtés au 30 Juin 2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. BASE DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Site Web	33%
- Logiciel.....	33%
- Construction	5%
- Matériel de bureau	20%
- Agencement, Aménagement et installation	10%
- Matériel de transport.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2017 et la date de publication des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Site web	14 700	14 700	14 700
Logiciels	37 507	32 021	32 021
Agencement, Aménagement et installation	11 329	11 329	11 329
Mobilier et matériel de bureau	139 546	139 140	139 272
Matériel informatique	136 628	102 822	129 312
Matériel de transport	1 133 793	1 100 794	1 133 793
Construction	4 779 544	0	4 779 544
Terrain	1 898 500	0	1 898 500
Agencement, Aménagement en cours	48 599	0	16 495
<i>Sous Total</i>	8 200 146	1 400 806	8 154 966
Amts-Site web	14 700	14 700	14 700
Amts-logiciels	31 381	24 127	29 464
Amts-Construction	119 489	0	0
Amts-Agencement, Aménagement et installation	3 617	2 487	3 052
amts-Mobilier et matériel de bureau	85 650	57 787	71 706
Amts-Matériel informatique	57 182	31 531	35 286
Amts-Matériel de transport	623 223	399 765	509 844
<i>Sous Total</i>	935 242	530 397	664 052
<i>Total</i>	7 264 904	870 409	7 490 914

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ONE TECH HOLDING
Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2017

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	Au 31/12/2016	Acquisitions	Au 30/06/2017	Au 31/12/2016	Dotations	Au 30/06/2017	Au 30/06/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Site WEB	14 700	0	14 700	14 700	0	14 700	0
Logiciels	32 021	5 486	37 507	29 464	1 917	31 381	6 126
S/ TOTAL	46 721	5 486	52 207	44 164	1 917	46 081	6 126
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	1 898 500	0	1 898 500	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	4 779 544	0	119 489	119 489	4 660 055
Matériel de transport	1 133 793	0	1 133 793	509 844	113 379	623 223	510 570
Agencement, Aménagement et installation	11 329	0	11 329	3 052	565	3 617	7 712
Agencement, Aménagement en cours	16 495	32 104	48 599	0	0	0	48 599
Mobilier et matériel de bureau	139 272	274	139 546	71 706	13 944	85 650	53 896
Matériel informatique	129 312	7 316	136 628	35 286	21 896	57 182	79 446
S/TOTAL	8 108 245	39 694	8 147 939	619 888	269 273	889 161	7 258 778
TOTAL GENERAL	8 154 966	45 180	8 200 146	664 052	271 190	935 242	7 264 904

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Titres de participation	194 622 717	195 460 873	195 417 925
Versements restants sur actions souscrites	-300 000	-625 000	-600 000
Emprunt national	280 000	350 588	350 000
<i>Sous total</i>	194 602 717	195 186 461	195 167 925
Provision pour dépréciation titres de participation	126 540	438 847	412 308
Total	194 476 177	194 747 614	194 755 617

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Solde au 30/06/2017	Nombre des titres 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Nombre des titres 30/06/2017	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	351 320	0	0	351 320	92,45%
Actions "FUBA"	40 823 739	0	0	40 823 739	119 994	0	0	119 994	99,99%
Actions "TTEI"	22 033 279	0	0	22 033 279	67 994	0	0	67 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	55 986	0	0	55 986	79,98%
Actions "OTBS"	12 147 629	0	0	12 147 629	159 917	0	0	159 917	92,98%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	0	0	10 996	54,98%
Actions "STUCOM"	2 901 479	0	0	2 901 479	47 280	0	0	47 280	63,89%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	1 987 873	0	0	1 987 873	100 977	0	0	100 977	74,80%
Actions "ONE TECH MOBILE"	1 610 226	0	0	1 610 226	83 995	0	0	83 995	70,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	191 473 611	0	0	191 473 611	1 022 250	0	0	1 022 250	
Actions "TELNET HOLDING"	1 474 311	0	795 208	679 103	308 452	0	165 903	142 549	1,29%
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	80 000	0	0	80 000	5,50%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	
Parts sociales "GROUPE MEDITERRANEEN DE CONFECTION"	100 000	0	0	100 000	10 000	0	0	10 000	
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Total participation hors Groupe	3 944 314	0	795 208	3 149 106	437 934	0	165 903	272 031	
Emprunt National	350 000		70 000	280 000					
Total	195 767 925	0	865 208	194 902 717	1 460 184	0	165 903	1 294 281	
Titres souscrits non libérés "SPCS"	-600 000	0	300 000	-300 000					
Provision actions " TELNET HOLDING"	-350 000	0	350 000	0					
Provision actions " UADH "	-62 308	-64 232	0	-126 540					
Total immobilisations financières nettes	194 755 617	-64 232	215 208	194 476 177					

B-3 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
TTEI	0	78 325	40 295
ELEONETECH	171 126	217 670	111 336
FUBA	304 621	170 235	304 621
HELIOFLEX	146 990	123 508	144 256
OTBS	112 390	237 877	355 353
OTM	108 110	53 599	79 420
STUCOM	102 202	81 292	91 220
TUNISIE CABLES	502 672	242 627	502 672
TECHNIPLAST	50 742	52 192	20 134
Total	1 498 853	1 257 325	1 649 307

B-4 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Charges constatées d'avance	47 353	90 665	4 457
Débiteurs divers	142 474	131 397	142 236
Etat, crédit de TVA	173 311	174 977	173 311
Etat, crédit d'IS	309 306	255 979	296 070
Personnel, avances et acomptes	0	0	180
Produits à recevoir ^(a)	14 682 859	13 338 219	1 966 331
Prêts personnel	120 938	0	0
Total	15 476 241	13 991 237	2 582 585

(a) Les produits à recevoir se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dividendes à recevoir – FUBA	799 900	1 399 900	1 399 900
Dividendes à recevoir - TUNISIE CABLE	7 594 072	5 169 673	0
Dividendes à recevoir – STUCOM	554 772	554 772	554 772
Dividendes à recevoir – TTEI	3 499 494	4 499 498	112
Dividendes à recevoir – ELEONETECH	439 840	219 920	0
Dividendes à recevoir – ONE TECH MOBILE	349 979	0	0
Dividendes à recevoir - TECHNIPLAST	1 399 500	1 099 550	0
Dividendes à recevoir - AUTO CABLES	0	390 933	0
Divers	45 302	3 973	11 547
Total	14 682 859	13 338 219	1 966 331

B-5 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Placements courants	0	4 000 000	5 500 000
Billets de trésorerie	2 900 000	950 000	3 900 000
Titres SICAV	1 088 000	33 503	333 455
Intérêts courus débiteurs	472	920	12 362
Compte courant - société OTBS	0	27 770	0
Total	3 988 472	5 012 193	9 745 817

B-6 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Banques «TND »	382 598	418 147	53 633
Caisse	163	656	442
Total	382 761	418 803	54 075

B-7 Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Capital social	53 600 000	53 600 000	53 600 000
Réserves légales	5 357 784	3 009 731	3 009 731
Prime d'émission	93 237 653	107 173 653	107 173 653
Résultats reportés	44 493 014	30 129 498	30 129 498
Fonds social	120 000	0	0
Sous total	196 808 451	193 912 882	193 912 882
Résultat de la période	19 177 664	17 841 543	16 831 569
Total	215 986 115	211 754 425	210 744 451
Résultat par action	0,358	0,333	0,314

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2016	53 600 000	107 173 653	3 009 731	0	30 129 498	16 831 569	210 744 451
Affectation résultat bénéficiaire 2016								
<i>Report à nouveau</i>						14 363 516	-14 363 516	0
<i>Réserves</i>				2 348 053	120 000		-2 468 053	0
<i>Dividendes</i>			-13 936 000					-13 936 000
Situation des capitaux propres après affectation		53 600 000	93 237 652	5 357 784	120 000	44 493 015	0	196 808 451
Résultat de la période							19 177 664	19 177 664
Situation des capitaux propres au	30/06/2017	53 600 000	93 237 652	5 357 784	120 000	44 493 015	19 177 664	215 986 115

B-8 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Emprunts bancaires	4 435 380	1 255 275	621 968
Emprunts leasing	3 115	14 904	9 141
Total	4 438 495	1 270 179	631 109

Au 30 Juin 2017, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
Emprunt 3 800 000 DT	3 800 000	2 898 609	901 391	0
Emprunt 1 400 000 DT	1 330 000	1 182 223	147 777	0
Emprunt 350 000 DT	350 000	143 892	70 728	135 380
Emprunt Leasing	41 653	26 752	11 786	3 115
Emprunt 4 300 000 DT	4 300 000	0	0	4 300 000
Total	9 821 653	4 251 476	1 131 682	4 438 495

B-9 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	346 634	418 008	268 405
Fournisseurs d'immobilisations	33 000	0	2 411 718
Fournisseurs de titres de participation	3 789	1 845	3 789
Total	383 423	419 853	2 683 912

B-10 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
CNSS	66 034	73 169	84 833
Personnels, assurance groupe	1 526	3 112	0
Personnel-autres charges à payer	164 975	129 970	129 011
Personnel-rémunération dues	0	0	3 165
Charges à payer	507 385	209 900	277 120
Etat, déclarations mensuelles	77 187	102 642	118 516
Comptes courants actionnaires	0	4 824	0
Créditeurs divers	1 170	-946	570
Produits constatés d'avance	1 893	15 869	19 048
Total	820 170	538 540	632 263

B-11 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur emprunts	1 131 682	1 987 538	1 276 843
Intérêts courus	52 523	52 046	34 737
Total	1 184 205	2 039 584	1 311 580

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Dividendes

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dividendes – TUNISIE CABLES	11 094 189	10 169 673	10 169 673
Dividendes – TTEI	6 999 382	6 499 427	6 499 427
Dividendes – TECHNIPLAST	1 999 500	1 799 550	1 799 550
Dividendes – ELEONETECH	439 840	219 920	219 920
Dividendes – ONE TECH MOBILE	349 979	0	0
Dividendes – AUTO CABLE	0	390 933	390 933
Dividendes – SICAV	0	14 006	0
Total	20 882 890	19 093 509	19 079 503

R-2 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Frais de bourse	53 351	56 921	73 441
Frais sur achat de titres de participation	0	34	0
Total	53 351	56 955	73 441

R-3 Charges du personnel

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	817 069	660 797	1 446 654
Charges sociales	103 370	87 593	189 262
Congés payés	35 964	33 715	32 755
Cotisation assurance groupe	3 960	1432	-342
Transfert des charges	0	-249 000	-457 600
Total	960 363	534 537	1 210 729

R-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations	271 190	141 080	274 733
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	64 231	238 847	212 309
Total	335 421	379 927	487 042

R-5 *Autres charges d'exploitation*

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Jetons de présence	275 000	110 000	220 000
Honoraires et intermédiaires	417 450	378 898	763 460
Frais de formation	-976	35 762	14 532
Frais postaux et télécommunications	4 847	5 798	11 851
Réception et cadeau	6 047	6 936	16 130
Annonces et publicité	102 617	11 023	62 900
Services extérieurs	40 281	36 435	82 956
Impôts et taxes	94 995	56 079	99 720
Services bancaires et assimilés	6 003	1 453	7 304
Dons et subventions	20 001	17 000	18 773
Missions et Déplacements	73 591	44 113	79 362
Primes d'assurance	16 956	20 939	32 208
Entretien & réparation	465	9 744	65 555
fourniture de bureau	4 310	2 600	6 479
Charges loyer	561	70 801	141 601
Transfert de charges	-241 670	-408 718	-884 263
Total	820 478	398 863	738 568

R-6 *Charges financières nettes*

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Charges d'intérêts	47 423	100 989	165 527
Pertes de changes	963	297	297
Pertes sur cession de titres	75 949	12 195	9 073
Total	124 335	113 481	174 897

R-7 *Produits des placements*

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Produits financiers	199 553	268 190	454 941
Réévaluation titres SICAV	-539	588	163
Produits nets cessions des titres	21 262	5 000	7 940
Dividendes – SICAV	27 552	0	14 007
Total	247 828	273 778	477 051

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX

F-1 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 30/06/2017	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 649 307	1 498 853	150 454

F-2 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 30/06/2017	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	2 582 585	15 476 241	-12 893 656

F-3 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	383 423	2 683 912	-2 300 489
Ajustement fournisseurs d'immobilisations	-33 000	-2 411 718	2 378 718
Total			78 229

F-4 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	820 170	632 263	187 907
Ajustement "intérêts Caurus"	52 523	34 737	17 786
Total			205 693

F-5 Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 30/06/2017	Variation
Rubrique «Placements et autres actifs financiers»	9 745 817	3 988 472	5 757 345

F-6 Plus ou moins-value de cession des titres de participation

Désignation	Montant
Moins-value sur cession Titres Telnet Holding	34 652
Total	34 652

F-7 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel informatique	-7 316
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-274
Acquisition logiciels	-5 486
Agencement, Aménagement en cours	-32 104
Ajustement fournisseurs d'immobilisations	-2 378 718
Total	-2 423 898

F-8 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Libération capital - Actions « S P C S »	-300 000
Total	-300 000

F-9 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Encaissement lié l'emprunt obligataire	70 000
Cession des titres TELNET HOLDING	755 710
Total	825 710

F-10 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	54 075

F-11 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	382 761

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de société ONE TECH HOLDING se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a nanti 2 654 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 1 400 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING a nanti 23 327 actions OTBS et 4 104 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 3 800 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 3 000 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 2 083 333 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BIAT pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 4 000 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 2 214 285 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BNA pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 900 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 654 545 DT.
- La société ONE TECH HOLDING a mis en garantie immobilière la propriété sise à la zone industrielle Ariana en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 4 300 000 DT.

Tunis, le 29 Août 2017

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ONE TECH HOLDING comprenant le bilan au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et les notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 223 087 408 DT et un résultat bénéficiaire de 19 177 664 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Mahmoud ZAHAF
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société «EURO-CYCLES» publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Monsieur Adel MADHI.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2017	2016	Au 31 Décembre 2016
ACTIFS				
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	2	68 122,350	68 122,350	68 122,350
<i>Moins Amortissements</i>		-52 751,401	-46 055,760	-47 892,554
Immobilisations Corporelles	2	14 983 215,340	12 290 152,829	14 252 109,785
<i>Moins Amortissements</i>		-4 625 918,342	-4 019 839,936	-4 296 127,719
Immobilisations Financières	3	151 300,000	163 300,000	163 300,000
<i>Moins Provisions</i>		-	-	-
Total des actifs immobilisés		10 523 967,947	8 455 679,483	10 139 511,862
Autres actifs non courants		-	-	-
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		10 523 967,947	8 455 679,483	10 139 511,862
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	4.1	22 747 272,600	17 693 748,620	15 406 389,060
<i>Moins Provisions</i>		-	-	-
Clients et Comptes Rattachés	4.2	20 966 030,267	21 837 958,991	5 417 515,859
<i>Moins Provisions</i>		-104 866,004	-104 866,004	-104 866,004
Autres actifs courants	4.3	2 447 276,270	1 708 002,894	970 002,172
Placements & autres actifs financiers	4.4	14 139 000,000	5 736 769,302	13 870 195,120
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	5 191 407,618	3 519 894,934	14 775 514,450
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		65 386 120,751	50 391 508,737	50 334 750,657
TOTAL DES ACTIFS		75 910 088,698	58 847 188,220	60 474 262,519

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2017	2016	2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5			
Capital social		8 100 000,000	8 100 000,000	8 100 000,000
Réserves		810 000,000	540 000,000	540 000,000
Résultats reportés		15 734 798,510	13 175 559,647	13 175 559,640
Total des capitaux propres avant résultat		24 644 798,510	21 815 559,647	21 815 559,640
Résultat de l'exercice		10 761 380,655	8 852 840,055	14 169 238,870
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		35 406 179,165	30 668 399,702	35 984 798,510
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Emprunts	6	3 501 282,638	368 189,901	3 501 282,638
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions		-	-	-
Total des passifs non courants		3 501 282,638	368 189,901	3 501 282,638
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	13 294 584,049	10 175 703,973	6 674 761,332
Autres passifs courants	7.2	2 518 116,076	2 536 815,479	2 915 408,842
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	21 189 926,770	15 098 079,165	11 398 011,197
Total des passifs courants		37 002 626,895	27 810 598,617	20 988 181,371
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		40 503 909,533	28 178 788,518	24 489 464,009
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		75 910 088,698	58 847 188,220	60 474 262,519

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2017	2016	2016
Produits d'exploitation				
Revenus	8.1	45 984 137,663	40 181 730,295	80 283 582,489
Autres produits d'exploitation		-	-	-
Production immobilisée		-	-	-
Total des produits d'exploitation		45 984 137,663	40 181 730,295	80 283 582,489
Charges d'exploitation	8.2			
Variation des stocks des PF et des encours		-3 609 172,060	-1 556 787,989	2 052 384,071
Achats de marchandises consommées				-
Achats d'approvisionnements consommés		-30 275 105,344	-27 503 320,815	-59 596 011,848
Charges de personnel		-2 116 560,180	-1 870 500,342	-4 302 433,808
Dotations aux amort. et aux provisions		-334 649,470	-314 933,815	-593 058,392
Autres charges d'exploitation		-3 203 288,252	-3 188 183,013	-6 518 581,994
Total des charges d'exploitation		-39 538 775,306	-34 433 725,974	-68 957 701,971
Résultat d'exploitation	8.3	6 445 362,357	5 748 004,321	11 325 880,518
Charges financières nettes		-1 986 154,887	-2 377 123,408	-3 938 036,858
Produits des placements		7 014 270,882	5 903 220,654	8 214 782,915
Autres gains ordinaires		11 820,199	31 106,408	29 969,198
Autres pertes ordinaires		-1 000,000	-2 123,047	-2 523,057
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 484 298,551	9 303 084,928	15 630 072,716
Impôt sur les bénéfices		-722 917,896	-450 244,873	-871 164,670
Résultat des activités ordinaires après impôt		10 761 380,655	8 852 840,055	14 758 908,046
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-	-589 669,176
Résultat net de l'exercice	8.4	10 761 380,655	8 852 840,055	14 169 238,870
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
Résultats après modifications comptables		10 761 380,655	8 852 840,055	14 169 238,870

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 30 Juin 2017	2016	Au 31 Décembre 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1			
Résultat net		10 761 380,655	8 852 840,055	14 169 238,870
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		334 649,470	314 933,815	593 058,392
* Variation des :				
- stocks		-7 340 883,540	-3 354 219,469	-1 066 859,909
- créances		-15 548 514,408	-11 346 928,275	5 073 514,857
- autres actifs		-1 477 274,098	-861 121,731	-123 121,009
+ fournisseurs et autres dettes		11 524 708,600	1 441 468,162	67 923,896
* Plus ou moins values de cession		-	-7 000,000	-7 000,000
* Modification comptable		-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 745 933,321	-4 960 027,443	18 706 755,097
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-757 857,698	-1 821 269,231	-3 585 250,161
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	7 000,000	7 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-3 400,000	-3 400,000
Encaissements provenant des associés		-	-	-
Remboursement d'une quote-part de l'emprunt national		12 000,000	-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-745 857,698	-1 817 669,231	-3 581 650,161
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3			
Placements		-268 804,880	5 031 830,698	-3 101 595,120
Dividendes et autres distributions		-11 340 000,000	-7 560 000,000	-7 560 000,000
Encaissements provenant des emprunts		24 704 272,398	22 541 433,331	4 500 000,000
Remboursement d'emprunts		-20 962 999,313	-16 718 022,323	-491 405,421
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-7 867 531,795	3 295 241,706	-6 653 000,541
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				-
VARIATION DE TRESORERIE		-10 359 322,814	-3 482 454,968	8 472 104,395
Trésorerie au début de l'exercice		14 775 177,274	6 303 072,879	6 303 072,879
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 415 854,460	2 820 617,911	14 775 177,274

NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2017

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE ET REGIME FISCAL

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 30 Juin 2017 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 30 Juin 2016 et celles relatives à l'exercice 2016.

1.2. PRÉSENTATION DU SYSTÈME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand-livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la dite société.

1.3. UNITÉ MONÉTAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinar Tunisien.

1.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.2 du présent rapport.

1.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes de la société " EURO-CYCLES " arrêtés au 30 Juin 2017, libellées en devise sont convertis pour leur contre valeur en dinars, sur la base du cours de change de 30 Juin 2017, soit **1 € = 2,7754 TND** et **1 \$ = 2,4588 TND**.

1.6. REGIME FISCAL

La loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de 2014 a imposé au taux de 10 %, les bénéfices réalisés à l'export par les sociétés ayant expiré le délai de 10 ans et ce, à partir de l'exercice 2014.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 30 Juin 2017 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 30 Juin 2017

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 30/06/2017
	V. brute au 31/12/2016	Acquisitions 30/06/2017	Reclassements 30/06/2017	V. brute au 30/06/2017	C. Amort. au 31/12/2016	Dotation 30/06/2017	C. Amort. au 30/06/2017	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	
- Logiciels	65 721,850	-	-	65 721,850	46 443,507	4 458,804	50 902,311	14 819,539
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	1 449,047	400,043	1 849,090	551,410
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	68 122,350	-	-	68 122,350	47 892,554	4 858,847	52 751,401	15 370,949
- Terrain	1 016 553,900	-	-	1 016 553,900	-	-	-	1 016 553,900
- Constructions	1 622 694,909	-	-	1 622 694,909	684 544,519	40 567,373	725 111,892	897 583,017
- Matériel industriel	2 844 807,929	50 054,640	-	2 894 862,569	2 255 653,543	155 181,466	2 410 835,009	484 027,560
- Outillage industriel	180 606,962	339,678	-	180 946,640	117 345,016	10 660,831	128 005,847	52 940,793
- Matériel de transport	1 051 500,661	-	-	1 051 500,661	592 012,500	72 906,461	664 918,961	386 581,700
- Installations générales, A. & A. divers	473 817,866	-	-	473 817,866	366 321,689	11 227,071	377 548,760	96 269,106
- Mobilier et matériel de bureau	73 019,880	73 860,883	-	146 880,763	67 049,958	8 393,230	75 443,188	71 437,575
- Matériel informatique	198 383,341	20 671,568	-	219 054,909	171 077,831	11 785,847	182 863,678	36 191,231
- Constructions en cours	6 444 586,381	582 768,886	171 125,589	7 198 480,856	-	-	-	7 198 480,856
- Outillage industriel en cours	60 590,859	3 409,900	-	64 000,759	-	-	-	64 000,759
- Matériel de transport à statut juridique particulier	114 421,508	-	-	114 421,508	42 122,663	19 068,344	61 191,007	53 230,501
- Avances sur les immobilisations	171 125,589	-	-171 125,589	-	-	-	-	-
TOTAL IMMO. CORPORELLES	14 252 109,785	731 105,555	-	14 983 215,340	4 296 127,719	329 790,623	4 625 918,342	10 357 296,998
TOTAL GENERAL	14 320 232,135	731 105,555	-	15 051 337,690	4 344 020,273	334 649,470	4 678 669,743	10 372 667,947

2.1. ACQUISITIONS ET AJOUTS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises et les ajouts au 30 Juin 2017, pour un total de 731.106 D se répartissent comme suit :

* Matériel Industriel	50 055 D
* Outillage Industriel	340 D
* Equipement de bureau	73 861 D
* Matériel Informatique	20 671 D
* Constructions en cours	582 769 D
* Outillage Industriel en cours	3 410 D
Total des acquisitions et des ajouts au 30 Juin 2017	<u>731 106 D</u>

2.2. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement arrêtées au 30 Juin 2017 ont été calculées sur la base des taux suivants:

	<u>TAUX</u>
- Logiciel	33,33 %
- Site WEB	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation arrêtée au 30 Juin 2017 s'est élevée à 334.649 D contre 314.934 D au 30 Juin 2016 enregistrant ainsi une augmentation de 19.715 D.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique présente au 30 Juin 2017, un solde de 151.300 D, s'analysant ainsi :

- Participation dans la société «TUNINDUSTRIES »	99.900 D
- Emprunt national	48.000 D
* Solde au 31 Décembre 2016	60.000 D
* Remboursements 2017	-12.000 D
- Caution SONEDE	3.400 D
	<u>151.300 D</u>

La participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice, correspond à 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » de la société « TUNINDUSTRIES » au 30 Juin 2017 s'élèvent à 3.496.500 D, (Cf. Note 8.3 du rapport général).

Les intérêts de l'emprunt national encaissés par la société « EURO-CYCLES » au 30 Juin 2017 s'élèvent à 3.690 D.

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 30 Juin 2017, un solde de 65.386.121 D, se détaillant ainsi :

- Stocks	22.747.273 D
- Clients et comptes rattachés	20.861.164 D
- Autres actifs courants	2.447.276 D
- Placements et autres actifs financiers	14.139.000 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	5.191.408 D
	<u>65.386.121 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent au 30 Juin 2017 à 22.747.273 D contre 17.693.749 D au 30 Juin 2016, soit une variation positive de 5.053.524 D, analysée comme suit :

	(Montants en DT)		
	Au 30 Juin 2017	Au 30 Juin 2016	Variations
- Stock matières premières	20 432 586	16 501 450	3 931 136
- Stock décors	1 323 723	543 215	780 508
- Stock emballages	990 964	649 084	341 880
Total	22 747 273	17 693 749	5 053 524

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 21.733.093 D au 30 Juin 2016 à 20.861.164 D au 30 Juin 2017, enregistrant ainsi une diminution de 871.929 D (soit 4 %), analysée comme suit :

(Montants en DT)

	Au 30 Juin 2017	Au 30 Juin 2016	Variations
- Clients ordinaires	20 734 282	21 733 093	-998 811
- Clients douteux ou litigieux	231 748	104 866	126 882
Solde du compte " Clients "	20 966 030	21 837 959	-871 929
- Provision pour dépréciation des clients	-104 866	-104 866	-
Total	20 861 164	21 733 093	-871 929

Le solde du compte " Clients " au 30 Juin 2017 représente 45,6 % du chiffre d'affaires contre 54,34 % au 30 Juin 2016, soit un crédit clients d'environ 82 jours au 30 Juin 2017 contre 98 jours au 30 Juin 2016.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 2.447.276 D au 30 Juin 2017 se répartissent comme suit :

- Débiteurs divers	536.604 D
- Fournisseurs Débiteurs	243.638 D
- Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	1.190.312 D
- Prêt au personnel	194.961 D
- Etat – Impôts et taxes	263.493 D
- Compte d'attente	<u>18.268 D</u>
	<u>2.447.276 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 14.139.000 D au 30 Juin 2017 correspond à des placements à termes.

Les intérêts sur les placements ont totalisé au 30 Juin 2017, 503.256 D.

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 30 Juin 2017 à 5.191.408 D a subi une variation positive de 1.671.513 D par rapport au 30 Juin 2016.

Le détail se présente au 30 Juin 2017 comme suit :

- Banques	4.846.964 D
- Régies d'avances et d'accréditifs	337.893 D
- Caisse	<u>6.551 D</u>
	<u>5.191.408 D</u>

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2017 un solde de 35.406.180 D s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

DESIGNATION	Solde au 31/12/2016	Variations	Solde au 30/06/2017
- Capital social	8 100 000	-	8 100 000
- Réserves	540 000	270 000	810 000
- Résultats reportés	13 175 560	2 559 239	15 734 799
- Résultat de l'exercice	14 169 239	-3 407 858	10 761 381
TOTAL	35 984 799	-578 619	35 406 180

Le capital social est fixé à la somme de HUIT MILLIONS CENT MILLE (8.100.000) Dinars divisé en HUIT MILLIONS CENT MILLE (8.100.000) actions de UN (1) Dinar de valeur nominale chacune.

* Suivant PV de L'A.G.O du 25 Avril 2017 enregistré à la Recette des finances le 09 Mai 2017, la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionnaires et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital.

Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2016	14.169.239 D
- Résultats reportés	<u>13.175.560 D</u>
Sous total	<u>27.344.799 D</u>
- Réserve légale	-270.000 D
- Dividendes distribués	<u>-11.340.000 D</u>
Reliquat à reporter	<u>15.734.799 D</u>

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés par la société « EURO-CYCLES » s'élèvent à 3.501.283 D au 30 Juin 2017 et se détaillent comme suit :

- Emprunt bancaire	3.459.028 D
- Emprunt Leasing	<u>42.255 D</u>
	<u>3.501.283 D</u>

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2017 à 37.002.627 D contre 27.810.598 D au 30 Juin 2016.

Le détail se présente ainsi :

- Fournisseurs et comptes rattachés	13.294.584 D
- Autres passifs courants	2.518.116 D
- Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>21.189.927 D</u>
	<u>37.002.627 D</u>

7.1. FOURNISSEURS

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 13.294.584 D au 30 Juin 2017 contre 10.175.704 D au 30 Juin 2016, enregistrant ainsi une augmentation de 3.118.880 D, (soit 30,65 %), détaillée comme suit :

(Montants en DT)

	Au 30 Juin 2017 (1)	Au 30 Juin 2016 (1)	Variations (1) - (2)
- Fournisseurs d'exploitation	12 790 320	9 783 269	3 007 051
- Fournisseurs d'immobilisations	23 735	3 172	20 563
- Fournisseurs d'exploitations - effets à payer	480 529	389 263	91 266
Total	13 294 584	10 175 704	3 118 880

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 2.518.116 D au 30 Juin 2017 contre 2.536.816 D au 30 Juin 2016 reprend les postes suivants :

- Crédoiteurs divers	605.902 D
- Etat, Impôts et Taxes	89.708 D
- CNSS	232.459 D
- Personnel et comptes rattachés	128.221 D
- Charges à payer	<u>1.461.826 D</u>
	<u>2.518.116 D</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent 21.189.927 D au 30 Juin 2017 contre 15.098.079 D au 30 Juin 2016, enregistrant ainsi une variation positive de 6.091.848 D, soit 40,34 %.

Le détail se présente au 30 Juin 2017 comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)	19.865.001 D
- Echéances à moins d'un an	533.898 D
- Concours bancaires	775.553 D
- Intérêts courus	15.475 D
	<u>21.189.927 D</u>

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat à la date du 30 Juin 2017 et 30 Juin 2016 se présente comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Au 30 Juin 2017		Au 30 Juin 2016		Variation	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	45 984 137,663	100,00	40 181 730,295	100,00	5 802 407,368	14,44
Revenus	45 984 137,663	100,00	40 181 730,295	100,00	5 802 407,368	14,44
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
<u>Charges d'exploitation</u>	-39 538 775,306	85,98	-34 433 725,974	-85,69	-5 105 049,332	14,83
Variation des stocks des P.F. et des encours	-3 609 172,060	-7,85	-1 556 787,989	-3,87	-2 052 384,071	-
Achat de marchandises consommées	-	-	-	-	-	-
Achat d'approvisionnements consommés	-30 275 105,344	-65,84	-27 503 320,815	-68,45	-2 771 784,529	10,08
Charges de personnel	-2 116 560,180	-4,60	-1 870 500,342	-4,66	-246 059,838	13,15
Dotation aux amort. et aux provisions	-334 649,470	-0,73	-314 933,815	-0,78	-19 715,655	6,26
Autres charges d'exploitation	-3 203 288,252	-6,97	-3 188 183,013	-7,93	-15 105,239	0,47
<u>Résultat d'exploitation</u>	6 445 362,357	14,02	5 748 004,321	14,31	697 358,036	12,13
Charges financières nettes	-1 986 154,887	-4,32	-2 377 123,408	-5,92	390 968,521	-16,45
Produits financiers nets	7 014 270,882	15,25	5 903 220,654	14,69	-12 917 491,536	218,82
Autres gains ordinaires	11 820,199	0,03	31 106,408	0,08	-19 286,209	62,00
Autres pertes ordinaires	-1 000,000	-	-2 123,047	-0,01	1 123,047	-52,90
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	11 484 298,551	24,97	9 303 084,928	23,15	2 181 213,623	23,45
Impôt sur les sociétés	-722 917,896	-1,57	-450 244,873	-1,12	-272 673,023	60,56
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	10 761 380,655	23,40	8 852 840,055	22,03	1 908 540,600	21,56
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>	10 761 380,655	23,40	8 852 840,055	22,03	1 908 540,600	21,56
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat après modifications comptables</u>	10 761 380,655	23,40	8 852 840,055	22,03	1 908 540,600	21,56

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la société « EURO-CYCLES » est passé de 40.181.730 D au 30 Juin 2016 à 45.984.138D au 30 Juin 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 5.802.408 D (Soit 14,44 %).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement à l'augmentation du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation totalisent 39.538.775 D au 30 Juin 2017 contre 34.433.726 D au 30 Juin 2016 soit une augmentation de 5.105.049 D représentant 14,83 %.

Elles représentent par rapport au chiffre d'affaires 85,98% au 30 Juin 2017, contre 85,69 % au 30 Juin 2016.

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 5.748.004 D au 30 Juin 2016 à 6.445.362 D au 30 Juin 2017, enregistrant une variation positive de 697.358 D, soit 12,13 %.

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 30 Juin 2017 un solde compensé de 5.038.936 D, détaillé comme suit :

Charges financières nettes	-1.986.155 D
■ Pertes de change	-1.792.026 D
■ Intérêts bancaires et financements	-74.859 D
■ Intérêts des comptes courants	-229 D
■ Intérêts bancaires	-96.507 D
■ Intérêts des autres dettes	-22.534 D
Produits financiers nets	7.014.271 D
■ Produits des participation (Cf. Note. 3 du présent rapport)	3.496.500 D
■ Gains de change	2.994.786 D
■ Intérêts sur placements	506.946 D
■ Intérêts créditeurs	16.039 D
Autres gains ordinaires	11.820 D
■ Gains ordinaires	
Autres pertes ordinaires	-1.000 D
■ Pertes ordinaires	

	<u>5.038.936 D</u>

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation et de l'estimation de l'impôt sur les sociétés s'élevant à 722.918 D, le bénéfice net au 30 Juin 2017 s'élève à 10.761.381 D contre 8.852.840 D au 30 Juin 2016, soit une augmentation de 1.908.541 D (soit 21,56%).

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 30 Juin 2017, la trésorerie nette dégagée par la société "EURO-CYCLES" a atteint 4.415.854 D contre 14.775.177 D au 31 Décembre 2016.

Le détail se ventile comme suit :

- Liquidités et équivalents de liquidités	5.191.407 D
- Concours bancaires	<u>-775.553 D</u>
	<u>4.415.854 D</u>

La trésorerie nette a enregistré une variation négative de 10.359.323 D détaillée ainsi :

- Flux de trésorerie liée à l'exploitation	-1.745.933 D
- Flux de trésorerie liée aux activités d'investissement	-745.858 D
- Flux de trésorerie liée aux activités de financement	<u>-7.867.532 D</u>
	<u>-10.359.323 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégagent, au 30 Juin 2017, un solde négatif de 1.745.933 D, s'analysent comme suit :

<u>9.1.1. Résultat net</u>	<u>10.761.381 D</u>
<u>9.1.2. Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>334.649 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	
<u>9.1.3. Variation des stocks</u>	<u>-7.340.884 D</u>
* Stocks au 31 Décembre 2016	15.406.389 D
* Stocks au 30 Juin 2017	-22.747.273 D
<u>9.1.4. Variations des créances</u>	<u>-15.548.514 D</u>
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2016	5.312.650 D
* Clients et comptes rattachés au 30 Juin 2017	-20.861.164 D
<u>9.1.5. Variations des autres actifs</u>	<u>-1.477.274 D</u>
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2016	970.002 D
* Autres actifs courants au 30 Juin 2017	-2.447.276 D
<u>9.1.6. Variations des fournisseurs et autres dettes</u>	<u>11.524.709 D</u>
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2016	-6.674.761 D
* Fournisseurs et comptes rattachés au 30 Juin 2017	13.294.584 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2016	-2.915.409 D
* Autres passifs courants au 30 Juin 2017	2.518.116 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2016	-11.397.674 D
* Autres passifs financiers au 30 Juin 2017	16.143.708 D
* Variation des concours bancaires	529.393 D
* Fournisseurs d'immobilisation non décaissé	26.752 D
	<u>-1.745.933 D</u>

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -745.858 contre -3.581.650 au 31 Décembre 2016 et se présentent ainsi :

<u>9.2.1. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>-757.858 D</u>
<u>9.2.2. Remboursement d'une quote part de l'emprunt national</u>	<u>12.000 D</u>
	<u>-745.858 D</u>

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -7.867.532 contre -6.653.001 D au 31 Décembre 2016. Le détail se présente ainsi :

<u>9.3.1. Placements</u>	<u>-268.805 D</u>
* Variation de placements	
<u>9.3.2. Remboursement des dividendes</u>	<u>-11.340.000 D</u>
* (suivants PV de l'AGO du 25 Avril 2017)	
<u>9.3.3. Encaissements provenant des financements</u>	<u>24.704.272 D</u>
<u>9.3.4. Remboursement des emprunts à moyen terme</u>	<u>-20.962.999 D</u>
* Financement import	-20.433.606 D
* Emprunts AB	-55.863 D
* Emprunts UIB	-457.627 D
* Emprunts Leasing	-15.903 D
	<u>-7.867.532 D</u>

NOTE 10- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE

Suite à l'incendie qui a touché un des dépôts de la société « EURO-CYCLES » le Samedi 22 Juillet 2017, l'ossature métallique, les cadres en aluminium et en acier et certains compresseurs ont été incendiés ou endommagés.

Les dégâts subis, couverts par les contrats d'assurance, sont en cours d'évaluation.

NOTE 11 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)+(2)+(3)+(4)
- Capitaux propres au 31 Décembre 2014	5 400 000	540 000	5 480 227	10 399 379	21 819 606
- Affectation des résultats 2014	-	-	10 399 379	-10 399 379	-
- Distribution des dividendes	-	-	-5 475 600	-	-5 475 600
- Résultat de l'exercice 31 Décembre 2015	-	-	-	13 031 554	13 031 554
- Capitaux propres au 31 Décembre 2015	5 400 000	540 000	10 404 006	13 031 554	29 375 560
- Affectation des résultats 2015	-	-	13 031 554	-13 031 554	-
- Distribution des dividendes	-	-	-7 560 000	-	-7 560 000
- Augmentation de capital	2 700 000	-	-2 700 000	-	-
- Résultat de l'exercice 31 Décembre 2016	-	-	-	14 169 239	14 169 239
- Solde au 31 Décembre 2016	8 100 000	540 000	13 175 560	14 169 239	35 984 799
- Affectation des résultats 2016	-	-	14 169 239	-14 169 239	-
- Distribution des dividendes	-	-	-11 340 000	-	-11 340 000
- Augmentation du réserves légales	-	270 000	-270 000	-	-
- Résultat de l'exercice 30 Juin 2017	-	-	-	10 761 381	10 761 381
- Capitaux propres au 30 Juin 2017	8 100 000	810 000	15 734 799	10 761 381	35 406 180

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2017**

Introduction

En application des dispositions de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société « **EURO-CYCLES** » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2017.

Ces états financiers intermédiaires, qui font apparaître un total net de bilan de **75.910.089 D**, un bénéfice net de **10.761.381 D** et des capitaux propres avant résultat de **24.644.799 D**, ont été arrêtés par la Direction Générale qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et de la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et compte tenu de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « **EURO-CYCLES** » arrêtée au **30 Juin 2017**, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Suite à l'incendie qui a touché un des dépôts de la société « **EURO-CYCLES** » le Samedi 22 Juillet 2017, l'ossature métallique, les cadres en aluminium et en acier et certains compresseurs ont été incendiés ou endommagés.

Les dégâts subis, couverts par les contrats d'assurance, sont en cours d'évaluation.

Tunis, le : 18 AOÛT 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La Banque de l'Habitat publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr. Walid TLILI (Cabinet Walid TLILI) et Zied KHEDIMALLAH (Audit & Consulting Business).

BILAN Arrêté au 30 Juin 2017 (Unité en mille dinars)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actifs				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	136 047	164 902	167 835
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	173 066	190 503	183 773
AC3 Créances sur la clientèle	3	6 969 644	5 920 389	6 272 654
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	1 296 533	1 118 042	1 225 538
AC5 Portefeuille d'investissement	5	251 857	208 120	216 300
AC6 Valeurs immobilisées	6	73 164	71 440	70 321
AC7 Autres actifs	7	170 998	136 355	103 681
Total des actifs		9 071 309	7 809 751	8 240 102
Passifs				
PA1 Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	1 628 765	1 272 336	1 369 525
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	9	5 515 583	4 871 016	5 194 082
PA4 Emprunts et ressources spéciales	10	1 143 325	931 130	934 493
PA5 Autres passifs	11	197 786	238 843	190 848
Total des passifs		8 485 459	7 313 325	7 688 948
Capitaux propres				
CP1 Capital		170 000	170 000	170 000
CP2 Réserves		360 582	288 367	288 632
Réserves pour réinvestissements exonérés		131 333	108 428	108 428
Autres réserves		229 249	179 939	180 204
CP3 Actions propres		-	-	-
CP4 Autres capitaux propres		414	414	414
CP5 Résultats reportés		2	21	21
CP6 Résultat de l'exercice		44 652	37 624	92 087
CP7 Résultat en instance d'affectation		10 200	-	-
Total des Capitaux propres	12	585 850	496 426	551 154
Total des capitaux propres et passifs		9 071 309	7 809 751	8 240 102

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 30 Juin 2017
(Unité en mille dinars)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	652 795	485 416	640 115
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		90 705	60 788	97 053
	B- En faveur de la clientèle		562 091	424 629	543 062
HB2	Crédits documentaires		559 569	405 924	453 941
HB3	Effets et autres créances donnés		1 048 136	-	749 000
Total des passifs éventuels			2 260 500	891 340	1 843 056
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	13	1 306 840	1 285 464	1 099 075
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
	B- En faveur de la clientèle		1 306 840	1 285 464	1 099 075
HB5	Engagements sur titres		3 270	3 845	3 795
	A- Participations non libérées		3 270	3 845	3 795
	B- Titres à recevoir		-	-	-
Total des engagements donnés			1 310 110	1 289 309	1 102 870
Engagements reçus					
HB6	Engagements de financement reçus	14	366 414	316 618	272 601
HB7	Garanties reçues	15	113 805	121 501	115 100
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		-	-	-
	C- Garanties reçues de la clientèle		113 805	121 501	115 100
Total des engagements reçus			480 219	438 119	387 701

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2017
(Unité en mille dinars)

	Notes	Jusqu'à fin Juin 2017	Jusqu'à fin Juin 2016	Jusqu'à fin Décembre 2016	
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	220 426	189 607	399 312
PR2	Commissions (en produits)	17	40 255	35 085	72 710
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	56 970	39 961	88 821
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	2 611	2 362	2 413
Total produits bancaires			320 262	267 015	563 256
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(147 826)	(116 664)	(250 024)
CH2	Commissions encourues		(2 773)	(2 253)	(5 708)
Total charges d'exploitation bancaire			(150 599)	(118 917)	(255 732)
Total Produit net bancaire			169 663	148 098	307 524
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(33 161)	(25 802)	(56 269)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(3 000)	(9 414)	(5 120)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	5 957	5 981	12 524
CH6	Frais de personnel		(56 457)	(46 983)	(100 251)
CH7	Charges générales d'exploitation		(15 153)	(13 840)	(27 298)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(5 389)	(4 220)	(13 715)
Résultat d'exploitation			62 460	53 820	117 395
PR8-	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	138	170	194

CH9					
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(17 946)	(16 366)	(18 957)
Résultat des activités ordinaires			44 652	37 624	98 632
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	26	-	-	(6 545)
Résultat net de l'exercice			44 652	37 624	92 087
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
Résultat après modification comptable			44 652	37 624	92 087

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2017
(Unité en mille dinars)

	Notes	Jusqu'à fin Juin 2017	Jusqu'à fin Juin 2016	Jusqu'à fin Décembre 2016
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		301 362	249 827	533 514
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(155 643)	(120 092)	(247 489)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		10 601	(6 284)	(38 547)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		(5 783)	60 354	512 500
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(768 421)	(629 765)	(993 606)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		320 803	173 442	494 901
Titres de placement	(*)	(45 389)	(187 623)	(304 712)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(*)	(124 182)	49 871	(130 391)
Sommes reçues des débiteurs divers		13 171	215 595	17 506
Impôt sur les bénéfices		(19 730)	(11 661)	(21 339)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(473 211)	(206 336)	(177 663)
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 611	2 362	2 413
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(38 557)	(20 360)	(24 221)
Autres flux d'investissements		-	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 232)	(5 226)	(18 526)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(44 178)	(23 224)	(40 334)
Activité de financement				
Emission d'actions		-	-	-
Emission d'emprunts		228 372	29 393	29 634
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(13 764)	(3 083)	(14 091)
Dividendes versés		-	-	-
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		214 608	26 310	15 543
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		16 166	7 103	14 378
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(286 615)	(196 147)	(188 076)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(*)	(651 788)	(463 712)	(463 712)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	27 (*)	(948 600)	(659 859)	(651 788)

(*) Les chiffres de la situation au 30/06/2016 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 30 Juin 2017
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers de la « BH » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

2.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

La banque a constaté une dotation forfaitaire pour un montant de 30 MD au titre de la période clôturée au 30 juin 2017

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2012-20 du 6 Décembre 2012, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991,

la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de la période à fin Juin 2017, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant forfaitaire de 3 MD.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

La banque n'a pas constaté une dotation additionnelle au titre de la période arrêtée au 30 Juin 2017.

2.1.1. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts non réglés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.1.2. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

2.1.3. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.1.4. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

2.1.5. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

2.1.6. Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

3.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Caisse en dinars	32 779	24 578	30 041
Caisse en devises	948	480	543
Change manuel	5 139	2 837	2 730
Avoirs chez la BCT en dinars	45 056	107 284	66 684
Avoirs chez la BCT en devises	49 515	25 744	65 211
Créances rattachées	1 856	1 126	1 882
Comptes de Chèques Postaux	288	268	278
Trésorerie Générale de Tunisie	675	2 794	675
Provisions pour dépréciation	(209)	(209)	(209)
Total	136 047	164 902	167 835

(* Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
Provisions pour dépréciation	(209)	-	-	(209)
Total des provisions	(209)	-	-	(209)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Prêts interbancaires	68 027	101 329	99 699
Organismes financiers spécialisés	105 222	89 357	84 257
Provisions sur Comptes ordinaires banques	(183)	(183)	(183)
Total	173 066	190 503	183 773

	Inf à 3 mois	Sup à 3 mois	30/06/2017	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Comptes ordinaire en dinars	-	-	-	Banque	Non	Non
Comptes ordinaire en devises	-	-	-	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en dinars	30 000	-	30 000	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en devises	-	37 965	37 965	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	62	-	62			
Prêts aux établissements financiers	-	104 903	104 903	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	318	-	318			
Provisions	(183)	-	(183)			
Total	30 197	142 868	173 066			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par nature comme suit :

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle d'au moins d'un an au supérieur à cinq ans comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire & financiers	30 198	30 606	65 688	828	134 778	38 289	173 066
Dont parties liées	4 243	7 220	27 570	5714	44 747	31 727	76 474

(*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
Provisions sur comptes Nostri en devises	(183)	-	-	(183)
Total des provisions	(183)	-	-	(183)

Note 3- Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2017, les créances sur la clientèle totalisent 6 969 644 mille dinars contre 5 920 389 mille dinars au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Encours à la clientèle	6 862 963	5 803 174	6 188 322
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	230 989	247 718	239 830
Créances contentieuses	491 628	468 562	473 760
Échéances à recouvrer en principal	478 692	419 394	419 751
Créances rattachés	31 419	24 753	29 475
Intérêts perçus d'avance	(24 705)	(15 129)	(21 713)
Créances à la clientèle brutes (*)	8 070 986	6 948 472	7 329 425
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(664 697)	(631 378)	(635 059)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(163 642)	(151 371)	(163 642)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(80 123)	(69 864)	(77 123)
Intérêts et autres produits réservés	(192 880)	(175 470)	(180 946)
Total Net	6 969 644	5 920 389	6 272 655

(*) Au 30 Juin 2017, les créances brutes sur la clientèle totalisent 8 070 986 mille dinars contre 6 948 472 mille dinars au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Compte courant débiteur	802 796	681 337	567 480
Crédits commerciaux et industriels	4 011 211	3 311 215	3 590 467
Immobilier promoteur	1 060 544	876 767	1 004 451
Immobilier acquéreur contractuel	326 031	334 822	329 008
Immobilier acquéreur ressources propres	1 002 195	987 389	994 189
Autres concours à la clientèle	398 823	272 258	369 624
Crédits sur ressources spéciales	469 386	484 684	474 207
Total des créances brutes (*)	8 070 986	6 948 472	7 329 426

L'évolution positive des créances sur la clientèle durant la période arrêtée au 30/06/2017 provient principalement des crédits commerciaux et industriels, des crédits aux particuliers, de la relance des crédits de préfinancement aux promoteurs immobiliers, et des crédits immobiliers acquéreurs.

Les créances sur la clientèle sont ventilées selon la durée résiduelle comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 an s	Actif avec maturité contractu elle	Actif sans maturité contractu elle	Total
Créances sur la clientèle (*)	1 434 247	1 111 528	1 912 557	1 16 7 29 4	5 625 626	1 344 017	6 969 644
les créances sur les parties liées	57 454	80 188	8 599	95 4	147 195	589 697	736 892

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 30/06/2017	Agios Réserves 30/06/2016	Agios Réserves 31/12/2016
Compte courant débiteur	(66 700)	(58 514)	(62 037)
Crédits commerciaux et industriels	(80 034)	(71 337)	(73 613)
Immobilier promoteur	(28 308)	(26 520)	(27 381)
Immobilier acquéreur contractuel	(3 337)	(3 652)	(3 437)
Immobilier acquéreur ressources propres	(14 501)	(15 447)	(14 478)
Total General	(192 880)	(175 470)	(180 946)

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit

	31/12/2016	Dotations	Reprise	Cession	Reclass	30/06/2017
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(618 922)	(30 000)	36		(1 703)	(650 263)
Provisions écart de rapprochement	(16 137)				1 703	(14 434)
Autres provisions						
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(163 642)					(163 642)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(77 123)	(3 000)				(80 123)
Provisions sur Intérêts et autres produits réservés	(180 946)	(16 195)	4 26			(192 880)
Total	(1 056 770)	(49 195)	4 62			(1 101 342)

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2017	30/06/2016	31/12/2016
FONAPRA	239	289	261
FOPRODI	32	70	58
FOPROLOS	315 465	324 054	318 232
PNRLR	105 952	105 985	105 963
FNAH	4 940	4 886	4 918
2EME PDU	(*)	2 272	2 344
3 EME P.D.U	6 978	7 802	7 265
4 EME P.D.U	8 920	10 470	9 433
EL HAFSIA	(*)	438	438
HG 00 4B	15 274	18 516	16 246
PRLSI INONDATION	2 072	2 077	2 072
AFD	6 451	7 561	6 977
Autre	353	-	-
Total des créances brutes (*)	469 386	484 684	474 207

(*) Les créances sur ressources spéciales sur lesquelles la banque ne couvre aucun risque totalisent au 30/06/2017 la somme de 2 710 mille dinars.

Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 30 Juin 2017, le portefeuille titre commercial totalise 1 296 533 mille dinars contre 1 118 042 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunts nationaux - Prêts SNCFT	Non coté	308	358	340
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	1 199 304	1 036 776	1 153 883
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	44 190	38 856	22 822

Autres titres de placement	Coté	4 000	1 000	1 000
Total 1		1 247 802	1 076 990	1 178 045
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		52	40 606	57
Créances rattachées aux titres de placement		48 694	421	47 387
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		(15)	25	49
Total 2		48 731	41 052	47 493
Total Net (1+2)		1 296 533	1 118 042	1 225 538

Les bons de trésors éligibles au refinancement auprès de la BCT s'élèvent au 30 Juin 2017 à 151 168 mille dinars.

Les bons de trésors ont été reclassés en 2016 parmi les titres de placement.

Les bons du trésor sont ventilés selon la durée résiduelle comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	-	-	-	-	-	-	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	53 495	14 903	610 753	520 154	1 199 305	-	1 199 304

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2016	Acquisition	Cession	Reclass	30/06/2017
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	-	-	-	-	-
Emprunts nationaux - Prêts SNCFT	340	-	(32)	-	308
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	1 153 883	45 421	-	-	1 199 304
Titres de placement émis par des établissements de crédit	22 822	21 368	-	-	44 190
Autres titres de placement	1 000	3 000	-	-	4 000
Total	1 178 045	69 789	(32)	-	1 247 802

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 251 857 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 216 300 mille dinars au 31 Décembre 2016.

Libellés	Titres SCAR	Filiales	Entr. associés	Autres	Total
Solde au 31/12/2016	167 009	53 085	16 455	60 307	296 856
Acquisitions à Juin 2017	26 517	-	8 995	3 045	38 557
Remboursements	-	-	-	-	-
Total brut au 30/06/2017	193 526	53 085	25 450	63 352	335 413
Créances rattachées	24	-	-	-	24
Provision au 31/12/2016	(50 392)	(3 616)	(9 398)	(17 174)	(80 580)
Dotations à Juin 2017	(1 500)	-	(1 500)	-	(3 000)
Reprise à Juin 2017	-	-	-	-	-
Provision au 30/06/2017	(51 892)	(3 616)	(10 898)	(17 174)	(83 580)
Total net au 30/06/2017	141 658	49 469	14 552	46 178	251 857

ote 6 -Valeurs Immobilisées

Tableau de variation des immobilisations arrêté au 30/06/2017

Designation	Valeur debut de période	Mouvements de la période			Valeur fin de période	Cumul debut de période	Amortissement			VCN fin de période
		Acquisitions	Sortie	Reclass-ement			Dotation	Amort sorties	Cumul fin de période	
Immeubles d'exploitation	48 343	877	-	-	49 220	(20 588)	(1 085)	-	(21 673)	27 547
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	49 743	870	-	-	50 614	(26 935)	(1 862)	-	(28 797)	21 817
Matériel et mobiliers de bureau	33 257	339	-	-	33 595	(23 858)	(1 665)	-	(25 523)	8 072
Matériel de transport	2 630	215	-	-	2 844	(1 708)	(148)	-	(1 856)	988
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	5 200	-	1	-	11 002	-	-	-	-	11 002
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	-	-	-	-	1 252
Logiciels informatiques	9 877	75	-	-	9 953	(7 435)	(573)	-	(8 008)	1 945
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 751)	(3)	-	(2 754)	48
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(4 727)	-	-	(4 728)	(4 728)
Total	158 325	2 376	1	-	166 503	(88 002)	(5 336)	-	(93 339)	73 164

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 30/06/2017 un solde de 170 998 mille dinars contre 136 355 mille dinars au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances prises en charge par l'Etat	-	-	-
Avances au personnel	8 789	8 839	9 345
Prêts au personnel	20 579	21 455	20 785
Etat et collectivités locales	11 450	4 077	10 688
Débiteurs divers	143 883	119 687	76 925
Valeurs d'encaissements	-	-	-
Charges reportées	2 389	1 414	1 314
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(16 092)	(19 117)	(15 376)
Total Net	170 998	136 355	103 681

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2016	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	30/06/2017
Frais d'émission d'emprunts	1 250	-	1 104	-	-	2 354
Frais préliminaires	64	(29)	-	-	-	35
Total des charges reportées	1 314	(29)	1 104	-	-	2 389

(*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(15 376)	(1 238)	522	(16 092)
Total des provisions	(15 376)	(1 238)	522	(16 092)

3.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 30/06/2017 un solde de 1 628 765 mille dinars contre 1 272 336 mille dinars au 30/06/2016 et se détaille ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	158 350	286 200	317 350
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	1 113 000	853 800	847 950
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	352 539	126 094	191 235
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	-	44	-
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	2 402	2 502	2 430
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	2 474	3 696	10 560
Total	1 628 765	1 272 336	1 369 525

	Inf à 3 mois	Sup à 3 mois	Total	organisme	Refin BCT	Mat par titres
Compte ordinaire Banque	-	-	-	Banque	Non	Non
Emprunts en dinars auprès des banques	1 113 000	158 350	1 271 350	Banque	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	-	352 539	352 539	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	-	2 402	2 402	Banque		
Dépôts à vue des établissements financiers	2 474	-	2 474	Leasing	Non	Non
Dettes rattachées aux dépôts et avoirs des établissements financiers	-	-	-	Leasing		
Total	1 115 474	513 291	1 628 765			

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 115 474	513 291	-	-	1 628 765	-	1 628 765
dont dépôt des parties liées	11 048	-	-	-	11 048	-	11 048

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 30/06/2017 un solde de 5 515 583 mille dinars contre 4 871 016 mille dinars au 30/06/2016 et se détaille ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Comptes ordinaires	1 741 989	1 494 098	1 576 579
Dettes rattachées	3 387	2 886	3 237
Comptes d'épargne	1 738 952	1 610 369	1 681 349
Comptes à échéance	1 197 571	868 329	1 071 073
Bons à échéance et valeurs assimilées	678 259	724 486	665 522
Dettes rattachées	31 660	28 376	30 675
Charges constatées d'avance	(5 112)	(3 632)	(4 675)
Autres sommes dues	128 877	146 104	170 322
Valeurs non imputées	-	-	-
Total	5 515 583	4 871 016	5 194 082

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dépôts à vue	1 745 376	1 496 984	1 579 816
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 309 115	1 146 076	1 230 742
Comptes ordinaires en dinars convertibles	35 052	37 620	38 139
Comptes ordinaires en devises	397 822	310 402	307 698
Dettes rattachées	3 387	2 886	3 237
Dépôts d'épargne	1 738 952	1 610 368	1 681 349
Comptes d'épargne logement	513 540	511 773	513 705
Comptes d'épargne logement EL JADID	250 030	238 113	246 433
Comptes spéciaux d'épargne	916 458	818 402	873 036
Comptes d'épargne études	19 190	16 733	17 537
Comptes d'épargne Capital +	39 734	25 347	30 638
Dépôts à échéance	1 902 378	1 617 559	1 762 595
Autres sommes dues à la clientèle	128 877	146 105	170 322
Total Net	5 515 583	4 871 016	5 194 082

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	824 299	851 906	226 173	-	1 902 378	3 613 205	5 515 583
dont dépôt des parties liées	397 355	376 455	125 900	-	899 710	-	899 710

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 Juin 2017 un solde de 1 143 325 mille dinars contre 931 130 mille dinars au 30 Juin 2016 et se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fonds budgétaires	559 920	578 450	573 684
Ressources extérieures	260 411	105 434	105 863
Dettes rattachées aux ressources spéciales	537	595	576
Emprunts obligataires	83 328	98 321	98 321
Emprunts subordonnés	196 190	142 320	142 320
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	3 429	2 419	7 614
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	1 610	1 864	4 531
Autres fonds empruntés	36 461	1 703	1 514
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	1 437	23	69
Total	1 143 325	931 130	934 495
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunts matérialisés	544 969	350 357	358 648
Emprunts obligataires	83 328	98 321	98 321
Dettes rattachées	1 610	1 864	4 531
Autres emprunts	460 031	250 172	255 796
Emprunts Banque Mondiale	15 740	17 814	16 078
Emprunts B A D	188 546	32 768	26 555
Emprunts B E I	40 022	54 852	47 127
Emprunt BIRD	5 000	-	5 000
Emprunt FADES	11 103	-	11 103
Emprunts subordonnés 2015	74 640	82 320	82 320
Emprunts subordonnés 2016	121 550	60 000	60 000
Dettes rattachées	3 430	2 418	7 613
Autres fonds empruntés	37 898	1 727	1 583
Ressources spéciales	560 457	579 046	574 262
Total Net	1 143 325	931 130	934 495

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	43 764	75 857	421 438	77 530	618 589	524 736	1 143 324

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 30 Juin 2017 un solde de 197 786 mille dinars contre 238 844 mille dinars au 30 Juin 2016 se détaillant ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Organismes sociaux	1 517	3 481	2 597
Personnel	18	3	17
Etat et collectivités locales	4 546	6 936	18 867
Fournisseurs	7 641	8 104	9 415
Commissions de garantie et de change	1 491	1 332	1 647
Exigibles après encaissement	104 362	140 346	79 115
Siège et succursales	-	-	-
Provisions pour risques et charges (*)	10 413	12 500	10 814
Impôts sur les sociétés	17 946	16 365	18 957
Comptes de régularisation passifs	46 632	45 956	45 384
Divers	3 219	3 821	4 035
Total	197 786	238 844	190 848

(*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
Provisions pour passifs et charges	10 814	-	(401)	10 413
Total des provisions pour passifs et charges	10 814	-	(401)	10 413

3.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux propres			
Capital souscrit	170 000	170 000	170 000
Primes liées au capital	60 000	60 000	60 000
Réserves légales	17 000	12 530	12 530
Autres réserves	283 582	215 837	216 102
Ecart de réévaluation	414	414	414
Report à nouveau	2	21	21
Résultat en instance d'affectation	10 200	-	-
Résultat de l'exercice	44 652	37 624	92 087
Total	585 850	496 426	551 154

A la date du 30 Juin 2017, le capital social s'élève à 170 000 000 dinars composé de 34 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2017 s'élève au 30 Juin 2017 à 585 850 mille dinars contre 496 426 mille dinars au 30 Juin 2016.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, 30 Juin 2017 la somme de 127 530 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	32 259
Réserves pour risques généraux	4 323
Réserves pour réinvestissements exonérés	90 534
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414

Le résultat par action se présente comme suit :

Résultat de l'exercice (1)	44 651 876
Nombre des actions début de période	34 000 000
Augmentation du capital	-
Actions gratuite	-
Actions en numéraire	-
Date de l'augmentation du capital	
Nombre des actions fin de période	34 000 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	34 000 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	1.313

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légale	Réserves extra	Reserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Genéraux	Réserves F. Social	Réserves Réval Immo b	Rép à nouveau	Résultat	Résultat en instance d'affectation	Total
Solde au 31/12/2016	170 000	60 000	12 530	63 000	108 428	9 073	35 601	414	21	92 087	-	551 154
Affectation du résultat 2016	-	-	4 470	39 980	33 105	3 500	850	-	(18)	(92 087)	10 200	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	(10 200)	-	-	-	-	-	-	(10 200)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	245	-	-	-	-	245
Résultat au 30/06/2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 652	-	44 652
Solde au 30/06/2017	170 000	60 000	17 000	102 980	131 333	12 573	36 696	414	3	44 652	10 200	585 850

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de la période

4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2017 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	BCT
Passifs éventuels	90 705	1 121 660	1 048 136
Caution et aval	90 705	562 091	-
Crédit documentaire	-	559 569	-
Actifs donnés en garantie	-	-	1 048 136

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2017 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	BCT
Engagements donnés	-	1 306 840	3 270
de financement	-	1 306 840	-
sur titres	-	-	3 270

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	30/06/2017	30/06/2016
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Avals aux banques	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	197 508	229 476
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	581 017	520 203
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 665	2 411
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources ordinaires	4 073	4 566
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources affectées	1 474	1 474
Crédits à accorder sur comptes d'épargne	520 103	527 333
Total	1 306 840	1 285 464

(*) Les crédits à accorder sur comptes d'épargne sont déterminés comme suit :

Engagement sur épargne logement au 30/06/2017	30/06/2017
Engagement donnés	
1/Crédits à accorder sur comptes d'épargne	517 438
a / murs et réguliers	
L'ensemble des comptes d'épargne murs et réguliers x 2	
199 476 X 2	398 952
b / murs mais irréguliers	
L'ensemble des comptes d'épargne murs mais irréguliers x 2	
59 243 X 2	118 486
2/Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	2 665
Total	520 103

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2017 par nature et par contrepartie comme suit :

libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	112 888	1 478	252 047
de financement	112 888	1 478	252 047

Les engagements de financement reçus de l'ETAT se détaillent comme suit :

Engagement sur épargne logement au 30/06/2017	30/06/2017
Engagement reçus	
1/ Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	2 665
2/ Engagements de l'Etat relatif à l'équilibre du régime d'épargne logement	249 382
a/ Crédits à accorder sur comptes d'épargne	517 438
b/ Encours des crédits sur Epargne logement	245 484
(+) Crédit normal	152 642
(+) Crédit anticipé	2 599
(+) Crédit complémentaire	90 243
c/ Dépôts sur épargne logement	(513 540)
(-) Epargne logement	(513 540)
Total	252 047

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2017 par nature et par contrepartie comme suit :

libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	-	113 805	-
de garantie de la clientèle	-	113 805	-

3.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 220 426 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 189 607 mille dinars au 30 Juin 2016 et se détaillent ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	1 290	1 374	2 921
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	19	-	63
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	2 627	2 593	5 133
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)	172 664	146 178	303 923
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	21 527	18 690	40 445
Intérêts de retard sur crédits	4 439	5 432	11 276
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	4 261	4 531	11 794
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	24	134	778
Intérêts assimilés sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	-	-	-
Intérêts assimilés sur comptes de prêts BCT	-	37	37
Reports sur opérations de change à terme de couverture	5 188	3 368	7 584
Commissions sur engagements de garantie	5 403	4 336	8 971
Commissions sur lettres de garantie	693	439	1 022
Commissions de compte sur opérations de crédit	716	738	1 539
Commissions de découvert sur opérations de crédit	1 559	1 731	3 761
Commissions sur billets de trésorerie	16	26	65
Total	220 426	189 607	399 312

(*) Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Crédits commerciaux et industriels	100 719	102 026	168 511
Immobilier promoteur	29 401	7 271	50 548
Immobilier acquéreur contractuel	24 960	19 812	48 684
Immobilier acquéreur ressources propres	16 308	16 179	34 214
Autres concours à la clientèle	1 276	890	1 966
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	172 664	146 178	303 923

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 40 255 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 35 085 mille dinars au 30 Juin 2016. Ces commissions se détaillent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	20 189	18 351	37 413
Commissions sur effets à l'encaissement	30	31	64
Commissions sur effets à l'escompte	292	216	530
Commissions sur opérations diverses sur effets	286	257	505
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	5 300	4 875	10 170
Commissions sur opérations de virements	7 778	6 618	13 513
Commissions sur opérations sur titres	9	1	2
Frais de tenue des comptes	6 494	6 353	12 629
Commissions sur commerce extérieur et change	2 712	2 071	4 072
Commissions sur domiciliation et modification de titres	119	101	204
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	2 493	1 907	3 722
Commissions sur virements et chèques en devises	100	63	146
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	503	685	1 430
FOPROLOS	477	617	1 226
FNAH	13	52	104
2EME PDU	-	-	5
3 EME P.D.U	-	-	10
4 EME P.D.U	9	10	29
HG 00 4B	5	5	56
Autres commissions	16 853	13 978	29 797
Commissions sur opérations monétiques	2 795	2 525	5 493
Commissions d'étude	9 339	8 054	17 255
Commission de gestion	1 405	1 164	2 466
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	3 314	2 235	4 583
Total	40 255	35 085	72 710

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 30 Juin 2017, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 56 970 mille dinars contre 39 961 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits sur BTA	39 480	31 684	69 522
Produits sur BTCT	-	26	-
Produits sur emprunts nationaux	1	1	2
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	1 313	1 148	4 551
Produits sur opérations de placement liés à une modification comptable	11	-	369
Gains nets sur opérations de change	16 165	7 102	14 377
Total des produits	56 970	39 961	88 821
Pertes nettes sur titres de transaction	-	-	-

Pertes nettes sur titres de placement	-	-	-	
Pertes nettes sur opérations de change	-	-	-	
Total des charges	-	-	-	
Total	56 970	39 961	88 821	
Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement				
Au 30 Juin 2017, le revenu du portefeuille d'investissement est de 2 611 mille dinars contre 2 362 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé ainsi :				
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 611	2 362	2 413	
Tantièmes et jetons de présence perçus	-	-	-	
Total	2 611	2 362	2 413	
Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées				
Au 30 Juin 2017, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 147 826 mille dinars contre 116 664 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillés comme suit :				
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(5 726)	(5 185)	(12 075)	
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(103)	(13)	(372)	
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(8 451)	(7 353)	(15 295)	
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(170)	(155)	(315)	
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(29 948)	(26 957)	(54 411)	
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(55 234)	(46 637)	(101 678)	
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(578)	(398)	(1 467)	
Intérêts sur ressources spéciales	(4 352)	(3 652)	(7 067)	
Emprunts obligataires	(9 881)	(7 850)	(16 412)	
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(76)	(11)	(34)	
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(21 644)	(14 536)	(33 414)	
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(675)	(562)	(1 153)	
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(10 987)	(3 353)	(6 332)	
Total	(147 826)	(116 664)	(250 024)	
Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif				
Ce poste totalise un montant net de 33 161 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 25 802 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé ainsi :				
	30/06/2017	31/06/2016	31/12/2016	
Dotations aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(34 445)	(27 380)	(131 047)	
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(30 000)	(22 352)	(108 576)	
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(3 000)	(946)	(8 205)	
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 236)	(4 082)	(1 362)	
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(209)	-	(12 818)	
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	-	-	(86)	
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	1 284	1 578	74 778	
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	361	-	63 230	
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	-	-	7 067	
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	-	-	
Reprises sur provisions pour risques et charges	923	1 578	4 481	
Total	(33 161)	(25 802)	(56 269)	
L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances				
Libellés	Provisions au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Provisions au 30/06/2017
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(618 922)	(30 000)	361	(648 561)
Provisions Additionnelle (91-24)	(163 642)	-	-	(163 642)
Provisions collectives	(77 123)	(3 000)	-	(80 123)
Ecart de rapprochement	(16 137)	-	-	(16 137)
Total	(875 824)	(33 000)	361	(908 463)
Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement				
Ce poste totalise un montant net de 3 000 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 9 414 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé ainsi :				
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(3 000)	(9 803)	(9 021)	
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(3 000)	(9 803)	(2 499)	
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	-	-	(6 522)	
Charges et pertes sur titres couverts par des provisions	-	-	(30 359)	
Charges et pertes sur titres non couverts par des provisions	-	-	-	
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	-	389	34 260	
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	-	389	3 901	
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	-	-	30 359	
Total	(3 000)	(9 414)	(5 120)	

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 30 Juin 2017, les autres produits d'exploitation totalisent 5 957 mille dinars contre 5 981 mille dinars au 30 Juin 2016. Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Autres produits accessoires (*)	2 525	2 389	4 716
Produits sur opérations d'assurance	1 729	1 708	3 849
Autres charges non imputables	1 538	1 746	3 374
Récupération de frais postaux	112	95	194
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	53	43	391
Total	5 957	5 981	12 524

(*) Les autres produits d'exploitation se composent principalement de:

- Des résiliations négatives des comptes d'épargne logements pour un montant de 1 399 mille dinars;
- Des récupérations sur des comptes d'épargne logements pour un montant de 166 mille dinars.

Notes 24 - Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 138 mille dinars au 30 Juin 2017 contre 170 mille dinars au 30 Juin 2016 détaillé ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Pertes provenant des activités ordinaires	-	(4)	(5)
Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	(1)	(1)
Pertes exceptionnelles	-	(3)	(4)
Gains provenant des activités ordinaires	138	174	199
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	-	171	195
Profits exceptionnels	138	3	4
Total	138	170	194

Notes 25 - Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de la période arrêtée au 30 Juin 2017 totalise 17 946 mille dinars.

La banque est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux du droit commun (35 %).

La charge d'impôt a été déterminée compte tenu d'un réinvestissement exonéré pour un montant de 11 000 mille dinars.

Les retraitements apportés au résultat comptable sont détaillés comme suit :

Résultat comptable avant impôts	62 598
Total des réintégrations	139 600
Total des déductions	139 923
Réinvestissements exonérés	11 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	51 275
Impôt sur les sociétés	17 946

Notes 26 - Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste n'accuse pas de solde au 30 Juin 2017 :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Pertes extraordinaires	-	-	-
Contribution conjoncturelle	-	-	(6 545)
Total	-	-	(6 545)

3.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Notes 27 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités au 30 Juin 2017 ont atteint un montant de 948 600 mille dinars contre 651 788 mille dinars au 31 Décembre 2016, soit une variation négative de 296 812 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	Jusqu'à fin Juin 2017	Jusqu'à fin Décembre 2016	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(473 211)	(177 663)	(295 548)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(44 178)	(40 334)	(3 844)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	214 608	15 543	199 065
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	16 166	14 378	1 788
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(286 615)	(188 076)	(98 539)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(651 788)	(463 712)	(188 076)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(948 600)	(651 788)	(296 812)

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Caisse en dinars	32 779	24 579	30 042
Caisse en devises	948	480	543
Change manuel	5 139	2 837	2 730
Avoirs chez la BCT en dinars	34 219	95 301	55 613
Comptes IBS	10 837	11 983	11 071
Avoirs chez la BCT en devises	49 515	25 744	65 211
Comptes de chèques postaux-CCP	288	267	277
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	2 794	675
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	30 000	30 000	30 000

Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(1 113 000)	(853 800)	(847 950)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	-	(44)	-
Total	(948 600)	(659 859)	(651 788)

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes. ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 320 803 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution de 768 421 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 30/06/2017 et le 31/12/2016 à 124 182 mille dinars.

- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 145 719 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de -44 178 mille dinars.

(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 214 608 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30 Juin 2017 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 16 166 mille dinars.

3-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de la nouvelle période ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.

Messieurs les Actionnaires de la Banque de l'Habitat

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRÊTES AU 30 JUIN 2017

1. En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque de l'Habitat (BH) arrêtés au 30 juin 2017.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. L'établissement et la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises relève de la responsabilité de la Direction Générale de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.
3. Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, font apparaître un total bilan net de 9 071 309 Mille Dinars et un bénéfice net de 44 652 Mille Dinars, arrêtés compte tenu :

- D'une dotation aux provisions pour dépréciation des engagements de la clientèle de 33 000 Mille Dinars, dont 3 000 Mille Dinars au titre des provisions collectives;
- D'une dotation aux provisions pour dépréciation du portefeuille investissement de 3 000 Mille Dinars déterminée d'une manière forfaitaire;
- Et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 17 946 Mille Dinars déterminée sur des bases estimatives compte tenu d'un réinvestissement exonéré en fonds gérés à réaliser auprès des SICAR ;

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

5. Le système comptable en vigueur à la banque comporte des défaillances majeures qui n'ont pas permis la justification et l'apurement de certains comptes et suspens comptables, et qui ont, corrélativement, limité l'étendue de la révision des comptes en matière de diligences d'audit qui devraient être accomplies, particulièrement, sur ces soldes. Lesdits soldes et suspens se rapportent, principalement, aux comptes d'engagement, aux comptes des ressources spéciales, à certains comptes de caisse, aux comptes inter-siège, aux comptes d'attente et de régularisation et à certains comptes d'encaissement chèques et effets.

Certains de ces suspens font l'objet de travaux de justification et d'apurement entamés par les services de la banque. Avant l'achèvement de ces travaux, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'incidence des ajustements sur les états financiers de la banque, qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires.

Conclusion avec réserves

6. Sur la base de notre examen limité, et sous réserves du point 5 susmentionné, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque de l'Habitat au 30 juin 2017, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause la conclusion avec réserves indiquée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les dotations aux provisions pour dépréciation des créances sur la clientèle et du portefeuille titres d'investissement, au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, ont été déterminées par recours à des techniques de mesure basées sur l'estimation faite selon des méthodes simplifiées comparativement à celles qui sont requises pour l'élaboration des états financiers annuels. Sur cette base, la banque a constaté une dotation aux provisions forfaitaire de l'ordre de 33 millions de dinars au titre des créances sur la clientèle et de 3 millions de dinars au titre du portefeuille d'investissement.
2. En vertu du décret gouvernemental n°2017-268 du 1^{er} février 2017, relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du fonds de garantie des dépôts bancaires et des conditions d'adhésion et d'indemnisation des déposants, les banques agréées conformément à la législation en vigueur, doivent adhérer au système de garantie des dépôts bancaires, à compter de l'entrée en vigueur dudit décret.

L'adhésion des banques prend effet à compter de la date de règlement des frais d'adhésion dont la valeur est fixée à 50 mille dinars recouvrée en une seule fois au cours des cinq jours ouvrables à compter de la date de notification du fonds de garantie des dépôts bancaires.

Les banques adhérentes versent au fonds de garantie des dépôts bancaires une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours des dépôts. La cotisation de chaque banque est calculée sur la base de l'encours des dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent. Elle est recouvrée sur quatre échéances égales et payables en dinar tunisien à la fin de chaque trimestre.

En cas d'adhésion d'une banque au cours de l'année comptable, le calcul de la cotisation se fait proportionnellement à la période restant à courir de l'année.

En raison d'incertitudes liées à l'assiette de calcul des cotisations ainsi qu'aux faits générateurs des obligations vis-à-vis du fonds de garantie des dépôts, aucun traitement comptable n'a été réservé par la banque, à ce titre, au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017.

Tunis, le 15/08/2017

Les CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/Cabinet Walid TLILI

Walid TLILI

P/ AUDIT & Consulting

Zied KHEDIMALLAH

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness
Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La Société One Tech Holding, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF et Mr Mourad FRADI (ECC MAZARS).

GRUPE ONE TECH

Bilan consolidé
Arrêté au 30 Juin 2017
Chiffres présentés en dinars



<i>Actifs</i>	Notes	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Ecart d'acquisition	(1)	16 037 890	16 574 470	16 306 129
Immobilisations incorporelles		5 970 724	5 073 594	5 330 305
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(4 316 746)	(3 923 407)	(4 061 517)
<i>S/TOTAL</i>	(2)	1 653 978	1 150 187	1 268 788
Immobilisations corporelles		304 138 434	266 119 335	283 469 149
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(157 335 679)	(141 081 337)	(148 365 520)
<i>S/TOTAL</i>	(3)	146 802 755	125 037 998	135 103 629
Titres mis en équivalence	(4)	3 980 868	3 629 078	3 729 096
Immobilisations financières		6 329 488	7 099 465	6 906 389
Provisions Immobilisations financières		(1 253 928)	(1 345 638)	(1 539 697)
<i>S/TOTAL</i>	(5)	5 075 560	5 753 827	5 366 692
<i>Total des actifs immobilisés</i>		173 551 051	152 145 560	161 774 334
Autres actifs non courants	(6)	3 873 724	2 060 517	3 774 846
Total des actifs non courants		177 424 775	154 206 077	165 549 180
<i>ACTIFS COURANTS</i>				
Stocks		114 859 533	85 479 369	96 304 557
Provisions Stocks		(4 790 743)	(4 132 007)	(4 664 068)
<i>S/TOTAL</i>	(7)	110 068 790	81 347 362	91 640 489
Clients et comptes rattachés		175 713 805	151 509 978	142 845 989
Provisions Clients et comptes rattachés		(10 465 722)	(9 074 549)	(10 030 667)
<i>S/TOTAL</i>	(8)	165 248 083	142 435 429	132 815 322
Autres actifs courants	(9)	14 987 167	14 756 138	15 871 732
Placements et autres actifs financiers	(10)	10 517 823	8 908 332	16 141 105
Liquidités et équivalents de liquidités	(11)	36 738 442	38 445 517	45 359 704
Total des actifs courants		337 560 305	285 892 778	301 828 352
<i>Total des actifs</i>		514 985 080	440 098 855	467 377 532

GROUPE ONE TECH

Bilan consolidé
Arrêté au 30 Juin 2017
Chiffres présentés en dinars



<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Notes	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital social		53 600 000	53 600 000	53 600 000
Réserves		99 797 311	74 067 638	74 554 603
Autres capitaux propres		96 161 784	110 109 193	109 830 977
<i>Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</i>		249 559 095	237 776 831	237 985 580
Résultat de l'exercice		20 315 009	15 775 264	26 895 355
<i>Total des capitaux propres consolidés avant affectation</i>	(12)	269 874 104	253 552 095	264 880 935
<i>INTERETS MINORITAIRES</i>				
Réserves des minoritaires		22 294 743	20 371 921	20 527 145
Résultat des minoritaires		2 797 335	1 794 303	3 565 409
<i>Total des intérêts minoritaires</i>	(13)	25 092 078	22 166 224	24 092 554
<i>PASSIFS</i>				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts et dettes assimilés	(14)	54 073 909	40 853 847	44 665 827
Provisions pour risques et charges	(15)	3 027 749	2 706 984	2 950 171
Total des passifs non courants		57 101 658	43 560 831	47 615 998
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	(16)	98 740 353	68 541 470	78 135 290
Autres passifs courants	(17)	35 486 691	26 917 857	29 863 360
Concours bancaires et autres passifs financiers	(18)	28 690 196	25 360 378	22 789 395
Total des passifs courants		162 917 240	120 819 705	130 788 045
Total des passifs		220 018 898	164 380 536	178 404 043
<i>Total capitaux propres et passif</i>		514 985 080	440 098 855	467 377 532

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2017
Chiffres présentés en dinars

RUBRIQUES	Notes	Jusqu'à fin Juin 2017	Jusqu'à fin Juin 2016	Jusqu'à fin Décembre 2016
Produits d'exploitation				
Revenus	(1)	331 873 978	285 188 853	573 648 538
Autres produits d'exploitation	(2)	391 041	403 921	1 007 518
Production immobilisée	(3)	311 240	294 639	710 619
<i>Total des produits d'exploitation</i>		332 576 259	285 887 413	575 366 675
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		11 714 236	(1 227 369)	4 160 548
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	(4)	(258 958 694)	(215 493 819)	(432 604 090)
Charges de personnel	(5)	(34 615 639)	(27 845 235)	(57 002 729)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(6)	(10 983 111)	(9 829 983)	(21 800 103)
Autres charges d'exploitation	(7)	(18 555 599)	(15 053 369)	(30 638 075)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		(311 398 807)	(269 449 775)	(537 884 449)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 177 452	16 437 638	37 482 226
Charges financières nettes	(8)	3 727 653	2 490 347	(840 305)
Produits des placements	(9)	861 972	881 212	1 553 775
Autres gains ordinaires	(10)	163 961	295 470	1 036 586
Autres Pertes ordinaires	(11)	(222 826)	(257 369)	(605 209)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		25 708 212	19 847 298	38 627 073
Impôt sur les bénéfices	(12)	(2 593 366)	(2 188 867)	(4 599 383)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		23 114 846	17 658 431	34 027 690
Pertes extraordinaires (Contribution conjoncturelle)				(3 254 846)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		23 114 846	17 658 431	30 772 844
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(13)	(260 800)	(268 260)	(536 601)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	(14)	258 298	179 396	224 521
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		23 112 344	17 569 567	30 460 764
Quote-part des intérêts minoritaires		(2 797 335)	(1 794 303)	(3 565 409)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		20 315 009	15 775 264	26 895 355

GROUPE ONE TECH



Etat de flux de trésorerie

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2017

Chiffres présentés en dinars

	Note	Jusqu'à fin Juin 2017	Jusqu'à fin Juin 2016	Jusqu'à fin Décembre 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		23 112 344	17 569 567	30 460 764
Ajustements pour :				
Dotation aux amortissements & provisions		13 994 207	9 516 239	22 416 484
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		268 239	268 260	536 601
- Variation des stocks et en cours		(18 360 547)	(1 665 527)	(12 444 505)
- Variation des créances		(32 752 431)	(19 570 735)	(10 829 256)
- Variation des autres actifs non courants		(434 953)	(61)	(3 102 455)
- Variation des autres actifs courants		962 341	(203 875)	(846 163)
- Variation des placements et autres actifs financiers		5 623 282	6 336 872	(894 901)
- Variation des fournisseurs		19 024 326	7 949 760	19 323 782
- Variation des autres passifs courants		378 910	5 867 766	8 807 843
- Variation des autres passifs financiers		3 259 211	1 322 072	1 803 314
- Plus ou moins value de cession		(225 446)	(232 459)	(420 781)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		(319 276)	(338 995)	(677 990)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		(258 298)	(179 396)	(224 521)
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres		-	(194)	(194)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		14 271 909	26 639 294	53 908 022
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(20 410 382)	(13 395 405)	(33 195 342)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		404 261	787 582	1 064 907
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(334 432)	(507 408)	(575 722)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 096 479	143 696	520 822
Variation du périmètre de consolidation		25 738	114 564	691 937
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		(19 218 336)	(12 856 971)	(31 493 398)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions		(14 072 679)	(12 065 447)	(13 484 626)
Encaissement subvention d'investissement		203 083	-	-
Encaissement provenant des emprunts		13 721 249	5 984 800	17 096 586
Remboursement d'emprunts		(6 020 469)	(8 031 703)	(16 732 604)
Cession (acq.) d'actions propres		-	750	750
Variation des billets de trésorerie		-	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		(6 168 816)	(14 111 600)	(13 119 894)
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		130 942	30 767	39 910
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	(750 000)
Effet de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation de trésorerie		(10 984 301)	(298 510)	8 584 640
Trésorerie au début de l'exercice		43 843 503	35 258 863	35 258 863
Trésorerie à la clôture de l'exercice		32 859 202	34 960 353	43 843 503

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2017

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A. « OTH »** : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A. « TC »** : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A. « ACT »** : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A. « FUBA »** : société filiale ;
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale ;
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A. « TTEI »** : société filiale ;
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A. « TECHNIPLAST »** : société filiale ;
- **ONE TECH GMBH** : société filiale de droit Allemand.
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL : « OTMA »** : société filiale;

Pôle télécom

- **ONE TECH MOBILE S.A. « OTM »** : société filiale ;
- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A. « OTBS »** : société filiale ;
- **SYSTEL SA** : société filiale.
- **ONE TECH AFRICA SA** : co-entreprise ;

Autres activités

- **SOCIETE TUNISIENNE DE CONSTRUCTION METALIQUE S.A. « STUCOM »** : société filiale ;
- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A. « HELIOFLEX »** : société filiale.
- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A. « OTEC »** : entreprise associée mise en équivalence.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	-	-	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
ONE TECH MOBILE	69,996%	-	69,996%	69,996%	Exclusif	Intégration globale
FUBA	99,995%	-	99,995%	99,995%	Exclusif	Intégration globale
STUCOM	63,892%	-	63,892%	63,892%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,453%	-	92,453%	92,453%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867%	-	48,867%	48,867%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,991%	-	99,991%	99,991%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980%	-	54,980%	54,980%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	79,980%	-	79,980%	79,980%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	74,798%	0,001%	74,799%	74,798%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	92,975%	-	92,975%	92,975%	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650%	99,650%	92,650%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH E&C	40,000%	-	40,000%	40,000%	Influence notable	Mise en équivalence
ONE TECH GMBH	-	100%	100%	99,995%	Exclusif	Intégration globale
OTMA		99,999%	99,999%	89,985%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH AFRICA		50,000%	50,000%	46,383%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les filiales « SALGETEL », « INTELCOM EUROPE », « SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers intermédiaires consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) l'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés AUTO CABLES et ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisée par TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS et TTEI ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base

systematique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)

- le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2017 et la date de publication des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Goodwill local	13 366 028	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	2 587 188	2 587 188	2 587 188
Amortissement _Ecart d'acquisition	6 742 870	6 638 848	6 690 859
Amortissement Goodwill Local	(6 658 196)	(6 017 594)	(6 337 946)
Total	16 037 890	16 574 470	16 306 129

Le tableau récapitulatif de la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecart d'acquisition / Entités	V.B 30 Juin 2017	Amort. Antérieurs	Dotation	Cumulé au 30 Juin 2017	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH					
ONE TECH MOBILE	731 944	(149 441)	(18 299)	(167 740)	564 204
FUBA	6 423 379	(1 311 443)	(160 585)	(1 472 028)	4 951 351
STUCOM	(1 536 404)	565 907	61 456	627 363	(909 041)
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	1 445 087	174 345	1 619 432	217 831
TTEI	3 653 020	16 113	(25 070)	(8 957)	3 644 063
ELEONETECH	779 308	(159 110)	(19 483)	(178 593)	600 715
TECHNIPLAST	(704 410)	287 631	35 220	322 851	(381 559)
HELIOFLEX	445 895	(91 035)	(11 147)	(102 182)	343 713
OTBS	(6 451 936)	6 192 450	31 774	6 224 224	(227 712)
Total	1 939 195	6 796 159	68 211	6 864 370	8 803 565
-2- Titres détenus par OTBS					
SYSTEL	647 993	(105 300)	(16 200)	(121 500)	526 493
Total	647 993	(105 300)	(16 200)	(121 500)	526 493
-3- Ecart d'acquisition opérations de fusion					
TUNISIE CABLES	6 117 904	(3 321 261)	(152 948)	(3 474 209)	2 643 695
ELEONETECH	300 000	(225 000)	(7 438)	(232 438)	67 562
OTBS	6 948 124	(2 791 685)	(159 864)	(2 951 549)	3 996 575
Total	13 366 028	(6 337 946)	(320 250)	(6 658 196)	6 707 832
Total Général	15 953 216	352 913	(268 239)	84 674	16 037 890

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Logiciels	4 829 048	3 306 309	3 370 072
Concessions de brevets	21 727	17 327	17 327
Recherches et Développements	118 801	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	2 445	632 454	825 402
Sous total	5 970 724	5 073 594	5 330 305
Amort Logiciels	(3 187 143)	(2 798 081)	(2 934 101)
Amort Concessions de brevets	(17 049)	(16 469)	(16 698)
Amort recherches et développements	(113 851)	(110 154)	(112 015)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)	(998 703)
Sous total	(4 316 746)	(3 923 407)	(4 061 517)
Total	1 653 978	1 150 187	1 268 788

3) Immobilisations corporelles

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Terrains	19 933 745	19 252 362	19 359 862
Constructions	43 556 248	41 594 177	43 980 856
Matériel et Outillage	190 182 244	157 009 632	174 963 993
Agencement, Aménagement & Installation	26 625 546	23 504 125	25 444 882
Immobilisations en cours	7 197 426	8 994 306	3 933 896
Matériel de bureau & Informatique	8 646 912	8 149 444	7 954 300
Matériel de transport	7 996 313	7 615 289	7 831 360
Sous total	304 138 434	266 119 335	283 469 149
Amort Constructions	(18 438 336)	(16 654 659)	(17 562 285)
Amort Matériel et outillages industriels	(110 319 541)	(98 099 639)	(103 741 258)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(16 734 836)	(15 147 026)	(15 891 978)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(6 480 421)	(6 333 045)	(6 094 246)
Amort Matériel de transport	(5 362 545)	(4 846 968)	(5 075 753)
Sous total	(157 335 679)	(141 081 337)	(148 365 520)
Total	146 802 755	125 037 998	135 103 629

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 30 Juin 2017 se détaille comme suit :

GROUPE ONE TECH

Tableau de variation des immobilisation

Arrêté au 30 Juin 2017

Chiffres présentés en milliers de dinars

DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2016	Acquis	Cessions	Recalass	Réévaluation	Variation des Cours de changes	V. Brute au 30/06/2017	Amort. Cumulé 31/12/2016	Dotation	Sortie	Recalass	Variation périmètre	Variation des Cours de changes	Amort. Cumulé 30/06/2017	VCN Au 30/06/2017
Immobilisations incorporelles															
Logiciels	3 370 072	632 066	-	814 545	-	12 365	4 829 048	(2 934 101)	(251 881)	-	-	-	(1 161)	(3 187 143)	1 641 905
Concessions de brevets	17 327	4 400	-	-	-	-	21 727	(16 698)	(351)	-	-	-	-	(17 049)	4 678
Recherches et Développements	118 801	-	-	-	-	-	118 801	(112 015)	(1 836)	-	-	-	-	(113 851)	4 950
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	-	(998 703)	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	825 402	10 745	-	(833 702)	-	-	2 445	-	-	-	-	-	-	-	2 445
S/Total	5 330 305	647 211	-	(19 157)	-	12 365	5 970 724	(4 061 517)	(254 068)	-	-	-	(1 161)	(4 316 746)	1 653 978
Immobilisations corporelles															
Terrains	19 359 862	800 000	-	-	(226 117)	-	19 933 745	-	-	-	-	-	-	-	19 933 745
Constructions	43 980 856	298 197	(30 337)	20 422	(917 279)	204 389	43 556 248	(17 562 285)	(1 052 856)	207	187 276	-	(10 678)	(18 438 336)	25 117 912
Matériel et Outillage	174 963 993	13 833 700	(223)	103 999	-	1 280 775	190 182 244	(103 741 258)	(6 520 427)	-	(2 961)	-	(54 895)	(110 319 541)	79 862 703
Agencement, Aménagement & Installation	25 444 882	1 348 278	(83 610)	(93 419)	-	9 415	26 625 546	(15 891 978)	(842 272)	-	-	-	(586)	(16 734 836)	9 890 710
Matériel de transport	7 831 360	482 194	(317 241)	-	-	-	7 996 313	(5 075 753)	(549 624)	262 832	-	-	-	(5 362 545)	2 633 768
Matériel de bureau & Informatique	7 954 300	666 423	(125)	-	-	26 314	8 646 912	(6 094 246)	(384 515)	-	2 961	-	(4 621)	(6 480 421)	2 166 491
Immobilisations en cours	3 933 896	3 289 137	-	(30 097)	-	4 490	7 197 426	-	-	-	-	-	-	-	7 197 426
S/Total	283 469 149	20 717 929	(431 536)	905	(1 143 396)	1 525 383	304 138 434	(148 365 520)	(9 349 694)	263 039	187 276	-	(70 780)	(157 335 679)	146 802 755
Total Général	288 799 454	21 365 140	(431 536)	(18 252)	(1 143 396)	1 537 748	310 109 158	(152 427 037)	(9 603 762)	263 039	187 276	-	(71 941)	(161 652 425)	148 456 733

4) Titres mis en équivalence

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Titres mis en équivalence AUTO CABLES	3 959 521	3 609 660	3 706 519
Titres mis en équivalence ONE TECH EC	21 347	19 418	22 577
Total	3 980 868	3 629 078	3 729 096

5) Immobilisations financières

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Titres de participation	4 696 300	5 365 315	5 191 009
Emprunt national	670 000	800 000	800 000
Dépôts et cautionnements	908 809	849 299	869 880
Personnel, avances et prêts	54 379	84 851	45 500
Sous total	6 329 488	7 099 465	6 906 389
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 253 928)	(1 345 638)	(1 539 697)
Total	5 075 560	5 753 827	5 366 692

6) Autres actifs non courants

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Charges à répartir	1 281 879	1 061 100	1 138 648
Frais préliminaires	4 127 349	1 486 915	3 718 859
Résorptions des charges reportées	(1 535 504)	(487 498)	(1 082 661)
Total	3 873 724	2 060 517	3 774 846

7) Stocks

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Stocks de pièces de rechanges	8 127 510	6 685 515	7 965 619
Stocks de matières premières et consommables	43 071 638	30 638 298	35 822 534
Stocks de produits finis et en cours	51 106 291	34 887 665	39 050 236
Stocks travaux en cours	670 697	2 400	756 782
Stocks de marchandises	11 883 397	13 265 491	12 709 386
Sous total	114 859 533	85 479 369	96 304 557
Prov Stocks de marchandises	(2 431 646)	(2 071 537)	(2 288 080)
Prov Stocks de matières premières et consommables	(1 637 658)	(1 396 505)	(1 619 246)
Prov Stocks de produits finis et travaux en cours	(32 995)	(20 582)	(32 995)
Prov Stocks de pièces de rechanges	(688 444)	(643 383)	(723 747)
Sous total	(4 790 743)	(4 132 007)	(4 664 068)
Total	110 068 790	81 347 362	91 640 489

8) Clients et comptes rattachés

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Clients ordinaires	154 037 814	128 439 733	125 095 682
Clients chèques et effets en portefeuille	11 737 934	11 720 727	8 397 176
Clients douteux et litigieux	9 938 057	11 349 518	9 353 131
Sous total	175 713 805	151 509 978	142 845 989
Moins : Provisions clients	(10 465 722)	(9 074 549)	(10 030 667)
Sous total	(10 465 722)	(9 074 549)	(10 030 667)
Total	165 248 083	142 435 429	132 815 322

9) Autres actifs courants

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Personnel, prêts et avances	1 062 571	815 140	1 064 239
État, crédit de TVA	1 791 467	1 920 199	2 026 248
Associés: opérations sur le capital	100 000	(650 000)	100 000
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	2 702 265	2 251 918	2 214 669
Débiteurs divers	1 223 334	992 509	869 257
Produits à recevoir	987 335	3 419 810	3 068 426
Ecart de conversion	8 991	26	8 088
Charges constatées d'avance	1 657 980	1 402 088	1 381 007
Provisions sur Débiteurs Divers	(548 394)	(290 470)	(539 248)
Caution douanière	59 453	62 927	59 453
État, crédit d'IS	3 200 463	3 205 823	4 014 197
Fournisseurs, avances et acomptes	2 741 702	1 626 168	1 605 396
Total	14 987 167	14 756 138	15 871 732

10) Placements et actifs financiers

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Prêt courant	88 619	74 185	137 956
Provisions sur actifs financiers	(5 450)	(6 450)	(5 450)
Titres SICAV	1 479 427	533 324	741 616
Placements courants	8 981 156	8 270 500	15 230 730
Intérêts courus sur placements	(25 929)	36 773	36 253
Total	10 517 823	8 908 332	16 141 105

11) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Banques EUR	25 396 109	28 585 242	34 032 185
Caisses	57 712	42 275	23 264
Banques TND	9 032 148	5 702 423	7 404 075
Banques USD	2 252 473	4 100 637	3 885 240
Régies d'avance	-	14 940	14 940
Total	36 738 442	38 445 517	45 359 704

12) Capitaux propres

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Capital social	53 600 000	53 600 000	53 600 000
Prime d'émission	93 237 652	107 173 652	107 173 652
Réserves	49 970 799	33 139 228	33 139 230
Réserves consolidés	49 826 512	40 928 410	41 415 373
Réserves de conversion groupe	931 364	487 584	548 364
Résultat de l'exercice	20 315 009	15 775 264	26 895 355
Subventions d'investissement	1 992 768	2 447 957	2 108 961
Total	269 874 104	253 552 095	264 880 935

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	Notes	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017		53 600 000	107 173 652	2 657 325	74 554 603	26 895 355	264 880 935	20 527 145	3 565 409	24 092 554
Affectation du résultat de l'exercice N-1		-	-	-	26 895 355	(26 895 355)	-	3 565 409	(3 565 409)	-
Dividendes versés		-	(13 936 000)	-	(114)	-	(13 936 114)	(1 916 995)	-	(1 916 995)
Augmentation de capital		-	-	-	23 178	-	23 178	2 560	-	2 560
Correction d'erreurs		-	-	-	(808 906)	-	(808 906)	(71 906)	-	(71 906)
Réévaluation		-	-	-	(666 713)	-	(666 713)	(50 376)	-	(50 376)
Autres Reclassements		-	-	(1)	(200 091)	-	(200 092)	193 565	-	193 565
Variation des subventions		-	-	(116 193)	-	-	(116 193)	-	-	-
Ecart de conversion		-	-	383 001	-	0	383 001	45 341	-	45 341
Variation du périmètre		-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	20 315 009	20 315 009	-	2 797 335	2 797 335
Situation à fin Juin 2017		53 600 000	93 237 652	2 924 132	99 797 311	20 315 009	269 874 104	22 294 743	2 797 335	25 092 078

13) Intérêts minoritaires

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Réserves des minoritaires	22 294 743	20 371 921	20 527 145
Résultat des minoritaires	2 797 335	1 794 303	3 565 409
Total	25 092 078	22 166 224	24 092 554

14) Emprunts et dettes assimilées

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Emprunts bancaires	53 876 469	40 605 890	44 436 539
Emprunts leasing	197 440	247 957	229 288
Total	54 073 909	40 853 847	44 665 827

15) Provisions

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Provision pour risques et charges	3 027 749	2 706 984	2 950 171
Total	3 027 749	2 706 984	2 950 171

16) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Fournisseurs d'exploitation	90 807 510	61 915 433	73 071 546
Fournisseurs d'immobilisations	3 800 322	3 562 656	2 864 264
Fournisseurs, factures non parvenues	4 132 521	3 063 381	2 199 480
Total	98 740 353	68 541 470	78 135 290

17) Autres passifs courants

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Clients, avances et acomptes	3 160 426	2 339 136	2 804 789
Créditeurs divers	1 580 996	1 623 688	1 001 997
Dividendes à payer	1 962 088	1 600 835	181 657
CNSS	3 528 766	2 963 024	3 734 674
Etat, impôts et taxes	4 335 209	2 609 454	6 919 087
Personnel, charges à payer	4 430 936	4 150 161	3 336 960
Personnel, rémunérations dues	679 978	558 755	1 839 247
Charges à payer	6 288 130	6 288 434	3 668 024
Produits constatés d'avance	181 412	100 809	341 318
Provisions courantes	5 897 228	909 706	2 311 270
Impôts différés - passif	3 441 522	3 773 855	3 724 337
Total	35 486 691	26 917 857	29 863 360

18) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Découverts bancaires	3 879 240	3 485 164	1 516 201
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	11 619 614	13 163 411	12 109 704
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	123 460	163 753	134 197
Emprunt courant liés cycle d'exploitation	12 724 522	8 245 515	8 787 372
Chèques à payer	25 406	38 277	21 681
Intérêts courus sur emprunts	317 954	264 258	220 240
Total	28 690 196	25 360 378	22 789 395

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Chiffre d'affaires - produits finis	303 144 479	239 904 660	487 606 175
Chiffre d'affaires - marchandises	15 508 171	34 440 446	65 199 936
Chiffre d'affaires - prestation de services	4 505 185	3 059 900	6 552 117
Chiffre d'affaires – travaux	7 636 796	5 411 103	11 254 524
Autres revenus	1 079 347	2 372 744	3 035 786
Total	331 873 978	285 188 853	573 648 538

2) Autres produits d'exploitation

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Produits des activités annexes	71 765	57 251	321 852
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	319 276	346 670	685 666
Total	391 041	403 921	1 007 518

3) Production immobilisée

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Production immobilisée	311 240	294 639	710 619
Total	311 240	294 639	710 619

4) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Achats - matières et consommables	(236 415 792)	(170 394 006)	(352 278 978)
Variation de stocks - matières et consommables	8 292 972	1 940 610	5 499 068
Variation de stocks - marchandises	(1 935 175)	57 383	(124 621)
Achats - marchandises	(18 140 592)	(36 231 450)	(67 077 595)
Achats - pièces de rechanges	(3 415 035)	(3 222 923)	(7 377 833)
Variation de stocks - pièces de rechanges	(166 853)	463 788	1 445 833
Electricités & eaux	(5 263 166)	(4 534 446)	(9 456 244)
Carburants	(112 103)	(184 910)	(359 716)
Divers achats non stockés	(1 564 512)	(1 192 464)	(2 061 309)
Achats de travaux et sous-traitances	(177 910)	(2 157 302)	(735 658)
Achats petits matériels et outillages	(60 528)	(38 098)	(77 037)
Total	(258 958 694)	(215 493 819)	(432 604 090)

5) Charges de personnel

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Salaires bruts	(29 179 930)	(22 828 191)	(47 525 113)
Charges sociales légales	(4 629 209)	(3 808 897)	(8 194 491)
Autres charges personnel	(806 500)	(1 208 147)	(1 283 125)
Total	(34 615 639)	(27 845 235)	(57 002 729)

6) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Dotations aux amortissements	(10 611 292)	(8 724 513)	(18 833 228)
Dotations aux provisions	(805 157)	(2 638 323)	(5 025 806)
Reprises sur provisions	433 338	1 532 853	2 058 931
Total	(10 983 111)	(9 829 983)	(21 800 103)

7) Autres charges d'exploitation

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Entretien et réparation	(1 683 845)	(1 331 361)	(2 759 732)
Jetons de présence	(431 500)	(280 000)	(545 750)
Charges de location	(719 904)	(617 503)	(481 982)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 813 347)	(1 756 418)	(4 141 069)
Autres services extérieurs	(1 748 929)	(861 777)	(2 140 199)
Déplacements, missions, réceptions	(1 027 998)	(1 107 941)	(1 811 948)
Frais de formation	(204 549)	(214 398)	(387 818)
Frais de télécommunication	(367 712)	(282 261)	(617 126)
Frais de transport	(7 003 090)	(5 639 352)	(11 367 478)
Impôts et Taxes	(841 407)	(731 211)	(1 482 846)
Personnel extérieur à l'entreprise	(122 103)	(55 107)	(94 065)
Primes d'assurances	(1 278 808)	(1 203 406)	(2 435 427)
Publicité, publication et relation publique	(628 697)	(350 335)	(1 202 032)
Services bancaires et assimilés	(519 741)	(424 317)	(791 036)
Sous-traitance générale	(163 969)	(197 982)	(379 567)
Total	(18 555 599)	(15 053 369)	(30 638 075)

8) Charges financières nettes

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Charges d'intérêts	(2 175 469)	(2 272 630)	(4 900 008)
Pertes de changes	(8 374 715)	(4 672 100)	(8 845 240)
Autres charges financières	(130 529)	(33 428)	(64 583)
Gains de changes	14 408 366	9 468 505	12 969 526
Total	3 727 653	2 490 347	(840 305)

9) Produits des placements

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Autres produits financiers	566 050	486 094	835 064
Produits des placements	295 922	395 118	718 711
Total	861 972	881 212	1 553 775

10) Autres gains ordinaires

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Autres gains sur éléments non récurrents	98 910	159 991	836 288
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	65 051	135 479	200 298
Total	163 961	295 470	1 036 586

11) Autres pertes ordinaires

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Autres pertes sur éléments non récurrents	(214 599)	(243 193)	(603 194)
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorp	(8 227)	(14 176)	(2 015)
Total	(222 826)	(257 369)	(605 209)

12) Impôts sur les bénéfices

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Impôts sur les sociétés	(2 637 151)	(2 238 385)	(4 698 419)
Produits d'impôts différés	43 785	49 518	99 036
Total	(2 593 366)	(2 188 867)	(4 599 383)

13) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(260 800)	(268 260)	(536 601)
Total	(260 800)	(268 260)	(536 601)

14) Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Quote-part dans le résultat de la société AUTO CABLES	259 528	179 338	221 303
Quote-part dans le résultat de la société ONE TECH EC	(1 230)	58	3 218
Total	258 298	179 396	224 521

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Trésorerie	Solde début de période	Solde fin de période
Liquidités et équivalents liquidités	45 359 704	36 738 442
Découverts bancaires	(1 516 201)	(3 879 240)
Total	43 843 503	32 859 202

Tunis, le 29 août 2017

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la société
ONE TECH HOLDING

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 ter de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du groupe ONE TECH HOLDING comprenant le bilan consolidé au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé arrêtés à cette date et des notes aux états financiers consolidés.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires consolidés qui font apparaître un total bilan de 514 985 080 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 20 315 009 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Mahmoud ZAHAF
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Mourad FRADI
ECC MAZARS